**Média:** The Chronicle

Ville de Montréal

**COMMUNIQUÉ**Pour diffusion immédiate

### <u>Le nouveau Plan d'urbanisme</u> MONTRÉAL LANCE LA CONSULTATION PUBLIQUE

Montréal, le 28 avril 2004 – «J'invite les Montréalaises et les Montréalais à participer en grand nombre aux assemblées publiques portant sur le Plan d'urbanisme afin de poser des questions, de faire des suggestions et de nous faire part de leurs commentaires », a déclaré le maire de Montréal, M. Gérald Tremblay, au sujet de la consultation publique sur la version préliminaire du Plan d'urbanisme révisé, qui se tiendra du 17 mai au 22 juin, menée par l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM). Le projet de Plan d'urbanisme a été approuvé par le conseil municipal lors de la séance du 27 avril.

«Le Plan d'urbanisme sera le document de référence en matière d'aménagement et de mise en valeur du territoire aussi bien pour la Ville que pour ses partenaires privés et publics. Le Plan définit les cadres d'intervention pour assurer un développement durable et harmonieux, pour accroître l'importance du transport collectif et pour améliorer la beauté de notre ville », a précisé M. Robert Libman, membre du comité exécutif et responsable de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et de l'architecture.

Le Plan d'urbanisme soutient plusieurs orientations qui concernent le territoire des arrondissements de l'ouest de l'île de Montréal (L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève-Sainte-Anne-de-Bellevue, Beaconsfield-Baie-d'Urfé, Pierrefonds-Senneville, Dollard-Des Ormeaux-Roxboro, Kirkland, Pointe-Claire et Dorval-L'Île-Dorval).

Le Plan préconise plusieurs interventions de protection et de mise en valeur du patrimoine naturel. Signalons d'abord l'aménagement du parcours riverain le long des berges des lacs Saint-Louis et des Deux-Montagnes et de la rivière des Prairies. Le Plan soutient aussi la mise en valeur des parcs-nature (l'Anse-à-l'Orme, Cap Saint-Jacques, Bois-de-Liesse et Bois-de-l'Île-Bizard) et celle du parc agricole du Bois-de-la-Roche et de l'arboretum Morgan. Soulignons également la mise en valeur des milieux naturels dont le bois Angell, où les activités urbaines seront intégrées au milieu naturel.

En matière d'infrastructures routières, le Plan propose le réaménagement de l'échangeur Dorval, le prolongement du boulevard Jacques-Bizard jusqu'à l'autoroute 40, ainsi que le prolongement des boulevards de Pierrefonds et Morgan dont le tracé reste à déterminer.

Le Plan met de l'avant l'intensification et la diversification des activités urbaines aux abords de certaines gares des deux lignes de train de banlieue qui parcourent le territoire des arrondissements de l'ouest de l'île. C'est le cas notamment des gares Baie-d'Urfé, Beaurepaire, Dorval et Cedar Park, sur la ligne de Rigaud, et des gares Roxboro-Pierrefonds, Sunnybrooke et de la gare projetée de Cheval-Blanc, sur la ligne de Deux-Montagnes.

Une liaison ferroviaire directe entre l'aéroport international Montréal – Pierre-Elliott-Trudeau et le Centre de Montréal est également soutenue par le Plan.

Le Plan préconise aussi la consolidation des secteurs d'emplois, dont notamment les abords de l'aéroport international et ceux de l'autoroute De La Côte-de-Liesse.

Finalement, les secteurs propices à la construction résidentielle sont désignés dans le Plan d'urbanisme, notamment dans les arrondissements de Pierrefonds-Senneville et de Beaconsfield-Baie-d'Urfé.

Les citoyens sont invités à assister aux séances d'information de l'OCPM sur le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal qui se tiendront du 17 mai au 16 juin, à travers le territoire montréalais :

17 mai Église Notre-Dame-des-Neiges

19h00 Salle paroissiale

5320, chemin De La Côte des Neiges

(métro Côte-des-Neiges)

19 mai Fraternité des policiers et policières de Montréal

19h00 480, rue Gilford (métro Laurier)

25 mai Centre civique de Dollard-Des Ormeaux

19h00 12001, boulevard de Salaberry

26 mai Salle du conseil d'arrondissement 19h00 Arrondissement de Montréal-Nord

4243, rue Charleroi

31 mai Église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle

19h00 Salle paroissiale

2525, boulevard Pie-IX

(métro Pie-IX)

2 juin Centre d'éducation des adultes (CEDA)

19h00 2515, rue Delisle

(métro Lionel-Groulx)

7 juin OCPM

19h00 1550, Metcalfe

14<sup>e</sup> étage (métro Peel)

9 juin Centre de loisirs Saint-Mathieu

19h00 7110, 8<sup>e</sup> avenue

(métro Saint-Michel)

14 juin Centre de loisirs Saint-Laurent

19h00 1375, rue Grenet

(métro Côte-Vertu)

16 juin Centre communautaire Sarto-Desnoyers

19h00 1335, chemin du Bord du Lac

Arrondissement de Dorval-L'Île-Dorval

Les citoyens et citoyennes sont également invités à exprimer leurs opinions et à présenter leurs mémoires les 21 et 22 juin au Centre 7400, situé au 7400, boulevard Saint-Laurent (métro de Castelnau).

Le projet de Plan d'urbanisme révisé présente la vision d'aménagement et de développement du territoire de Montréal ainsi que les mesures servant à mettre en œuvre les orientations et les objectifs qui en découlent. Le Plan d'urbanisme s'appuie sur les fondements du développement durable et accorde la priorité au transport collectif et à la qualité de l'architecture et du paysage urbain. Il dresse les principaux paramètres réglementaires, en matière d'affectation du sol et de densité de construction, et soutient une stratégie municipale d'investissements. Il présente 26 secteurs qui feront l'objet d'une planification détaillée subséquente à l'adoption du Plan d'urbanisme. Le projet de Plan comprend également le document complémentaire, qui précise les règles et les critères auxquels se conformeront les règlements d'urbanisme adoptés par les conseils d'arrondissement.

D'ici la première séance d'information, les Montréalaises et les Montréalais peuvent obtenir plus d'information sur la consultation publique sur le Plan d'urbanisme à l'adresse suivante : <a href="https://www.ocpm.qc.ca">www.ocpm.qc.ca</a>, ou en téléphonant au numéro 872-8818.

- 30 -

Renseignements: Jean-Charles Panneton

Conseiller en planification

(514) 872-8404

Média: The Chronicle

Ville de Montréal

**PRESS RELEASE**For immediate release

### The new Master Plan MONTRÉAL LAUNCHES THE PUBLIC CONSULTATION

**Montréal, April 28, 2004** – "I invite Montrealers to participate in the public meetings on the Master Plan by asking questions, making suggestions and sharing their comments with us", declared Montréal Mayor, Mr. Gérald Tremblay, speaking about the public consultation on the draft version of the revised Master Plan that will be held by the Office de consultation publique de Montréal (OCPM) from May 17 to June 22. The draft version of the Master Plan was approved by City Council during its meeting on April 27.

"The Master Plan will be the urban planning reference document for the City as well as its private and public partners. The Plan sets out a framework for action to ensure sustainable and harmonious development, increase the importance of public transportation and improve the beauty of our City", stated Mr. Robert Libman, Executive Committee member responsible for urban and regional planning.

The Master Plan sets numerous goals that apply to West Island boroughs (L'Île-Bizard / Sainte-Geneviève / Sainte-Anne-de-Bellevue, Beaconsfield / Baie-d'Urfé, Pierrefonds / Senneville, Dollard-Des Ormeaux / Roxboro, Kirkland, Pointe-Claire and Dorval / L'Île-Dorval).

The Plan favours numerous interventions aimed at preserving and improving the natural heritage. First, the Plan intends to enhance the waterside roadway along the shores of lac Saint-Louis and lac des Deux-Montagnes as well as rivière des Prairies. It also calls for the improvement of nature parks (Anse-à-l'Orme, Cap-Saint-Jacques, Bois-de-Liesse and Bois-de-l'Île-Bizard) as well as Bois-de-la-Roche agricultural park and the Morgan Arboretum. Another important goal is the enhancement of natural areas such as Angell Woods, where urban activities will be integrated with the natural environment.

In terms of road infrastructure, the plan proposes redesigning the Dorval interchange, the extension of Jacques-Bizard Boulevard to Highway 40 as well as the extension of Pierrefonds and Morgan Boulevards (precise route to be defined).

The Plan recommends increasing the intensity and density of urban activities in the vicinity of some stations along the two West Island commuter train lines. This applies notably to the Baied'Urfé, Beaurepaire, Dorval and Cedar Park stations on the Rigaud line. On the Deux-Montagnes line, the Plan identifies the Roxboro-Pierrefonds and Sunnybrooke stations as well as the proposed Cheval-Blanc commuter train station.

A direct rail link between Montréal – Pierre Elliott Trudeau International Airport and Montréal's Centre is also proposed by the Plan.

The Plan also calls for the consolidation of employment areas, such as the surroundings of the international airport and the Côte-de-Liesse Expressway.

Finally, the Master Plan identifies areas designated for residential development, notably in the boroughs of Pierrefonds / Senneville and Beaconsfield / Baie-d'Urfé.

Citizens are invited to attend the OCPM information sessions on the Ville de Montréal Master Plan which will be held from May 17 to June 16, across the City:

May 17 Église Notre-Dame-des-Neiges

7:00 p.m. Parish Hall

5320 Côte-des-Neiges Road (Côte-des-Neiges metro)

May 19 Fraternité des policiers et policières de Montréal

7:00 p.m. 480 Gilford Street (Laurier metro)

May 25 Dollard-Des Ormeaux Civic Centre 7:00 p.m. 12001 De Salaberry Boulevard

May 26 Borough Council Chamber 7:00 p.m. Borough of Montréal-Nord

4243 Charleroi Street

May 31 Église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle

7:00 p.m. Parish Hall

2525 Pie IX Boulevard

(Pie-IX metro)

June 2 Centre d'éducation des adultes (CEDA)

7:00 p.m. 2515 Delisle Street

(Lionel-Groulx metro)

June 7 OCPM

7:00 p.m. 1550 Metcalfe Street

14<sup>th</sup> Floor (Peel metro)

June 9 Centre de loisirs Saint-Mathieu

7:00 p.m. 7110 8<sup>th</sup> Avenue

(Saint-Michel metro)

June 14 Centre de loisirs Saint-Laurent

7:00 p.m. 1375 Grenet Street (Côte-Vertu metro)

June 16 Sarto Desnoyers Community Centre

7:00 p.m. 1335 Lakeshore Road

Borough of Dorval / L'Île-Dorval

Citizens are also invited to express their opinions and present statements on June 21 and 22 at Centre 7400, 7400 Saint-Laurent Boulevard (De Castelnau metro).

The revised draft version of the Master Plan presents a planning and development vision for the City, as well as measures for implementing the goals and objectives resulting from that vision. The Master Plan endorses the principles of sustainable development and favours public transportation and high-quality architecture and urban landscapes. It sets the main regulatory guidelines in terms of land use and building density and a municipal investment strategy. It also presents 26 areas that will require further detailed planning after the Master Plan is adopted. The draft version of the Plan also contains a complementary document that establishes the rules and criteria that will be integrated into the boroughs' urban planning by-laws which are adopted by borough councils.

Before the initial information session, Montrealers can obtain more information on the Master Plan's public consultation at the following address: www.ocpm.qc.ca, or by calling 872-8818.

-30-

For more information:

Jean-Charles Panneton Conseiller en planification (514) 872-8404 Média : Cités nouvelles

Ville de Montréal

**COMMUNIQUÉ**Pour diffusion immédiate

### <u>Le nouveau Plan d'urbanisme</u> MONTRÉAL LANCE LA CONSULTATION PUBLIQUE

Montréal, le 28 avril 2004 – «J'invite les Montréalaises et les Montréalais à participer en grand nombre aux assemblées publiques portant sur le Plan d'urbanisme afin de poser des questions, de faire des suggestions et de nous faire part de leurs commentaires », a déclaré le maire de Montréal, M. Gérald Tremblay, au sujet de la consultation publique sur la version préliminaire du Plan d'urbanisme révisé, qui se tiendra du 17 mai au 22 juin, menée par l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM). Le projet de Plan d'urbanisme a été approuvé par le conseil municipal lors de la séance du 27 avril.

«Le Plan d'urbanisme sera le document de référence en matière d'aménagement et de mise en valeur du territoire aussi bien pour la Ville que pour ses partenaires privés et publics. Le Plan définit les cadres d'intervention pour assurer un développement durable et harmonieux, pour accroître l'importance du transport collectif et pour améliorer la beauté de notre ville », a précisé M. Robert Libman, membre du comité exécutif et responsable de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et de l'architecture.

Le Plan d'urbanisme soutient plusieurs orientations qui concernent le territoire des arrondissements de l'ouest de l'île de Montréal (L'Île Bizard-Sainte-Geneviève-Sainte-Anne-de-Bellevue, Beaconsfield-Baie-d'Urfé, Pierrefonds-Senneville, Dollard-Des Ormeaux-Roxboro, Kirkland et Pointe-Claire).

Le Plan préconise plusieurs interventions de protection et de mise en valeur du patrimoine naturel. Signalons d'abord l'aménagement du parcours riverain le long des berges des lacs Saint-Louis et des Deux-Montagnes et de la rivière des Prairies. Le Plan soutient aussi la mise en valeur des parcs-nature (l'Anse-à-l'Orme, Cap Saint-Jacques, Bois-de-Liesse et Bois-de-l'Île-Bizard) et celle du parc agricole du Bois-de-la-Roche et de l'arboretum Morgan. Soulignons également la mise en valeur des milieux naturels dont le bois Angell, où les activités urbaines seront intégrées au milieu naturel.

En matière d'infrastructures routières, le Plan propose le prolongement du boulevard Jacques-Bizard jusqu'à l'autoroute 40, ainsi que le prolongement des boulevards de Pierrefonds et Morgan dont le tracé reste à déterminer.

Le Plan met de l'avant l'intensification et la diversification des activités urbaines aux abords de certaines gares des deux lignes de train de banlieue qui parcourent le territoire des arrondissements de l'ouest de l'île. C'est le cas notamment des gares Baie-d'Urfé, Beaurepaire, Cedar Park sur la ligne de Rigaud, et des gares Roxboro-Pierrefonds, Sunnybrooke et de la gare projetée de Cheval-Blanc, sur la ligne de Deux-Montagnes.

Finalement, les secteurs propices à la construction résidentielle sont désignés dans le Plan d'urbanisme, notamment dans les arrondissements de Pierrefonds-Senneville et de Beaconsfield-Baie-d'Urfé.

Les citoyens sont invités à assister aux séances d'information de l'OCPM sur le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal qui se tiendront du 17 mai au 16 juin, à travers le territoire montréalais :

17 mai	Église Notre-Dame-des-Neiges
--------	------------------------------

19h00 Salle paroissiale

5320, chemin De La Côte des Neiges

(métro Côte-des-Neiges)

19 mai Fraternité des policiers et policières de Montréal

19h00 480, rue Gilford

(métro Laurier)

25 mai Centre civique de Dollard-Des Ormeaux

19h00 12001, boulevard de Salaberry

26 mai Salle du conseil d'arrondissement 19h00 Arrondissement de Montréal-Nord

4243, rue Charleroi

31 mai Église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle

Salle paroissiale 19h00

2525, boulevard Pie-IX

(métro Pie-IX)

2 juin Centre d'éducation des adultes (CEDA)

19h00 2515, rue Delisle

(métro Lionel-Groulx)

7 juin OCPM

19h00 1550, Metcalfe

14<sup>e</sup> étage (métro Peel)

9 juin Centre de loisirs Saint-Mathieu

19h00 7110, 8<sup>e</sup> avenue

(métro Saint-Michel)

14 juin Centre de loisirs Saint-Laurent

19h00 1375, rue Grenet

(métro Côte-Vertu)

16 juin Centre communautaire Sarto-Desnoyers

19h00 1335, chemin du Bord du Lac

Arrondissement de Dorval-L'Île-Dorval

Les citoyens et citoyennes sont également invités à exprimer leurs opinions et à présenter leurs mémoires les 21 et 22 juin au Centre 7400, situé au 7400, boulevard Saint-Laurent (métro de Castelnau).

Le projet de Plan d'urbanisme révisé présente la vision d'aménagement et de développement du territoire de Montréal ainsi que les mesures servant à mettre en œuvre les orientations et les objectifs qui en découlent. Le Plan d'urbanisme s'appuie sur les fondements du développement durable et accorde la priorité au transport collectif et à la qualité de l'architecture et du paysage urbain. Il dresse les principaux paramètres réglementaires, en matière d'affectation du sol et de densité de construction, et soutient une stratégie municipale d'investissements. Il présente 26 secteurs qui feront l'objet d'une planification détaillée subséquente à l'adoption du Plan d'urbanisme. Le projet de Plan comprend également le document complémentaire, qui précise les règles et les critères auxquels se conformeront les règlements d'urbanisme adoptés par les conseils d'arrondissement.

D'ici la première séance d'information, les Montréalaises et les Montréalais peuvent obtenir plus d'information sur la consultation publique sur le Plan d'urbanisme à l'adresse suivante : <a href="https://www.ocpm.qc.ca">www.ocpm.qc.ca</a>, ou en téléphonant au numéro 872-8818.

- 30 -

Renseignements: Jean-Charles Panneton

Conseiller en planification

(514) 872-8404

**Média:** The West Island Time

Ville de Montréal

**COMMUNIQUÉ**Pour diffusion immédiate

### <u>Le nouveau Plan d'urbanisme</u> MONTRÉAL LANCE LA CONSULTATION PUBLIQUE

Montréal, le 28 avril 2004 – «J'invite les Montréalaises et les Montréalais à participer en grand nombre aux assemblées publiques portant sur le Plan d'urbanisme afin de poser des questions, de faire des suggestions et de nous faire part de leurs commentaires », a déclaré le maire de Montréal, M. Gérald Tremblay, au sujet de la consultation publique sur la version préliminaire du Plan d'urbanisme révisé, qui se tiendra du 17 mai au 22 juin, menée par l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM). Le projet de Plan d'urbanisme a été approuvé par le conseil municipal lors de la séance du 27 avril.

«Le Plan d'urbanisme sera le document de référence en matière d'aménagement et de mise en valeur du territoire aussi bien pour la Ville que pour ses partenaires privés et publics. Le Plan définit les cadres d'intervention pour assurer un développement durable et harmonieux, pour accroître l'importance du transport collectif et pour améliorer la beauté de notre ville », a précisé M. Robert Libman, membre du comité exécutif et responsable de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et de l'architecture.

Le Plan d'urbanisme soutient plusieurs orientations qui concernent le territoire de l'arrondissement de Pointe-Claire.

Le Plan préconise des interventions de protection et de mise en valeur du patrimoine naturel, dont principalement le parcours riverain le long des berges du lac Saint-Louis. De même, le patrimoine bâti de plusieurs secteurs résidentiels, dont notamment le village de Pointe-Claire, seront visés par des mesures de protection et de mise en valeur.

En vue d'encourager l'utilisation du transport collectif, le Plan met de l'avant l'intensification et la diversification des activités urbaines aux abords de certaines gares de la ligne de train de banlieue de Rigaud, dont la gare Cedar Park. Des mesures préférentielles au transport collectif seront aussi étudiées dans l'axe du boulevard Saint-Jean et du chemin Sommerset.

Le Plan préconise également l'intensification et la diversification des activités urbaines du secteur commercial de Fairview-Pointe-Claire.

En matière d'infrastructures routières, le Plan propose le prolongement du boulevard Jacques-Bizard jusqu'à l'autoroute 40.

Les citoyens sont invités à assister aux séances d'information de l'OCPM sur le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal qui se tiendront du 17 mai au 16 juin, à travers le territoire montréalais :

17 mai Église Notre-Dame-des-Neiges

19h00 Salle paroissiale

5320, chemin De La Côte des Neiges

(métro Côte-des-Neiges)

19 mai Fraternité des policiers et policières de Montréal

19h00 480, rue Gilford (métro Laurier)

25 mai Centre civique de Dollard-Des Ormeaux

19h00 12001, boulevard de Salaberry

26 mai Salle du conseil d'arrondissement 19h00 Arrondissement de Montréal-Nord

4243, rue Charleroi

31 mai Église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle

19h00 Salle paroissiale

2525, boulevard Pie-IX

(métro Pie-IX)

2 juin Centre d'éducation des adultes (CEDA)

19h00 2515, rue Delisle

(métro Lionel-Groulx)

7 juin OCPM

19h00 1550, Metcalfe

14<sup>e</sup> étage (métro Peel)

9 juin Centre de loisirs Saint-Mathieu

19h00 7110, 8<sup>e</sup> avenue

(métro Saint-Michel)

14 juin Centre de loisirs Saint-Laurent

19h00 1375, rue Grenet

(métro Côte-Vertu)

16 juin Centre communautaire Sarto-Desnoyers

19h00 1335, chemin du Bord du Lac

Arrondissement de Dorval-L'Île-Dorval

Les citoyens et citoyennes sont également invités à exprimer leurs opinions et à présenter leurs mémoires les 21 et 22 juin au Centre 7400, situé au 7400, boulevard Saint-Laurent (métro de Castelnau).

Le projet de Plan d'urbanisme révisé présente la vision d'aménagement et de développement du territoire de Montréal ainsi que les mesures servant à mettre en œuvre les orientations et les objectifs qui en découlent. Le Plan d'urbanisme s'appuie sur les fondements du développement durable et accorde la priorité au transport collectif et à la qualité de l'architecture et du paysage urbain. Il dresse les principaux paramètres réglementaires, en matière d'affectation du sol et de densité de construction, et soutient une stratégie municipale d'investissements. Il présente 26 secteurs qui feront l'objet d'une planification détaillée subséquente à l'adoption du Plan

d'urbanisme. Le projet de Plan comprend également le document complémentaire, qui précise les règles et les critères auxquels se conformeront les règlements d'urbanisme adoptés par les conseils d'arrondissement.

D'ici la première séance d'information, les Montréalaises et les Montréalais peuvent obtenir plus d'information sur la consultation publique sur le Plan d'urbanisme à l'adresse suivante : <a href="https://www.ocpm.qc.ca">www.ocpm.qc.ca</a>, ou en téléphonant au numéro 872-8818.

- 30 -

Renseignements: Jean-Charles Panneton

Conseiller en planification

(514) 872-8404

**Média:** The West Island Time

Ville de Montréal

**PRESS RELEASE** 

For immediate release

# The new Master Plan MONTRÉAL LAUNCHES THE PUBLIC CONSULTATION

Montréal, April 28, 2004 – "I invite Montrealers to participate in the public meetings on the Master Plan by asking questions, making suggestions and sharing their comments with us", declared Montréal Mayor, Mr. Gérald Tremblay, speaking about the public consultation on the draft version of the revised Master Plan that will be held by the Office de consultation publique de Montréal (OCPM) from May 17 to June 22. The draft version of the Master Plan was approved by City Council during its meeting on April 27.

"The Master Plan will be the urban planning reference document for the City as well as its private and public partners. The Plan sets out a framework for action to ensure sustainable and harmonious development, increase the importance of public transportation and improve the beauty of our City", stated Mr. Robert Libman, Executive Committee member responsible for urban and regional planning.

The Master Plan sets numerous goals that apply to the **borough of Pointe-Claire**.

The Plan favours numerous interventions aimed at preserving and improving the natural heritage, notably in terms of the waterside roadway along the shores of lac Saint-Louis. In addition, the build heritage of numerous residential areas, such as Pointe-Claire Village, will be designated for protection and enhancement measures.

In order to encourage the use of public transportation, the Plan recommends increasing the intensity and density of urban activities in the vicinity of some stations along the Rigaud commuter train line, such as Cedar Park station. Potential preferential measures for public transportation will also be studied along Saint-Jean Boulevard and Sommerset Road.

The Plan also favours the intensification and diversification of urban activities in the commercial area of Fairview-Pointe-Claire.

In terms of road infrastructure, the plan proposes the extension of Jacques-Bizard Boulevard to Highway 40.

Citizens are invited to attend the OCPM information sessions on the Ville de Montréal Master Plan which will be held from May 17 to June 16, across the City:

May 17 Église Notre-Dame-des-Neiges

7:00 p.m. Parish Hall

5320 Côte-des-Neiges Road (Côte-des-Neiges metro)

May 19 Fraternité des policiers et policières de Montréal

7:00 p.m. 480 Gilford Street

(Laurier metro)

May 25 Dollard-Des Ormeaux Civic Centre 7:00 p.m. 12001 De Salaberry Boulevard

May 26 Borough Council Chamber 7:00 p.m. Borough of Montréal-Nord

4243 Charleroi Street

May 31 Église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle

7:00 p.m. Parish Hall

2525 Pie IX Boulevard

(Pie-IX metro)

June 2 Centre d'éducation des adultes (CEDA)

7:00 p.m. 2515 Delisle Street

(Lionel-Groulx metro)

June 7 OCPM

7:00 p.m. 1550 Metcalfe Street

14<sup>th</sup> Floor (Peel metro)

June 9 Centre de loisirs Saint-Mathieu

7:00 p.m. 7110 8<sup>th</sup> Avenue

(Saint-Michel metro)

June 14 Centre de loisirs Saint-Laurent

7:00 p.m. 1375 Grenet Street

(Côte-Vertu metro)

June 16 Sarto Desnoyers Community Centre

7:00 p.m. 1335 Lakeshore Road

Borough of Dorval / L'Île-Dorval

Citizens are also invited to express their opinions and present statements on June 21 and 22 at Centre 7400, 7400 Saint-Laurent Boulevard (De Castelnau metro).

The revised draft version of the Master Plan presents a planning and development vision for the City, as well as measures for implementing the goals and objectives resulting from that vision. The Master Plan endorses the principles of sustainable development and favours public transportation and high-quality architecture and urban landscapes. It sets the main regulatory guidelines in terms of land use and building density and a municipal investment strategy. It also presents 26 areas that will require further detailed planning after the Master Plan is adopted. The draft version of the Plan also contains a complementary document that establishes the rules and criteria that will be integrated into the boroughs' urban planning by-laws which are adopted by borough councils.

Before the initial information session, Montrealers can obtain more information on the Master Plan's public consultation at the following address: <a href="www.ocpm.qc.ca">www.ocpm.qc.ca</a>, or by calling 872-8818.

-30-

For more information:

Jean-Charles Panneton Conseiller en planification (514) 872-8404 Média: The Suburban

Ville de Montréal

**COMMUNIQUÉ**Pour diffusion immédiate

### <u>Le nouveau Plan d'urbanisme</u> MONTRÉAL LANCE LA CONSULTATION PUBLIQUE

Montréal, le 28 avril 2004 – «J'invite les Montréalaises et les Montréalais à participer en grand nombre aux assemblées publiques portant sur le Plan d'urbanisme afin de poser des questions, de faire des suggestions et de nous faire part de leurs commentaires », a déclaré le maire de Montréal, M. Gérald Tremblay, au sujet de la consultation publique sur la version préliminaire du Plan d'urbanisme révisé, qui se tiendra du 17 mai au 22 juin, menée par l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM). Le projet de Plan d'urbanisme a été approuvé par le conseil municipal lors de la séance du 27 avril.

«Le Plan d'urbanisme sera le document de référence en matière d'aménagement et de mise en valeur du territoire aussi bien pour la Ville que pour ses partenaires privés et publics. Le Plan définit les cadres d'intervention pour assurer un développement durable et harmonieux, pour accroître l'importance du transport collectif et pour améliorer la beauté de notre ville », a précisé M. Robert Libman, membre du comité exécutif et responsable de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et de l'architecture.

Le Plan d'urbanisme soutient plusieurs orientations qui concernent le territoire des arrondissements de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, de Westmount, de Côte-Saint-Luc-Hampstead-Montréal-Ouest, de Saint-Laurent, de Dollard-Des Ormeaux-Roxboro, de Kirkland, de Dorval-L'Île-Dorval, de Pointe-Claire, de Beaconsfield-Baie-d'Urfé et de Pierrefonds-Senneville.

Le Plan préconise plusieurs interventions de protection et de mise en valeur du patrimoine naturel. Signalons d'abord la protection et la mise en valeur de l'arrondissement historique et naturel du mont Royal. Le Plan soutient aussi l'aménagement du parcours riverain le long des berges des lacs Saint-Louis et des Deux-Montagnes et de la rivière des Prairies. Il préconise également la mise en valeur des parcs-nature (l'Anse-à-l'Orme, Cap Saint-Jacques et Bois-de-l'Île-Bizard) et celle du parc agricole du Bois-de-la-Roche et de l'arboretum Morgan. Soulignons, finalement, la. protection et la mise en valeur des milieux naturels dont le bois Angell, où les activités urbaines seront intégrées à ces milieux.

En matière de transport, le Plan préconise une augmentation de l'utilisation du transport collectif. Le Plan met de l'avant l'intensification et la diversification des activités urbaines aux abords de certaines gares des deux lignes de train de banlieue qui parcourent le territoire des arrondissements de l'ouest de l'île. C'est le cas notamment des gares Baie-d'Urfé, Beaurepaire, Dorval et Cedar Park, sur la ligne de Rigaud, et des gares Roxboro-Pierrefonds, Sunnybrooke et de la gare projetée de Cheval-Blanc, sur la ligne de Deux-Montagnes. Le Plan propose aussi l'aménagement de deux nouvelles gares sur la ligne de train de Blainville dans les arrondissements de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce et de Côte-Saint-Luc-Hampstead-Montréal-Ouest..

Des mesures d'incitation visent à intensifier et à diversifier les activités aux abords des stations de métro Namur, de la Savane, du Collège et Côte-Vertu. De même, le Plan propose de prolonger la ligne de métro 2 vers la gare Bois-Franc, afin de créer une station intermodale où les activités urbaines seraient aussi intensifiées

Une liaison ferroviaire directe entre l'aéroport international Montréal – Pierre-Elliott-Trudeau et le Centre de Montréal est également soutenue par le Plan.

En matière d'infrastructures routières, le Plan propose le réaménagement des échangeurs Dorval et Turcot, le prolongement du boulevard Jacques-Bizard jusqu'à l'autoroute 40, ainsi que le prolongement des boulevards de Pierrefonds et Morgan dont le tracé reste à déterminer. Des études seront aussi conduites pour déterminer des liens routiers dans l'axe du boulevard Cavendish.

Le Plan propose la consolidation des secteurs d'emplois, dont notamment le Technoparc, les abords de l'aéroport international, ceux de l'autoroute De La Côte-de-Liesse, les secteurs de la Cité scientifique et les abords des stations de métro Namur et De La Savane.

Les secteurs propices à la construction résidentielle sont désignés dans le Plan d'urbanisme, notamment dans les arrondissements de Pierrefonds-Senneville, de Beaconsfield-Baie-d'Urfé et de Saint-Laurent. De même, la Stratégie de revitalisation urbaine intégrée sera mise en œuvre dans le secteur situé à l'ouest de l'avenue O'Brien et au nord du boulevard de la Côte-Vertu, dans l'arrondissement de Saint-Laurent, et dans les secteurs résidentiels situés au nord du chemin de la Côte-Sainte-Catherine et à l'est de l'autoroute Décarie, dans le quartier Côte-des-Neiges.

Les activités ferroviaires sont maintenues dans les triages Côte-Saint-Luc et Taschereau. Des mesures sont toutefois prévues afin d'atténuer le bruit causé par ces activités. Des interventions semblables d'atténuation du bruit sont également envisagées aux abords de l'autoroute Décarie; dans ce dernier cas, d'autres interventions visent aussi à améliorer la qualité du paysage urbain.

Les citoyens sont invités à assister aux séances d'information de l'OCPM sur le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal qui se tiendront du 17 mai au 16 juin, à travers le territoire montréalais :

17 mai 19h00	Église Notre-Dame-des-Neiges Salle paroissiale		
	5320, chemin De La Côte des Neiges (métro Côte-des-Neiges)		
19 mai 19h00	Fraternité des policiers et policières de Montréal 480, rue Gilford (métro Laurier)		
25 mai 19h00	Centre civique de Dollard-Des Ormeaux 12001, boulevard de Salaberry		
26 mai 19h00	Salle du conseil d'arrondissement Arrondissement de Montréal-Nord 4243, rue Charleroi		
31 mai	Église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle		

19h00 Salle paroissiale

2525, boulevard Pie-IX

(métro Pie-IX)

2 juin Centre d'éducation des adultes (CEDA)

19h00 2515, rue Delisle

(métro Lionel-Groulx)

7 juin OCPM

19h00 1550, Metcalfe

14<sup>e</sup> étage (métro Peel)

9 juin Centre de loisirs Saint-Mathieu

19h00 7110, 8<sup>e</sup> avenue

(métro Saint-Michel)

14 juin Centre de loisirs Saint-Laurent

19h00 1375, rue Grenet (métro Côte-Vertu)

16 juin Centre communautaire Sarto-Desnoyers

19h00 1335, chemin du Bord du Lac

Arrondissement de Dorval-L'Île-Dorval

Les citoyens et citoyennes sont également invités à exprimer leurs opinions et à présenter leurs mémoires les 21 et 22 juin au Centre 7400, situé au 7400, boulevard Saint-Laurent (métro de Castelnau).

Le projet de Plan d'urbanisme révisé présente la vision d'aménagement et de développement du territoire de Montréal ainsi que les mesures servant à mettre en œuvre les orientations et les objectifs qui en découlent. Le Plan d'urbanisme s'appuie sur les fondements du développement durable et accorde la priorité au transport collectif et à la qualité de l'architecture et du paysage urbain. Il dresse les principaux paramètres réglementaires, en matière d'affectation du sol et de densité de construction, et soutient une stratégie municipale d'investissements. Il présente 26 secteurs qui feront l'objet d'une planification détaillée subséquente à l'adoption du Plan d'urbanisme. Le projet de Plan comprend également le document complémentaire, qui précise les règles et les critères auxquels se conformeront les règlements d'urbanisme adoptés par les conseils d'arrondissement.

D'ici la première séance d'information, les Montréalaises et les Montréalais peuvent obtenir plus d'information sur la consultation publique sur le Plan d'urbanisme à l'adresse suivante : www.ocpm.qc.ca, ou en téléphonant au numéro 872-8818.

Renseignements: Jean-Charles Panneton

Conseiller en planification

(514) 872-8404

Média: The Suburban

Ville de Montréal

**PRESS RELEASE**For immediate release

# The new Master Plan MONTRÉAL LAUNCHES THE PUBLIC CONSULTATION

**Montréal, April 28, 2004** – "I invite Montrealers to participate in the public meetings on the Master Plan by asking questions, making suggestions and sharing their comments with us", declared Montréal Mayor, Mr. Gérald Tremblay, speaking about the public consultation on the draft version of the revised Master Plan that will be held by the Office de consultation publique de Montréal (OCPM) from May 17 to June 22. The draft version of the Master Plan was approved by City Council during its meeting on April 27.

"The Master Plan will be the urban planning reference document for the City as well as its private and public partners. The Plan sets out a framework for action to ensure sustainable and harmonious development, increase the importance of public transportation and improve the beauty of our City", stated Mr. Robert Libman, Executive Committee member responsible for urban and regional planning.

The Master Plan sets numerous goals that apply to the **boroughs of Côte-des-Neiges** / **Notre-Dame-de-Grâce**, Westmount, Côte-Saint-Luc / Hampstead / Montréal-Ouest, Saint-Laurent, Dollard-Des Ormeaux / Roxboro, Kirkland, Dorval / L'Île-Dorval, Pointe-Claire, Beaconsfield / Baie-d'Urfé and Pierrefonds / Senneville.

The Plan favours numerous interventions aimed at preserving and improving the natural heritage. First, the City intends to preserve and enhance the Mount Royal historic and natural district. The Plan also intends to enhance the waterside roadway along the shores of lac Saint-Louis and lac des Deux-Montagnes as well as rivière des Prairies. It also calls for the improvement of nature parks (Anse-à-l'Orme, Cap-Saint-Jacques and Bois-de-l'Île-Bizard) as well as Bois-de-la-Roche agricultural park and the Morgan Arboretum. Another important goal is the enhancement of natural areas such as Angell Woods, where urban activities will be integrated with the natural environment.

In terms of transportation, the Plan favours the increasing use of public transportation. It recommends increasing the intensity and density of urban activities in the vicinity of some stations along the two West Island commuter train lines. This applies notably to the Baie-d'Urfé, Beaurepaire, Dorval and Cedar Park stations on the Rigaud line. On the Deux-Montagnes line, the Plan identifies the Roxboro-Pierrefonds and Sunnybrooke stations as well as the proposed Cheval-Blanc commuter train station. The Plan also proposes the construction of two new stations on the Blainville commuter train line in the boroughs of Côte-des-Neiges / Notre-Dame-de-Grâce and Côte-Saint-Luc / Hampstead / Montréal-Ouest.

Incentive measures are aimed at increasing the intensity and density of activities in the vicinity of the Namur, De la Savane, Du Collège and Côte-Vertu metro stations. In addition, the Plan

proposes the extension of metro line 2 to the Bois-Franc commuter train station in order to create an intermodal station where urban activities would also be intensified.

A direct rail link between Montréal – Pierre Elliott Trudeau International Airport and Montréal's Centre is also proposed by the Plan.

In terms of road infrastructure, the plan proposes redesigning the Dorval and Turcot interchanges, the extension of Jacques-Bizard Boulevard to Highway 40 as well as the extension of Pierrefonds and Morgan Boulevards (precise route to be defined). Studies will also be conducted in order to define road links in the Cavendish Boulevard corridor.

The Plan also calls for the consolidation of employment areas, such as the Technoparc, the Cité scientifique area and the surroundings of the international airport, the Côte-de-Liesse Expressway as well as the Namur and De La Savane metro stations.

The Master Plan identifies areas designated for residential development, notably in the boroughs of Pierrefonds / Senneville, Beaconsfield / Baie-d'Urfé and Saint-Laurent. In addition, an integrated urban revitalization strategy will be implemented in the area located west of O'Brien Avenue and north of Côte-Vertu Boulevard, in the borough of Saint-Laurent, and in the residential areas located north of Côte-Sainte-Catherine Road and east of Decarie Expressway, in the Côte-des-Neiges neighbourhood.

Railway activities are maintained in the Côte-Saint-Luc and Taschereau marshalling yards. Mitigation measures are however planned in order to reduce the noise level generated from these activities. Similar interventions could also be used to reduce noise levels along the Décarie Expressway. Measures are also planned to improve the urban landscapes adjacent to this expressway.

Citizens are invited to attend the OCPM information sessions on the Ville de Montréal Master Plan which will be held from May 17 to June 16, across the City:

May 17 Église Notre-Dame-des-Neiges

7:00 p.m. Parish Hall

5320 Côte-des-Neiges Road (Côte-des-Neiges metro)

May 19 Fraternité des policiers et policières de Montréal

7:00 p.m. 480 Gilford Street (Laurier metro)

May 25 Dollard-Des Ormeaux Civic Centre 7:00 p.m. 12001 De Salaberry Boulevard

May 26 Borough Council Chamber 7:00 p.m. Borough of Montréal-Nord 4243 Charleroi Street

May 31 Église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle

7:00 p.m. Parish Hall

2525 Pie IX Boulevard

(Pie-IX metro)

June 2 Centre d'éducation des adultes (CEDA)

7:00 p.m. 2515 Delisle Street

(Lionel-Groulx metro)

June 7 OCPM

7:00 p.m. 1550 Metcalfe Street

14<sup>th</sup> Floor (Peel metro)

June 9 Centre de loisirs Saint-Mathieu

7:00 p.m. 7110 8<sup>th</sup> Avenue

(Saint-Michel metro)

June 14 Centre de loisirs Saint-Laurent

7:00 p.m. 1375 Grenet Street

(Côte-Vertu metro)

June 16 Sarto Desnoyers Community Centre

7:00 p.m. 1335 Lakeshore Road

Borough of Dorval / L'Île-Dorval

Citizens are also invited to express their opinions and present statements on June 21 and 22 at Centre 7400, 7400 Saint-Laurent Boulevard (De Castelnau metro).

The revised draft version of the Master Plan presents a planning and development vision for the City, as well as measures for implementing the goals and objectives resulting from that vision. The Master Plan endorses the principles of sustainable development and favours public transportation and high-quality architecture and urban landscapes. It sets the main regulatory guidelines in terms of land use and building density and a municipal investment strategy. It also presents 26 areas that will require further detailed planning after the Master Plan is adopted. The draft version of the Plan also contains a complementary document that establishes the rules and criteria that will be integrated into the boroughs' urban planning by-laws which are adopted by borough councils.

Before the initial information session, Montrealers can obtain more information on the Master Plan's public consultation at the following address: <a href="www.ocpm.qc.ca">www.ocpm.qc.ca</a>, or by calling 872-8818.

-30-

For more information:

Jean-Charles Panneton Conseiller en planification (514) 872-8404 Média: Nouvelles Saint-Laurent News

Ville de Montréal

**COMMUNIQUÉ**Pour diffusion immédiate

### <u>Le nouveau Plan d'urbanisme</u> MONTRÉAL LANCE LA CONSULTATION PUBLIQUE

Montréal, le 28 avril 2004 – «J'invite les Montréalaises et les Montréalais à participer en grand nombre aux assemblées publiques portant sur le Plan d'urbanisme afin de poser des questions, de faire des suggestions et de nous faire part de leurs commentaires », a déclaré le maire de Montréal, M. Gérald Tremblay, au sujet de la consultation publique sur la version préliminaire du Plan d'urbanisme révisé, qui se tiendra du 17 mai au 22 juin, menée par l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM). Le projet de Plan d'urbanisme a été approuvé par le conseil municipal lors de la séance du 27 avril.

«Le Plan d'urbanisme sera le document de référence en matière d'aménagement et de mise en valeur du territoire aussi bien pour la Ville que pour ses partenaires privés et publics. Le Plan définit les cadres d'intervention pour assurer un développement durable et harmonieux, pour accroître l'importance du transport collectif et pour améliorer la beauté de notre ville », a précisé M. Robert Libman, membre du comité exécutif et responsable de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et de l'architecture.

Le Plan d'urbanisme soutient plusieurs orientations qui concernent le territoire de l'arrondissement de Saint-Laurent.

Le Plan propose la consolidation des secteurs d'emplois, notamment le Technoparc ainsi que les abords de l'aéroport international et de l'autoroute De La Côte-de-Liesse. Il soutient également l'intensification et la diversification des activités du secteur commercial localisé de part et d'autre du boulevard De La Côte Vertu.

En matière de transport, le Plan préconise une augmentation de l'utilisation du transport collectif. À cet effet, des mesures d'incitation visent à intensifier et à diversifier les activités aux abords des stations de métro du Collège et Côte-Vertu. De même, le Plan propose de prolonger la ligne de métro 2 vers la gare Bois-Franc, afin de créer une station intermodale où les activités urbaines seraient aussi intensifiées. Des études seront également conduites pour déterminer des liens routiers dans l'axe du boulevard Cavendish.

Le secteur, actuellement occupé par le terrain de golf du secteur Bois-Franc, est voué à des fins résidentielles. De même, la Stratégie de revitalisation urbaine intégrée sera mise en œuvre dans le secteur situé à l'ouest de l'avenue O'Brien et au nord du boulevard de la Côte-Vertu.

Les citoyens sont invités à assister aux séances d'information de l'OCPM sur le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal qui se tiendront du 17 mai au 16 juin, à travers le territoire montréalais :

17 mai Église Notre-Dame-des-Neiges

19h00 Salle paroissiale

5320, chemin De La Côte des Neiges

(métro Côte-des-Neiges)

19 mai Fraternité des policiers et policières de Montréal

19h00 480, rue Gilford (métro Laurier)

25 mai Centre civique de Dollard-Des Ormeaux

19h00 12001, boulevard de Salaberry

26 mai Salle du conseil d'arrondissement 19h00 Arrondissement de Montréal-Nord

4243, rue Charleroi

31 mai Église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle

19h00 Salle paroissiale

2525, boulevard Pie-IX

(métro Pie-IX)

2 juin Centre d'éducation des adultes (CEDA)

19h00 2515, rue Delisle

(métro Lionel-Groulx)

7 juin OCPM

19h00 1550, Metcalfe

14<sup>e</sup> étage (métro Peel)

9 juin Centre de loisirs Saint-Mathieu

19h00 7110, 8<sup>e</sup> avenue

(métro Saint-Michel)

14 juin Centre de loisirs Saint-Laurent

19h00 1375, rue Grenet

(métro Côte-Vertu)

16 juin Centre communautaire Sarto-Desnoyers

19h00 1335, chemin du Bord du Lac

Arrondissement de Dorval-L'Île-Dorval

Les citoyens et citoyennes sont également invités à exprimer leurs opinions et à présenter leurs mémoires les 21 et 22 juin au Centre 7400, situé au 7400, boulevard Saint-Laurent (métro de Castelnau).

Le projet de Plan d'urbanisme révisé présente la vision d'aménagement et de développement du territoire de Montréal ainsi que les mesures servant à mettre en œuvre les orientations et les objectifs qui en découlent. Le Plan d'urbanisme s'appuie sur les fondements du développement durable et accorde la priorité au transport collectif et à la qualité de l'architecture et du paysage urbain. Il dresse les principaux paramètres réglementaires, en matière d'affectation du sol et de densité de construction, et soutient une stratégie municipale d'investissements. Il présente 26 secteurs qui feront l'objet d'une planification détaillée subséquente à l'adoption du Plan

d'urbanisme. Le projet de Plan comprend également le document complémentaire, qui précise les règles et les critères auxquels se conformeront les règlements d'urbanisme adoptés par les conseils d'arrondissement.

D'ici la première séance d'information, les Montréalaises et les Montréalais peuvent obtenir plus d'information sur la consultation publique sur le Plan d'urbanisme à l'adresse suivante : <a href="https://www.ocpm.qc.ca">www.ocpm.qc.ca</a>, ou en téléphonant au numéro 872-8818.

- 30 -

Renseignements: Jean-Charles Panneton

Conseiller en planification

(514) 872-8404

Média: Nouvelles Saint-Laurent News

Ville de Montréal

PRESS RELEASE

For immediate release

# The new Master Plan MONTRÉAL LAUNCHES THE PUBLIC CONSULTATION

Montréal, April 28, 2004 – "I invite Montrealers to participate in the public meetings on the Master Plan by asking questions, making suggestions and sharing their comments with us", declared Montréal Mayor, Mr. Gérald Tremblay, speaking about the public consultation on the draft version of the revised Master Plan that will be held by the Office de consultation publique de Montréal (OCPM) from May 17 to June 22. The draft version of the Master Plan was approved by City Council during its meeting on April 27.

"The Master Plan will be the urban planning reference document for the City as well as its private and public partners. The Plan sets out a framework for action to ensure sustainable and harmonious development, increase the importance of public transportation and improve the beauty of our City", stated Mr. Robert Libman, Executive Committee member responsible for urban and regional planning.

The Master Plan sets numerous goals that apply to the **borough of Saint-Laurent**.

The Plan calls for the consolidation of employment areas, such as the Technoparc and the surroundings of the international airport and Côte-de-Liesse Expressway. It recommends increasing the intensity and density of urban activities in the commercial area located along Côte-Vertu Boulevard.

In terms of transportation, the Plan favours the increasing use of public transportation. Incentive measures are aimed at increasing the intensity and density of activities in the vicinity of the Du Collège and Côte-Vertu metro stations. In addition, the Plan proposes the extension of metro line 2 to the Bois-Franc commuter train station in order to create an intermodal station where urban activities would also be intensified. Studies will also be conducted in order to define road links in the Cavendish Boulevard corridor.

The site presently occupied by a golf course in the Bois-Franc area is designated for residential development. In addition, an integrated urban revitalization strategy will be implemented in the area located west of O'Brien Avenue and north of Côte-Vertu Boulevard.

Citizens are invited to attend the OCPM information sessions on the Ville de Montréal Master Plan which will be held from May 17 to June 16, across the City:

May 17 Église Notre-Dame-des-Neiges

7:00 p.m. Parish Hall

5320 Côte-des-Neiges Road (Côte-des-Neiges metro)

May 19 Fraternité des policiers et policières de Montréal

7:00 p.m. 480 Gilford Street

(Laurier metro)

May 25 Dollard-Des Ormeaux Civic Centre 7:00 p.m. 12001 De Salaberry Boulevard

May 26 Borough Council Chamber 7:00 p.m. Borough of Montréal-Nord

4243 Charleroi Street

May 31 Église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle

7:00 p.m. Parish Hall

2525 Pie IX Boulevard

(Pie-IX metro)

June 2 Centre d'éducation des adultes (CEDA)

7:00 p.m. 2515 Delisle Street

(Lionel-Groulx metro)

June 7 OCPM

7:00 p.m. 1550 Metcalfe Street

14<sup>th</sup> Floor (Peel metro)

June 9 Centre de loisirs Saint-Mathieu

7:00 p.m. 7110 8<sup>th</sup> Avenue

(Saint-Michel metro)

June 14 Centre de loisirs Saint-Laurent

7:00 p.m. 1375 Grenet Street

(Côte-Vertu metro)

June 16 Sarto Desnoyers Community Centre

7:00 p.m. 1335 Lakeshore Road

Borough of Dorval / L'Île-Dorval

Citizens are also invited to express their opinions and present statements on June 21 and 22 at Centre 7400, 7400 Saint-Laurent Boulevard (De Castelnau metro).

The revised draft version of the Master Plan presents a planning and development vision for the City, as well as measures for implementing the goals and objectives resulting from that vision. The Master Plan endorses the principles of sustainable development and favours public transportation and high-quality architecture and urban landscapes. It sets the main regulatory guidelines in terms of land use and building density and a municipal investment strategy. It also presents 26 areas that will require further detailed planning after the Master Plan is adopted. The draft version of the Plan also contains a complementary document that establishes the rules and criteria that will be integrated into the boroughs' urban planning by-laws which are adopted by borough councils.

Before the initial information session, Montrealers can obtain more information on the Master Plan's public consultation at the following address: <a href="www.ocpm.qc.ca">www.ocpm.qc.ca</a>, or by calling 872-8818.

-30-

For more information:

Jean-Charles Panneton Conseiller en planification (514) 872-8404 Média: Le Messager Lachine – Dorval

Ville de Montréal

**COMMUNIQUÉ**Pour diffusion immédiate

#### <u>Le nouveau Plan d'urbanisme</u> MONTRÉAL LANCE LA CONSULTATION PUBLIQUE

Montréal, le 28 avril 2004 – «J'invite les Montréalaises et les Montréalais à participer en grand nombre aux assemblées publiques portant sur le Plan d'urbanisme afin de poser des questions, de faire des suggestions et de nous faire part de leurs commentaires », a déclaré le maire de Montréal, M. Gérald Tremblay, au sujet de la consultation publique sur la version préliminaire du Plan d'urbanisme révisé, qui se tiendra du 17 mai au 22 juin, menée par l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM). Le projet de Plan d'urbanisme a été approuvé par le conseil municipal lors de la séance du 27 avril.

«Le Plan d'urbanisme sera le document de référence en matière d'aménagement et de mise en valeur du territoire aussi bien pour la Ville que pour ses partenaires privés et publics. Le Plan définit les cadres d'intervention pour assurer un développement durable et harmonieux, pour accroître l'importance du transport collectif et pour améliorer la beauté de notre ville », a précisé M. Robert Libman, membre du comité exécutif et responsable de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et de l'architecture.

Le Plan d'urbanisme soutient plusieurs orientations qui concernent le territoire des arrondissements de Lachine et de Dorval-L'Île-Dorval.

Le parcours riverain et les berges du lac Saint-Louis seront mis en valeur, ainsi que le patrimoine bâti situé le long de ce parcours. Le point de rencontre du parcours du canal de Lachine et de la berge du lac fera l'objet d'une attention particulière en matière d'aménagement.

Le Plan prévoit aussi la transformation d'un certain nombre de secteurs. D'abord, dans l'arrondissement de Dorval–L'Île-Dorval, le réaménagement de l'échangeur Dorval sera jumelé à une intensification des activités urbaines et à l'aménagement d'un lien ferroviaire entre l'aéroport et le Centre.

Dans l'arrondissement de Lachine, le Plan préconise une requalification du secteur de Lachine Est en vue de diversifier les activités urbaines à des fins mixtes ou d'emplois. Il est aussi proposé de prolonger la rue Victoria vers Lachine Est. Le secteur localisé de part et d'autre de la rue Victoria, entre les  $20^{\rm e}$  et  $32^{\rm e}$  avenues, sera aussi voué à des fins mixtes.

Des mesures de revitalisation urbaine intégrée seront aussi mises en œuvre, dans l'arrondissement de Lachine, dans les secteurs résidentiels situés à l'est de la 32<sup>e</sup> avenue et dans le quartier Saint-Pierre.

Les citoyens sont invités à assister aux séances d'information de l'OCPM sur le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal qui se tiendront du 17 mai au 16 juin, à travers le territoire montréalais :

17 mai	Eglise Notre-Dame-des-Neiges		
10100	6 11 : : 1		

19h00 Salle paroissiale

5320, chemin De La Côte des Neiges

(métro Côte-des-Neiges)

19 mai Fraternité des policiers et policières de Montréal

19h00 480, rue Gilford (métro Laurier)

25 mai Centre civique de Dollard-Des Ormeaux

19h00 12001, boulevard de Salaberry

26 mai Salle du conseil d'arrondissement 19h00 Arrondissement de Montréal-Nord

4243, rue Charleroi

31 mai Église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle

19h00 Salle paroissiale

2525, boulevard Pie-IX

(métro Pie-IX)

2 juin Centre d'éducation des adultes (CEDA)

19h00 2515, rue Delisle

(métro Lionel-Groulx)

7 juin OCPM

19h00 1550, Metcalfe

14<sup>e</sup> étage (métro Peel)

9 juin Centre de loisirs Saint-Mathieu

19h00 7110, 8<sup>e</sup> avenue

(métro Saint-Michel)

14 juin Centre de loisirs Saint-Laurent

19h00 1375, rue Grenet (métro Côte-Vertu)

16 juin Centre communautaire Sarto-Desnoyers

19h00 1335, chemin du Bord du Lac

Arrondissement de Dorval-L'Île-Dorval

Les citoyens et citoyennes sont également invités à exprimer leurs opinions et à présenter leurs mémoires les 21 et 22 juin au Centre 7400, situé au 7400, boulevard Saint-Laurent (métro de Castelnau).

Le projet de Plan d'urbanisme révisé présente la vision d'aménagement et de développement du territoire de Montréal ainsi que les mesures servant à mettre en œuvre les orientations et les objectifs qui en découlent. Le Plan d'urbanisme s'appuie sur les fondements du développement durable et accorde la priorité au transport collectif et à la qualité de l'architecture et du paysage

urbain. Il dresse les principaux paramètres réglementaires, en matière d'affectation du sol et de densité de construction, et soutient une stratégie municipale d'investissements. Il présente 26 secteurs qui feront l'objet d'une planification détaillée subséquente à l'adoption du Plan d'urbanisme. Le projet de Plan comprend également le document complémentaire, qui précise les règles et les critères auxquels se conformeront les règlements d'urbanisme adoptés par les conseils d'arrondissement.

D'ici la première séance d'information, les Montréalaises et les Montréalais peuvent obtenir plus d'information sur la consultation publique sur le Plan d'urbanisme à l'adresse suivante : <a href="https://www.ocpm.qc.ca">www.ocpm.qc.ca</a>, ou en téléphonant au numéro 872-8818.

- 30 -

Renseignements: Jean-Charles Panneton

Conseiller en planification

(514) 872-8404

Média: Le Messager Lachine – Dorval

Ville de Montréal

PRESS RELEASE
For immediate release

### The new Master Plan MONTRÉAL LAUNCHES THE PUBLIC CONSULTATION

**Montréal, April 28, 2004** – "I invite Montrealers to participate in the public meetings on the Master Plan by asking questions, making suggestions and sharing their comments with us", declared Montréal Mayor, Mr. Gérald Tremblay, speaking about the public consultation on the draft version of the revised Master Plan that will be held by the Office de consultation publique de Montréal (OCPM) from May 17 to June 22. The draft version of the Master Plan was approved by City Council during its meeting on April 27.

"The Master Plan will be the urban planning reference document for the City as well as its private and public partners. The Plan sets out a framework for action to ensure sustainable and harmonious development, increase the importance of public transportation and improve the beauty of our City", stated Mr. Robert Libman, Executive Committee member responsible for urban and regional planning.

The Master Plan sets numerous goals that apply to the borough of Dorval / L'Île-Dorval.

The waterside roadway and the shores of lac Saint-Louis will be enhanced, as well as the built heritage located along this roadway. The junction of the Lachine Canal's waterside roadway with the shores of lac Saint-Louis will be carefully examined through detailed planning.

The Plan also favours the transformation of certain areas. First, in the borough of Dorval / L'Île-Dorval, the reconfiguration of the Dorval interchange will be coupled with the intensification of urban activities and the establishment of a railway link between the airport and the Centre.

In the borough of Lachine, the Plan intends to convert East Lachine into a highly diversified mixed-use or employment area. It is also proposed to extend Victoria Street towards East Lachine. The area adjacent to Victoria Street, between 20<sup>th</sup> and 32<sup>nd</sup> Avenues, will also be converted to mixed uses.

Measures of the integrated urban revitalization strategy will also be implemented in the borough of Lachine, more specifically in the residential areas located east of 32<sup>nd</sup> Avenue and in the Saint-Pierre neighbourhood.

Citizens are invited to attend the OCPM information sessions on the Ville de Montréal Master Plan which will be held from May 17 to June 16, across the City:

May 17 Église Notre-Dame-des-Neiges

7:00 p.m. Parish Hall

5320 Côte-des-Neiges Road (Côte-des-Neiges metro)

May 19 Fraternité des policiers et policières de Montréal

7:00 p.m. 480 Gilford Street

(Laurier metro)

May 25 Dollard-Des Ormeaux Civic Centre 7:00 p.m. 12001 De Salaberry Boulevard

May 26 Borough Council Chamber 7:00 p.m. Borough of Montréal-Nord 4243 Charleroi Street

May 31 Église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle

7:00 p.m. Parish Hall

2525 Pie IX Boulevard

(Pie-IX metro)

June 2 Centre d'éducation des adultes (CEDA)

7:00 p.m. 2515 Delisle Street (Lionel-Groulx metro)

June 7 OCPM

7:00 p.m. 1550 Metcalfe Street

14<sup>th</sup> Floor (Peel metro)

June 9 Centre de loisirs Saint-Mathieu

7:00 p.m. 7110 8<sup>th</sup> Avenue

(Saint-Michel metro)

June 14 Centre de loisirs Saint-Laurent

7:00 p.m. 1375 Grenet Street

(Côte-Vertu metro)

June 16 Sarto Desnoyers Community Centre

7:00 p.m. 1335 Lakeshore Road

Borough of Dorval / L'Île-Dorval

Citizens are also invited to express their opinions and present statements on June 21 and 22 at Centre 7400, 7400 Saint-Laurent Boulevard (De Castelnau metro).

The revised draft version of the Master Plan presents a planning and development vision for the City, as well as measures for implementing the goals and objectives resulting from that vision. The Master Plan endorses the principles of sustainable development and favours public transportation and high-quality architecture and urban landscapes. It sets the main regulatory guidelines in terms of land use and building density and a municipal investment strategy. It also presents 26 areas that will require further detailed planning after the Master Plan is adopted. The draft version of the Plan also contains a complementary document that establishes the rules and

criteria that will be integrated into the boroughs' urban planning by-laws which are adopted by borough councils.

Before the initial information session, Montrealers can obtain more information on the Master Plan's public consultation at the following address: <a href="www.ocpm.qc.ca">www.ocpm.qc.ca</a>, or by calling 872-8818.

-30-

For more information:

Jean-Charles Panneton Conseiller en planification (514) 872-8404 Média: The West End Chronicle

Ville de Montréal

**COMMUNIQUÉ**Pour diffusion immédiate

### <u>Le nouveau Plan d'urbanisme</u> MONTRÉAL LANCE LA CONSULTATION PUBLIQUE

Montréal, le 28 avril 2004 – «J'invite les Montréalaises et les Montréalais à participer en grand nombre aux assemblées publiques portant sur le Plan d'urbanisme afin de poser des questions, de faire des suggestions et de nous faire part de leurs commentaires », a déclaré le maire de Montréal, M. Gérald Tremblay, au sujet de la consultation publique sur la version préliminaire du Plan d'urbanisme révisé, qui se tiendra du 17 mai au 22 juin, menée par l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM). Le projet de Plan d'urbanisme a été approuvé par le conseil municipal lors de la séance du 27 avril.

«Le Plan d'urbanisme sera le document de référence en matière d'aménagement et de mise en valeur du territoire aussi bien pour la Ville que pour ses partenaires privés et publics. Le Plan définit les cadres d'intervention pour assurer un développement durable et harmonieux, pour accroître l'importance du transport collectif et pour améliorer la beauté de notre ville », a précisé M. Robert Libman, membre du comité exécutif et responsable de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et de l'architecture.

Le Plan d'urbanisme soutient plusieurs orientations qui concernent le territoire des arrondissements de Côte-Saint-Luc-Hampstead-Montréal-Ouest et de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce.

Le Plan soutient la protection et la mise en valeur de l'arrondissement historique et naturel du mont Royal. De même, le patrimoine bâti fait l'objet de mesures de mise en valeur, particulièrement dans les secteurs de Notre-Dame-de-Grâce, d'Hampstead et de Montréal-Ouest.

Les activités ferroviaires sont maintenues dans la gare de triage Côte-Saint-Luc. Des mesures sont toutefois prévues afin d'atténuer le bruit causé par ces activités. Des interventions semblables d'atténuation du bruit sont également prévues aux abords de l'autoroute Décarie; dans ce dernier cas, d'autres interventions visent aussi à améliorer la qualité du paysage urbain.

En matière de transport, le Plan préconise une augmentation de l'utilisation du transport collectif. À cet effet, le Plan propose l'aménagement de deux nouvelles gares sur la ligne de train de Blainville. Des études seront aussi conduites pour déterminer des liens routiers dans l'axe du boulevard Cavendish.

Les citoyens sont invités à assister aux séances d'information de l'OCPM sur le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal qui se tiendront du 17 mai au 16 juin, à travers le territoire montréalais :

17 mai Église Notre-Dame-des-Neiges

19h00 Salle paroissiale

5320, chemin De La Côte des Neiges

(métro Côte-des-Neiges)

19 mai	Fraternité des po	liciers et po	licières de l	Montréal
--------	-------------------	---------------	---------------	----------

19h00 480, rue Gilford (métro Laurier)

25 mai Centre civique de Dollard-Des Ormeaux

19h00 12001, boulevard de Salaberry

26 mai Salle du conseil d'arrondissement 19h00 Arrondissement de Montréal-Nord

4243, rue Charleroi

31 mai Église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle

19h00 Salle paroissiale

2525, boulevard Pie-IX

(métro Pie-IX)

2 juin Centre d'éducation des adultes (CEDA)

19h00 2515, rue Delisle

(métro Lionel-Groulx)

7 juin OCPM

19h00 1550, Metcalfe

14<sup>e</sup> étage (métro Peel)

9 juin Centre de loisirs Saint-Mathieu

19h00 7110, 8<sup>e</sup> avenue

(métro Saint-Michel)

14 juin Centre de loisirs Saint-Laurent

19h00 1375, rue Grenet

(métro Côte-Vertu)

16 juin Centre communautaire Sarto-Desnoyers

19h00 1335, chemin du Bord du Lac

Arrondissement de Dorval-L'Île-Dorval

Les citoyens et citoyennes sont également invités à exprimer leurs opinions et à présenter leurs mémoires les 21 et 22 juin au Centre 7400, situé au 7400, boulevard Saint-Laurent (métro de Castelnau).

Le projet de Plan d'urbanisme révisé présente la vision d'aménagement et de développement du territoire de Montréal ainsi que les mesures servant à mettre en œuvre les orientations et les objectifs qui en découlent. Le Plan d'urbanisme s'appuie sur les fondements du développement durable et accorde la priorité au transport collectif et à la qualité de l'architecture et du paysage urbain. Il dresse les principaux paramètres réglementaires, en matière d'affectation du sol et de densité de construction, et soutient une stratégie municipale d'investissements. Il présente 26 secteurs qui feront l'objet d'une planification détaillée subséquente à l'adoption du Plan d'urbanisme. Le projet de Plan comprend également le document complémentaire, qui précise

les règles et les critères auxquels se conformeront les règlements d'urbanisme adoptés par les conseils d'arrondissement.

D'ici la première séance d'information, les Montréalaises et les Montréalais peuvent obtenir plus d'information sur la consultation publique sur le Plan d'urbanisme à l'adresse suivante : <a href="https://www.ocpm.qc.ca">www.ocpm.qc.ca</a>, ou en téléphonant au numéro 872-8818.

- 30 -

Renseignements: Jean-Charles Panneton

Conseiller en planification

(514) 872-8404

Média: The West End Chronicle

Ville de Montréal

PRESS RELEASE

For immediate release

# The new Master Plan MONTRÉAL LAUNCHES THE PUBLIC CONSULTATION

Montréal, April 28, 2004 – "I invite Montrealers to participate in the public meetings on the Master Plan by asking questions, making suggestions and sharing their comments with us", declared Montréal Mayor, Mr. Gérald Tremblay, speaking about the public consultation on the draft version of the revised Master Plan that will be held by the Office de consultation publique de Montréal (OCPM) from May 17 to June 22. The draft version of the Master Plan was approved by City Council during its meeting on April 27.

"The Master Plan will be the urban planning reference document for the City as well as its private and public partners. The Plan sets out a framework for action to ensure sustainable and harmonious development, increase the importance of public transportation and improve the beauty of our City", stated Mr. Robert Libman, Executive Committee member responsible for urban and regional planning.

The Master Plan sets numerous goals that apply to the **boroughs of Côte-Saint-Luc** / **Hampstead** / **Montréal-Ouest and de Côte-des-Neiges** / **Notre-Dame-de-Grâce**.

The Plan intends to preserve and enhance the Mount Royal historic and natural district. In addition, the build heritage of numerous areas is under preservation and enhancement measures, notably for the Notre-Dame-de-Grâce, Hampstead and Montréal-Ouest areas.

Railway activities are maintained in the Côte-Saint-Luc marshalling yard. Mitigation measures are however planned in order to reduce the noise level generated from these activities. Similar interventions could also be used to reduce noise levels along the Décarie Expressway. Measures are also planned to improve the urban landscapes adjacent to this expressway.

In terms of transportation, the Plan favours the increasing use of public transportation. It proposes the construction of two new stations on the Blainville commuter train line. Studies will also be conducted in order to define road links in the Cavendish Boulevard corridor.

Citizens are invited to attend the OCPM information sessions on the Ville de Montréal Master Plan which will be held from May 17 to June 16, across the City:

May 17 Église Notre-Dame-des-Neiges

7:00 p.m. Parish Hall

5320 Côte-des-Neiges Road (Côte-des-Neiges metro)

May 19 Fraternité des policiers et policières de Montréal

7:00 p.m. 480 Gilford Street

(Laurier metro)

May 25 Dollard-Des Ormeaux Civic Centre 7:00 p.m. 12001 De Salaberry Boulevard

May 26 Borough Council Chamber 7:00 p.m. Borough of Montréal-Nord

4243 Charleroi Street

May 31 Église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle

7:00 p.m. Parish Hall

2525 Pie IX Boulevard

(Pie-IX metro)

June 2 Centre d'éducation des adultes (CEDA)

7:00 p.m. 2515 Delisle Street

(Lionel-Groulx metro)

June 7 OCPM

7:00 p.m. 1550 Metcalfe Street

14<sup>th</sup> Floor (Peel metro)

June 9 Centre de loisirs Saint-Mathieu

7:00 p.m. 7110 8<sup>th</sup> Avenue

(Saint-Michel metro)

June 14 Centre de loisirs Saint-Laurent

7:00 p.m. 1375 Grenet Street

(Côte-Vertu metro)

June 16 Sarto Desnoyers Community Centre

7:00 p.m. 1335 Lakeshore Road

Borough of Dorval / L'Île-Dorval

Citizens are also invited to express their opinions and present statements on June 21 and 22 at Centre 7400, 7400 Saint-Laurent Boulevard (De Castelnau metro).

The revised draft version of the Master Plan presents a planning and development vision for the City, as well as measures for implementing the goals and objectives resulting from that vision. The Master Plan endorses the principles of sustainable development and favours public transportation and high-quality architecture and urban landscapes. It sets the main regulatory guidelines in terms of land use and building density and a municipal investment strategy. It also presents 26 areas that will require further detailed planning after the Master Plan is adopted. The draft version of the Plan also contains a complementary document that establishes the rules and criteria that will be integrated into the boroughs' urban planning by-laws which are adopted by borough councils.

Before the initial information session, Montrealers can obtain more information on the Master Plan's public consultation at the following address: <a href="www.ocpm.qc.ca">www.ocpm.qc.ca</a>, or by calling 872-8818.

### For more information:

Jean-Charles Panneton Conseiller en planification (514) 872-8404 Média : Le Messager de LaSalle

Ville de Montréal

**COMMUNIQUÉ**Pour diffusion immédiate

#### <u>Le nouveau Plan d'urbanisme</u> MONTRÉAL LANCE LA CONSULTATION PUBLIQUE

Montréal, le 28 avril 2004 – «J'invite les Montréalaises et les Montréalais à participer en grand nombre aux assemblées publiques portant sur le Plan d'urbanisme afin de poser des questions, de faire des suggestions et de nous faire part de leurs commentaires », a déclaré le maire de Montréal, M. Gérald Tremblay, au sujet de la consultation publique sur la version préliminaire du Plan d'urbanisme révisé, qui se tiendra du 17 mai au 22 juin, menée par l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM). Le projet de Plan d'urbanisme a été approuvé par le conseil municipal lors de la séance du 27 avril.

«Le Plan d'urbanisme sera le document de référence en matière d'aménagement et de mise en valeur du territoire aussi bien pour la Ville que pour ses partenaires privés et publics. Le Plan définit les cadres d'intervention pour assurer un développement durable et harmonieux, pour accroître l'importance du transport collectif et pour améliorer la beauté de notre ville », a précisé M. Robert Libman, membre du comité exécutif et responsable de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et de l'architecture.

Le Plan d'urbanisme soutient plusieurs orientations qui concernent le territoire de l'arrondissement de LaSalle.

Le Plan propose de consolider le secteur d'affaires et de commerce aux abords du centre commercial Angrignon et de mettre en valeur le secteur limitrophe de la station de métro Angrignon.

De même, les secteurs situés de part et d'autre de la voie d'accès au pont Mercier et ceux en bordure de la rue Lafleur feront l'objet d'interventions afin de consolider les activités résidentielles et d'emplois. Des mesures liées à la Stratégie de revitalisation urbaine intégrée seront aussi mises en œuvre dans des secteurs résidentiels avoisinants.

Des interventions de mise en valeur seront aussi menées sur le parcours riverain et les berges du fleuve, dans le parc des Rapides et dans la réserve naturelle de l'île aux Hérons. Une attention particulière sera apportée également au tronçon du parcours riverain qui croise celui du canal de Lachine.

Les citoyens sont invités à assister aux séances d'information de l'OCPM sur le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal qui se tiendront du 17 mai au 16 juin, à travers le territoire montréalais :

17 mai Église Notre-Dame-des-Neiges

19h00 Salle paroissiale

5320, chemin De La Côte des Neiges

(métro Côte-des-Neiges)

19 mai 19h00	Fraternité des policiers et policières de Montréal 480, rue Gilford (métro Laurier)
25 mai 19h00	Centre civique de Dollard-Des Ormeaux 12001, boulevard de Salaberry
26 mai 19h00	Salle du conseil d'arrondissement Arrondissement de Montréal-Nord 4243, rue Charleroi
31 mai 19h00	Église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle Salle paroissiale 2525, boulevard Pie-IX (métro Pie-IX)
2 juin 19h00	Centre d'éducation des adultes (CEDA) 2515, rue Delisle (métro Lionel-Groulx)
7 juin 19h00	OCPM 1550, Metcalfe 14 <sup>e</sup> étage (métro Peel)
9 juin 19h00	Centre de loisirs Saint-Mathieu 7110, 8 <sup>e</sup> avenue (métro Saint-Michel)
14 juin 19h00	Centre de loisirs Saint-Laurent 1375, rue Grenet (métro Côte-Vertu)
16 juin 19h00	Centre communautaire Sarto-Desnoyers 1335, chemin du Bord du Lac Arrondissement de Dorval–L'Île-Dorval

Les citoyens et citoyennes sont également invités à exprimer leurs opinions et à présenter leurs mémoires les 21 et 22 juin au Centre 7400, situé au 7400, boulevard Saint-Laurent (métro de Castelnau).

Le projet de Plan d'urbanisme révisé présente la vision d'aménagement et de développement du territoire de Montréal ainsi que les mesures servant à mettre en œuvre les orientations et les objectifs qui en découlent. Le Plan d'urbanisme s'appuie sur les fondements du développement durable et accorde la priorité au transport collectif et à la qualité de l'architecture et du paysage urbain. Il dresse les principaux paramètres réglementaires, en matière d'affectation du sol et de densité de construction, et soutient une stratégie municipale d'investissements. Il présente 26 secteurs qui feront l'objet d'une planification détaillée subséquente à l'adoption du Plan d'urbanisme. Le projet de Plan comprend également le document complémentaire, qui précise

les règles et les critères auxquels se conformeront les règlements d'urbanisme adoptés par les conseils d'arrondissement.

D'ici la première séance d'information, les Montréalaises et les Montréalais peuvent obtenir plus d'information sur la consultation publique sur le Plan d'urbanisme à l'adresse suivante : <a href="https://www.ocpm.qc.ca">www.ocpm.qc.ca</a>, ou en téléphonant au numéro 872-8818.

- 30 -

Renseignements: Jean-Charles Panneton

Conseiller en planification

(514) 872-8404

Média : Le Messager de LaSalle

Ville de Montréal

PRESS RELEASE

For immediate release

# The new Master Plan MONTRÉAL LAUNCHES THE PUBLIC CONSULTATION

Montréal, April 28, 2004 – "I invite Montrealers to participate in the public meetings on the Master Plan by asking questions, making suggestions and sharing their comments with us", declared Montréal Mayor, Mr. Gérald Tremblay, speaking about the public consultation on the draft version of the revised Master Plan that will be held by the Office de consultation publique de Montréal (OCPM) from May 17 to June 22. The draft version of the Master Plan was approved by City Council during its meeting on April 27.

"The Master Plan will be the urban planning reference document for the City as well as its private and public partners. The Plan sets out a framework for action to ensure sustainable and harmonious development, increase the importance of public transportation and improve the beauty of our City", stated Mr. Robert Libman, Executive Committee member responsible for urban and regional planning.

The Master Plan sets numerous goals that apply to the borough of LaSalle.

The Plan proposes to consolidate the business and retail area surrounding the Angrignon shopping centre and to develop the area in the vicinity of the Angrignon metro station.

In addition, the areas adjacent to the Mercier Bridge access road and those along Lafleur Street will be undergoing interventions in order to consolidate residential and employment activities. Measures of the integrated urban revitalization strategy will also be implemented in the neighbouring residential areas.

Enhancement interventions will also be made along the waterside roadway and the shorelines, in Des Rapides Park and in Île aux Hérons nature reserve. Specific measures will also ensure the enhancement of the waterside roadway segment that crosses the Lachine Canal.

Citizens are invited to attend the OCPM information sessions on the Ville de Montréal Master Plan which will be held from May 17 to June 16, across the City:

May 17 Église Notre-Dame-des-Neiges

7:00 p.m. Parish Hall

5320 Côte-des-Neiges Road (Côte-des-Neiges metro)

May 19 Fraternité des policiers et policières de Montréal

7:00 p.m. 480 Gilford Street

(Laurier metro)

May 25 Dollard-Des Ormeaux Civic Centre 7:00 p.m. 12001 De Salaberry Boulevard

May 26 Borough Council Chamber 7:00 p.m. Borough of Montréal-Nord 4243 Charleroi Street

May 31 Église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle

7:00 p.m. Parish Hall

2525 Pie IX Boulevard

(Pie-IX metro)

June 2 Centre d'éducation des adultes (CEDA)

7:00 p.m. 2515 Delisle Street

(Lionel-Groulx metro)

June 7 OCPM

7:00 p.m. 1550 Metcalfe Street

14<sup>th</sup> Floor (Peel metro)

June 9 Centre de loisirs Saint-Mathieu

7:00 p.m. 7110 8<sup>th</sup> Avenue

(Saint-Michel metro)

June 14 Centre de loisirs Saint-Laurent

7:00 p.m. 1375 Grenet Street (Côte-Vertu metro)

June 16 Sarto Desnovers Community Centre

7:00 p.m. 1335 Lakeshore Road

Borough of Dorval / L'Île-Dorval

Citizens are also invited to express their opinions and present statements on June 21 and 22 at Centre 7400, 7400 Saint-Laurent Boulevard (De Castelnau metro).

The revised draft version of the Master Plan presents a planning and development vision for the City, as well as measures for implementing the goals and objectives resulting from that vision. The Master Plan endorses the principles of sustainable development and favours public transportation and high-quality architecture and urban landscapes. It sets the main regulatory guidelines in terms of land use and building density and a municipal investment strategy. It also presents 26 areas that will require further detailed planning after the Master Plan is adopted. The draft version of the Plan also contains a complementary document that establishes the rules and criteria that will be integrated into the boroughs' urban planning by-laws which are adopted by borough councils.

Before the initial information session, Montrealers can obtain more information on the Master Plan's public consultation at the following address: <a href="www.ocpm.qc.ca">www.ocpm.qc.ca</a>, or by calling 872-8818.

### For more information:

Jean-Charles Panneton Conseiller en planification (514) 872-8404 Média: Le Messager Verdun

Ville de Montréal

**COMMUNIQUÉ**Pour diffusion immédiate

#### <u>Le nouveau Plan d'urbanisme</u> MONTRÉAL LANCE LA CONSULTATION PUBLIQUE

Montréal, le 28 avril 2004 – «J'invite les Montréalaises et les Montréalais à participer en grand nombre aux assemblées publiques portant sur le Plan d'urbanisme afin de poser des questions, de faire des suggestions et de nous faire part de leurs commentaires », a déclaré le maire de Montréal, M. Gérald Tremblay, au sujet de la consultation publique sur la version préliminaire du Plan d'urbanisme révisé, qui se tiendra du 17 mai au 22 juin, menée par l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM). Le projet de Plan d'urbanisme a été approuvé par le conseil municipal lors de la séance du 27 avril.

«Le Plan d'urbanisme sera le document de référence en matière d'aménagement et de mise en valeur du territoire aussi bien pour la Ville que pour ses partenaires privés et publics. Le Plan définit les cadres d'intervention pour assurer un développement durable et harmonieux, pour accroître l'importance du transport collectif et pour améliorer la beauté de notre ville », a précisé M. Robert Libman, membre du comité exécutif et responsable de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et de l'architecture.

Le Plan d'urbanisme soutient plusieurs orientations qui concernent le territoire de l'arrondissement de Verdun.

Le Plan propose le maintien de la qualité des milieux de vie, ainsi que la protection et la mise en valeur du patrimoine bâti d'une grande partie de l'arrondissement. De même, la Stratégie de revitalisation urbaine intégrée sera mise en œuvre dans tout le secteur situé à l'est de l'hôpital Douglas.

Plusieurs secteurs sont désignés propices à la construction résidentielle : celui à l'ouest de l'hôpital Douglas, le secteur Le Cerf-Volant aux abords de l'auditorium de Verdun et quelques secteurs dans l'ouest de l'Île-des-Sœurs.

La pointe nord-est de l'île sera aussi vouée à la construction de secteurs mixtes, de même que le secteur Dupuis-Hickson.

Finalement, le Plan propose de mettre en valeur le domaine Saint-Paul et ses éléments naturels.

Les citoyens sont invités à assister aux séances d'information de l'OCPM sur le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal qui se tiendront du 17 mai au 16 juin, à travers le territoire montréalais :

17 mai Église Notre-Dame-des-Neiges

19h00 Salle paroissiale

5320, chemin De La Côte des Neiges

(métro Côte-des-Neiges)

19 mai 19h00	Fraternité des policiers et policières de Montréal 480, rue Gilford (métro Laurier)
25 mai 19h00	Centre civique de Dollard-Des Ormeaux 12001, boulevard de Salaberry
26 mai 19h00	Salle du conseil d'arrondissement Arrondissement de Montréal-Nord 4243, rue Charleroi
31 mai 19h00	Église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle Salle paroissiale 2525, boulevard Pie-IX (métro Pie-IX)
2 juin 19h00	Centre d'éducation des adultes (CEDA) 2515, rue Delisle (métro Lionel-Groulx)
7 juin 19h00	OCPM 1550, Metcalfe 14 <sup>e</sup> étage (métro Peel)
9 juin 19h00	Centre de loisirs Saint-Mathieu 7110, 8 <sup>e</sup> avenue (métro Saint-Michel)
14 juin 19h00	Centre de loisirs Saint-Laurent 1375, rue Grenet (métro Côte-Vertu)
16 juin 19h00	Centre communautaire Sarto-Desnoyers 1335, chemin du Bord du Lac Arrondissement de Dorval–L'Île-Dorval

Les citoyens et citoyennes sont également invités à exprimer leurs opinions et à présenter leurs mémoires les 21 et 22 juin au Centre 7400, situé au 7400, boulevard Saint-Laurent (métro de Castelnau).

Le projet de Plan d'urbanisme révisé présente la vision d'aménagement et de développement du territoire de Montréal ainsi que les mesures servant à mettre en œuvre les orientations et les objectifs qui en découlent. Le Plan d'urbanisme s'appuie sur les fondements du développement durable et accorde la priorité au transport collectif et à la qualité de l'architecture et du paysage urbain. Il dresse les principaux paramètres réglementaires, en matière d'affectation du sol et de densité de construction, et soutient une stratégie municipale d'investissements. Il présente 26 secteurs qui feront l'objet d'une planification détaillée subséquente à l'adoption du Plan d'urbanisme. Le projet de Plan comprend également le document complémentaire, qui précise

les règles et les critères auxquels se conformeront les règlements d'urbanisme adoptés par les conseils d'arrondissement.

D'ici la première séance d'information, les Montréalaises et les Montréalais peuvent obtenir plus d'information sur la consultation publique sur le Plan d'urbanisme à l'adresse suivante : <a href="https://www.ocpm.qc.ca">www.ocpm.qc.ca</a>, ou en téléphonant au numéro 872-8818.

- 30 -

Renseignements: Jean-Charles Panneton

Conseiller en planification

(514) 872-8404

Média: Le Messager Verdun

Ville de Montréal

**PRESS RELEASE** 

For immediate release

# The new Master Plan MONTRÉAL LAUNCHES THE PUBLIC CONSULTATION

Montréal, April 28, 2004 – "I invite Montrealers to participate in the public meetings on the Master Plan by asking questions, making suggestions and sharing their comments with us", declared Montréal Mayor, Mr. Gérald Tremblay, speaking about the public consultation on the draft version of the revised Master Plan that will be held by the Office de consultation publique de Montréal (OCPM) from May 17 to June 22. The draft version of the Master Plan was approved by City Council during its meeting on April 27.

"The Master Plan will be the urban planning reference document for the City as well as its private and public partners. The Plan sets out a framework for action to ensure sustainable and harmonious development, increase the importance of public transportation and improve the beauty of our City", stated Mr. Robert Libman, Executive Committee member responsible for urban and regional planning.

The Master Plan sets numerous goals that apply to the **borough of Verdun.** 

The Plan proposes the preservation of the quality of living environments as well as the protection and the enhancement of the built heritage in a large section of the borough. In addition, measures of the integrated urban revitalization strategy will be implemented in the area located east of Douglas Hospital.

Numerous areas are designated for residential development: the one east of Douglas Hospital, the Cerf-Volant area around the Verdun Auditorium and some areas in the western part of Île-des-Sœurs.

The north-east end of the island as well as the Dupuis-Hickson area will house mixed-use areas.

Finally, the Plan proposes to enhance the domaine Saint-Paul and its natural elements.

Citizens are invited to attend the OCPM information sessions on the Ville de Montréal Master Plan which will be held from May 17 to June 16, across the City:

May 17 Église Notre-Dame-des-Neiges

7:00 p.m. Parish Hall

5320 Côte-des-Neiges Road (Côte-des-Neiges metro)

May 19 Fraternité des policiers et policières de Montréal

7:00 p.m. 480 Gilford Street

(Laurier metro)

May 25 Dollard-Des Ormeaux Civic Centre 7:00 p.m. 12001 De Salaberry Boulevard

May 26 Borough Council Chamber 7:00 p.m. Borough of Montréal-Nord

4243 Charleroi Street

May 31 Église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle

7:00 p.m. Parish Hall

2525 Pie IX Boulevard

(Pie-IX metro)

June 2 Centre d'éducation des adultes (CEDA)

7:00 p.m. 2515 Delisle Street

(Lionel-Groulx metro)

June 7 OCPM

7:00 p.m. 1550 Metcalfe Street

14<sup>th</sup> Floor (Peel metro)

June 9 Centre de loisirs Saint-Mathieu

7:00 p.m. 7110 8<sup>th</sup> Avenue

(Saint-Michel metro)

June 14 Centre de loisirs Saint-Laurent

7:00 p.m. 1375 Grenet Street

(Côte-Vertu metro)

June 16 Sarto Desnoyers Community Centre

7:00 p.m. 1335 Lakeshore Road

Borough of Dorval / L'Île-Dorval

Citizens are also invited to express their opinions and present statements on June 21 and 22 at Centre 7400, 7400 Saint-Laurent Boulevard (De Castelnau metro).

The revised draft version of the Master Plan presents a planning and development vision for the City, as well as measures for implementing the goals and objectives resulting from that vision. The Master Plan endorses the principles of sustainable development and favours public transportation and high-quality architecture and urban landscapes. It sets the main regulatory guidelines in terms of land use and building density and a municipal investment strategy. It also presents 26 areas that will require further detailed planning after the Master Plan is adopted. The draft version of the Plan also contains a complementary document that establishes the rules and criteria that will be integrated into the boroughs' urban planning by-laws which are adopted by borough councils.

Before the initial information session, Montrealers can obtain more information on the Master Plan's public consultation at the following address: <a href="www.ocpm.qc.ca">www.ocpm.qc.ca</a>, or by calling 872-8818.

### For more information:

Jean-Charles Panneton Conseiller en planification (514) 872-8404 Média : Le Magazine

Ville de Montréal

**COMMUNIQUÉ**Pour diffusion immédiate

#### <u>Le nouveau Plan d'urbanisme</u> MONTRÉAL LANCE LA CONSULTATION PUBLIQUE

Montréal, le 28 avril 2004 – «J'invite les Montréalaises et les Montréalais à participer en grand nombre aux assemblées publiques portant sur le Plan d'urbanisme afin de poser des questions, de faire des suggestions et de nous faire part de leurs commentaires », a déclaré le maire de Montréal, M. Gérald Tremblay, au sujet de la consultation publique sur la version préliminaire du Plan d'urbanisme révisé, qui se tiendra du 17 mai au 22 juin, menée par l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM). Le projet de Plan d'urbanisme a été approuvé par le conseil municipal lors de la séance du 27 avril.

«Le Plan d'urbanisme sera le document de référence en matière d'aménagement et de mise en valeur du territoire aussi bien pour la Ville que pour ses partenaires privés et publics. Le Plan définit les cadres d'intervention pour assurer un développement durable et harmonieux, pour accroître l'importance du transport collectif et pour améliorer la beauté de notre ville », a précisé M. Robert Libman, membre du comité exécutif et responsable de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et de l'architecture.

Le Plan d'urbanisme soutient plusieurs orientations qui concernent le territoire de l'**arrondissement de Verdun**, particulièrement celui de l'Île-des-Sœurs.

Le Plan propose le maintien de la qualité des milieux de vie résidentiels. Plusieurs secteurs sont aussi jugés propices à la construction résidentielle dans l'ouest de l'Île-des-Sœurs.

La pointe nord-est de l'île sera vouée à la construction de secteurs mixtes et le domaine Saint-Paul et ses éléments naturels seront mis en valeur.

Les citoyens sont invités à assister aux séances d'information de l'OCPM sur le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal qui se tiendront du 17 mai au 16 juin, à travers le territoire montréalais :

17 mai Église Notre-Dame-des-Neiges 19h00 Salle paroissiale

5320, chemin De La Côte des Neiges

(métro Côte-des-Neiges)

19 mai Fraternité des policiers et policières de Montréal

19h00 480, rue Gilford (métro Laurier)

25 mai Centre civique de Dollard-Des Ormeaux

19h00 12001, boulevard de Salaberry

26 mai Salle du conseil d'arrondissement 19h00 Arrondissement de Montréal-Nord

4243, rue Charleroi

31 mai Église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle

19h00 Salle paroissiale

2525, boulevard Pie-IX

(métro Pie-IX)

2 juin Centre d'éducation des adultes (CEDA)

19h00 2515, rue Delisle

(métro Lionel-Groulx)

7 juin OCPM

19h00 1550, Metcalfe

14<sup>e</sup> étage (métro Peel)

9 juin Centre de loisirs Saint-Mathieu

19h00 7110, 8<sup>e</sup> avenue

(métro Saint-Michel)

14 juin Centre de loisirs Saint-Laurent

19h00 1375, rue Grenet

(métro Côte-Vertu)

16 juin Centre communautaire Sarto-Desnoyers

19h00 1335, chemin du Bord du Lac

Arrondissement de Dorval-L'Île-Dorval

Les citoyens et citoyennes sont également invités à exprimer leurs opinions et à présenter leurs mémoires les 21 et 22 juin au Centre 7400, situé au 7400, boulevard Saint-Laurent (métro de Castelnau).

Le projet de Plan d'urbanisme révisé présente la vision d'aménagement et de développement du territoire de Montréal ainsi que les mesures servant à mettre en œuvre les orientations et les objectifs qui en découlent. Le Plan d'urbanisme s'appuie sur les fondements du développement durable et accorde la priorité au transport collectif et à la qualité de l'architecture et du paysage urbain. Il dresse les principaux paramètres réglementaires, en matière d'affectation du sol et de densité de construction, et soutient une stratégie municipale d'investissements. Il présente 26 secteurs qui feront l'objet d'une planification détaillée subséquente à l'adoption du Plan d'urbanisme. Le projet de Plan comprend également le document complémentaire, qui précise les règles et les critères auxquels se conformeront les règlements d'urbanisme adoptés par les conseils d'arrondissement.

D'ici la première séance d'information, les Montréalaises et les Montréalais peuvent obtenir plus d'information sur la consultation publique sur le Plan d'urbanisme à l'adresse suivante : <a href="https://www.ocpm.qc.ca">www.ocpm.qc.ca</a>, ou en téléphonant au numéro 872-8818.

Renseignements:

Jean-Charles Panneton Conseiller en planification (514) 872-8404

Média : Le Magazine

Ville de Montréal

**PRESS RELEASE** 

For immediate release

# The new Master Plan MONTRÉAL LAUNCHES THE PUBLIC CONSULTATION

Montréal, April 28, 2004 – "I invite Montrealers to participate in the public meetings on the Master Plan by asking questions, making suggestions and sharing their comments with us", declared Montréal Mayor, Mr. Gérald Tremblay, speaking about the public consultation on the draft version of the revised Master Plan that will be held by the Office de consultation publique de Montréal (OCPM) from May 17 to June 22. The draft version of the Master Plan was approved by City Council during its meeting on April 27.

"The Master Plan will be the urban planning reference document for the City as well as its private and public partners. The Plan sets out a framework for action to ensure sustainable and harmonious development, increase the importance of public transportation and improve the beauty of our City", stated Mr. Robert Libman, Executive Committee member responsible for urban and regional planning.

The Master Plan sets numerous goals that apply to the **borough of Verdun**, and more specifically to Île des Soeurs.

The Plan proposes the preservation of the quality of living environments. Numerous areas are designated for residential development in the western part of Île-des-Sœurs.

The north-east end of the island will house mixed uses areas and the domaine Saint-Paul as well as its natural elements will be enhanced.

Citizens are invited to attend the OCPM information sessions on the Ville de Montréal Master Plan which will be held from May 17 to June 16, across the City:

May 17 Église Notre-Dame-des-Neiges

7:00 p.m. Parish Hall

5320 Côte-des-Neiges Road (Côte-des-Neiges metro)

May 19 Fraternité des policiers et policières de Montréal

7:00 p.m. 480 Gilford Street (Laurier metro)

\_ .. .\_ .

May 25 Dollard-Des Ormeaux Civic Centre 7:00 p.m. 12001 De Salaberry Boulevard

May 26 Borough Council Chamber

7:00 p.m. Borough of Montréal-Nord

4243 Charleroi Street

May 31 Église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle

7:00 p.m. Parish Hall

2525 Pie IX Boulevard

(Pie-IX metro)

June 2 Centre d'éducation des adultes (CEDA)

7:00 p.m. 2515 Delisle Street

(Lionel-Groulx metro)

June 7 OCPM

7:00 p.m. 1550 Metcalfe Street

14<sup>th</sup> Floor (Peel metro)

June 9 Centre de loisirs Saint-Mathieu

7:00 p.m. 7110 8<sup>th</sup> Avenue

(Saint-Michel metro)

June 14 Centre de loisirs Saint-Laurent

7:00 p.m. 1375 Grenet Street

(Côte-Vertu metro)

June 16 Sarto Desnoyers Community Centre

7:00 p.m. 1335 Lakeshore Road

Borough of Dorval / L'Île-Dorval

Citizens are also invited to express their opinions and present statements on June 21 and 22 at Centre 7400, 7400 Saint-Laurent Boulevard (De Castelnau metro).

The revised draft version of the Master Plan presents a planning and development vision for the City, as well as measures for implementing the goals and objectives resulting from that vision. The Master Plan endorses the principles of sustainable development and favours public transportation and high-quality architecture and urban landscapes. It sets the main regulatory guidelines in terms of land use and building density and a municipal investment strategy. It also presents 26 areas that will require further detailed planning after the Master Plan is adopted. The draft version of the Plan also contains a complementary document that establishes the rules and criteria that will be integrated into the boroughs' urban planning by-laws which are adopted by borough councils.

Before the initial information session, Montrealers can obtain more information on the Master Plan's public consultation at the following address: www.ocpm.gc.ca, or by calling 872-8818.

-30-

For more information:

Jean-Charles Panneton Conseiller en planification (514) 872-8404 Média: La Voix Populaire

Ville de Montréal

**COMMUNIQUÉ**Pour diffusion immédiate

#### <u>Le nouveau Plan d'urbanisme</u> MONTRÉAL LANCE LA CONSULTATION PUBLIQUE

Montréal, le 28 avril 2004 – «J'invite les Montréalaises et les Montréalais à participer en grand nombre aux assemblées publiques portant sur le Plan d'urbanisme afin de poser des questions, de faire des suggestions et de nous faire part de leurs commentaires », a déclaré le maire de Montréal, M. Gérald Tremblay, au sujet de la consultation publique sur la version préliminaire du Plan d'urbanisme révisé, qui se tiendra du 17 mai au 22 juin, menée par l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM). Le projet de Plan d'urbanisme a été approuvé par le conseil municipal lors de la séance du 27 avril.

«Le Plan d'urbanisme sera le document de référence en matière d'aménagement et de mise en valeur du territoire aussi bien pour la Ville que pour ses partenaires privés et publics. Le Plan définit les cadres d'intervention pour assurer un développement durable et harmonieux, pour accroître l'importance du transport collectif et pour améliorer la beauté de notre ville », a précisé M. Robert Libman, membre du comité exécutif et responsable de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et de l'architecture.

Le Plan d'urbanisme soutient plusieurs orientations qui concernent le territoire de l'**arrondissement du Sud-Ouest,** particulièrement dans les quartiers Ville Émard, Côte Saint-Paul et Saint-Henri.

Le réaménagement projeté de l'échangeur Turcot permettra d'améliorer les liens entre l'est et l'ouest de l'arrondissement. De même, le site de l'ancienne gare de triage Turcot sera appelé à devenir un secteur d'emplois.

Des mesures de revitalisation urbaine intégrée seront mises en œuvre dans l'ensemble des secteurs résidentiels de l'arrondissement.

Des interventions de mise en valeur sont également prévues sur le parcours riverain du canal de Lachine et dans le parc Angrignon.

Afin d'accroître l'usage du transport collectif, le Plan propose d'intensifier et de diversifier les activités urbaines aux abords de la station de métro Lionel-Groulx.

Les citoyens sont invités à assister aux séances d'information de l'OCPM sur le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal qui se tiendront du 17 mai au 16 juin, à travers le territoire montréalais :

17 mai Église Notre-Dame-des-Neiges

19h00 Salle paroissiale

5320, chemin De La Côte des Neiges

(métro Côte-des-Neiges)

19 mai 19h00	Fraternité des policiers et policières de Montréal 480, rue Gilford (métro Laurier)
25 mai 19h00	Centre civique de Dollard-Des Ormeaux 12001, boulevard de Salaberry
26 mai 19h00	Salle du conseil d'arrondissement Arrondissement de Montréal-Nord 4243, rue Charleroi
31 mai 19h00	Église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle Salle paroissiale 2525, boulevard Pie-IX (métro Pie-IX)
2 juin 19h00	Centre d'éducation des adultes (CEDA) 2515, rue Delisle (métro Lionel-Groulx)
7 juin 19h00	OCPM 1550, Metcalfe 14 <sup>e</sup> étage (métro Peel)
9 juin 19h00	Centre de loisirs Saint-Mathieu 7110, 8 <sup>e</sup> avenue (métro Saint-Michel)
14 juin 19h00	Centre de loisirs Saint-Laurent 1375, rue Grenet (métro Côte-Vertu)
16 juin 19h00	Centre communautaire Sarto-Desnoyers 1335, chemin du Bord du Lac Arrondissement de Dorval–L'Île-Dorval

Les citoyens et citoyennes sont également invités à exprimer leurs opinions et à présenter leurs mémoires les 21 et 22 juin au Centre 7400, situé au 7400, boulevard Saint-Laurent (métro de Castelnau).

Le projet de Plan d'urbanisme révisé présente la vision d'aménagement et de développement du territoire de Montréal ainsi que les mesures servant à mettre en œuvre les orientations et les objectifs qui en découlent. Le Plan d'urbanisme s'appuie sur les fondements du développement durable et accorde la priorité au transport collectif et à la qualité de l'architecture et du paysage urbain. Il dresse les principaux paramètres réglementaires, en matière d'affectation du sol et de densité de construction, et soutient une stratégie municipale d'investissements. Il présente 26 secteurs qui feront l'objet d'une planification détaillée subséquente à l'adoption du Plan d'urbanisme. Le projet de Plan comprend également le document complémentaire, qui précise

les règles et les critères auxquels se conformeront les règlements d'urbanisme adoptés par les conseils d'arrondissement.

D'ici la première séance d'information, les Montréalaises et les Montréalais peuvent obtenir plus d'information sur la consultation publique sur le Plan d'urbanisme à l'adresse suivante : <a href="https://www.ocpm.qc.ca">www.ocpm.qc.ca</a>, ou en téléphonant au numéro 872-8818.

- 30 -

Renseignements: Jean-Charles Panneton

Conseiller en planification

(514) 872-8404

Média : Actualités Côte-des-Neiges

Ville de Montréal

**COMMUNIQUÉ**Pour diffusion immédiate

#### <u>Le nouveau Plan d'urbanisme</u> MONTRÉAL LANCE LA CONSULTATION PUBLIQUE

Montréal, le 28 avril 2004 – «J'invite les Montréalaises et les Montréalais à participer en grand nombre aux assemblées publiques portant sur le Plan d'urbanisme afin de poser des questions, de faire des suggestions et de nous faire part de leurs commentaires », a déclaré le maire de Montréal, M. Gérald Tremblay, au sujet de la consultation publique sur la version préliminaire du Plan d'urbanisme révisé, qui se tiendra du 17 mai au 22 juin, menée par l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM). Le projet de Plan d'urbanisme a été approuvé par le conseil municipal lors de la séance du 27 avril.

«Le Plan d'urbanisme sera le document de référence en matière d'aménagement et de mise en valeur du territoire aussi bien pour la Ville que pour ses partenaires privés et publics. Le Plan définit les cadres d'intervention pour assurer un développement durable et harmonieux, pour accroître l'importance du transport collectif et pour améliorer la beauté de notre ville », a précisé M. Robert Libman, membre du comité exécutif et responsable de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et de l'architecture.

Le Plan d'urbanisme soutient plusieurs orientations qui concernent le territoire de l'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, et plus particulièrement le territoire des quartiers de Côte-des-Neiges et de Snowdon.

Des interventions sont prévues afin d'améliorer la qualité du paysage urbain aux abords de l'autoroute Décarie et d'atténuer les nuisances causées par le bruit. Des mesures avancées par la Stratégie de revitalisation urbaine intégrée seront mises en œuvre dans les secteurs résidentiels situés au nord du chemin de la Côte-Sainte-Catherine et à l'est de l'autoroute Décarie.

Le Plan préconise également une diversification et une intensification des activités dans les secteurs avoisinants des stations de métro Namur et de la Savane, de même que l'aménagement d'une nouvelle gare de train de banlieue, à l'intersection du chemin de la Côte-des-Neiges.

Finalement, le Plan soutient la protection et la mise en valeur de l'arrondissement historique et naturel du mont Royal, ainsi que la consolidation des activités institutionnelles.

Les citoyens sont invités à assister aux séances d'information de l'OCPM sur le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal qui se tiendront du 17 mai au 16 juin, à travers le territoire montréalais :

17 mai Église Notre-Dame-des-Neiges

19h00 Salle paroissiale

5320, chemin De La Côte des Neiges

(métro Côte-des-Neiges)

19 mai 19h00	Fraternité des policiers et policières de Montréal 480, rue Gilford (métro Laurier)
25 mai 19h00	Centre civique de Dollard-Des Ormeaux 12001, boulevard de Salaberry
26 mai 19h00	Salle du conseil d'arrondissement Arrondissement de Montréal-Nord 4243, rue Charleroi
31 mai 19h00	Église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle Salle paroissiale 2525, boulevard Pie-IX (métro Pie-IX)
2 juin 19h00	Centre d'éducation des adultes (CEDA) 2515, rue Delisle (métro Lionel-Groulx)
7 juin 19h00	OCPM 1550, Metcalfe 14 <sup>e</sup> étage (métro Peel)
9 juin 19h00	Centre de loisirs Saint-Mathieu 7110, 8 <sup>e</sup> avenue (métro Saint-Michel)
14 juin 19h00	Centre de loisirs Saint-Laurent 1375, rue Grenet (métro Côte-Vertu)
16 juin 19h00	Centre communautaire Sarto-Desnoyers 1335, chemin du Bord du Lac Arrondissement de Dorval–L'Île-Dorval

Les citoyens et citoyennes sont également invités à exprimer leurs opinions et à présenter leurs mémoires les 21 et 22 juin au Centre 7400, situé au 7400, boulevard Saint-Laurent (métro de Castelnau).

Le projet de Plan d'urbanisme révisé présente la vision d'aménagement et de développement du territoire de Montréal ainsi que les mesures servant à mettre en œuvre les orientations et les objectifs qui en découlent. Le Plan d'urbanisme s'appuie sur les fondements du développement durable et accorde la priorité au transport collectif et à la qualité de l'architecture et du paysage urbain. Il dresse les principaux paramètres réglementaires, en matière d'affectation du sol et de densité de construction, et soutient une stratégie municipale d'investissements. Il présente 26 secteurs qui feront l'objet d'une planification détaillée subséquente à l'adoption du Plan d'urbanisme. Le projet de Plan comprend également le document complémentaire, qui précise

les règles et les critères auxquels se conformeront les règlements d'urbanisme adoptés par les conseils d'arrondissement.

D'ici la première séance d'information, les Montréalaises et les Montréalais peuvent obtenir plus d'information sur la consultation publique sur le Plan d'urbanisme à l'adresse suivante : <a href="https://www.ocpm.qc.ca">www.ocpm.qc.ca</a>, ou en téléphonant au numéro 872-8818.

- 30 -

Renseignements: Jean-Charles Panneton

Conseiller en planification

(514) 872-8404

Média : Actualités Côte-des-Neiges

Ville de Montréal

PRESS RELEASE
For immediate release

# The new Master Plan MONTRÉAL LAUNCHES THE PUBLIC CONSULTATION

Montréal, April 28, 2004 – "I invite Montrealers to participate in the public meetings on the Master Plan by asking questions, making suggestions and sharing their comments with us", declared Montréal Mayor, Mr. Gérald Tremblay, speaking about the public consultation on the draft version of the revised Master Plan that will be held by the Office de consultation publique de Montréal (OCPM) from May 17 to June 22. The draft version of the Master Plan was approved by City Council during its meeting on April 27.

"The Master Plan will be the urban planning reference document for the City as well as its private and public partners. The Plan sets out a framework for action to ensure sustainable and harmonious development, increase the importance of public transportation and improve the beauty of our City", stated Mr. Robert Libman, Executive Committee member responsible for urban and regional planning.

The Master Plan sets numerous goals that apply to the **borough of Côte-des-Neiges** / **Notre-Dame-de-Grâce** and more specifically for the neighbourhoods of Côte-des-Neiges and Snowdon.

Interventions are planned to improve the urban landscapes adjacent to the Décarie Expressway and to reduce noise nuisances. Important measures of the integrated urban revitalization strategy will be implemented in the residential areas located north of Côte-Sainte-Catherine Road and east of Décarie Expressway.

The Plan also recommends increasing the intensity and density of activities in the vicinity of the Namur and De La Savane metro stations, as well as the construction of a new commuter train station at the intersection of Côte-des-Neiges Road.

Citizens are invited to attend the OCPM information sessions on the Ville de Montréal Master Plan which will be held from May 17 to June 16, across the City:

May 17 Église Notre-Dame-des-Neiges

7:00 p.m. Parish Hall

5320 Côte-des-Neiges Road (Côte-des-Neiges metro)

May 19 Fraternité des policiers et policières de Montréal

7:00 p.m. 480 Gilford Street

(Laurier metro)

May 25 Dollard-Des Ormeaux Civic Centre 7:00 p.m. 12001 De Salaberry Boulevard

May 26 Borough Council Chamber 7:00 p.m. Borough of Montréal-Nord

4243 Charleroi Street

May 31 Église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle

7:00 p.m. Parish Hall

2525 Pie IX Boulevard

(Pie-IX metro)

June 2 Centre d'éducation des adultes (CEDA)

7:00 p.m. 2515 Delisle Street

(Lionel-Groulx metro)

June 7 OCPM

7:00 p.m. 1550 Metcalfe Street

14<sup>th</sup> Floor (Peel metro)

June 9 Centre de loisirs Saint-Mathieu

7:00 p.m. 7110 8<sup>th</sup> Avenue

(Saint-Michel metro)

June 14 Centre de loisirs Saint-Laurent

7:00 p.m. 1375 Grenet Street

(Côte-Vertu metro)

June 16 Sarto Desnoyers Community Centre

7:00 p.m. 1335 Lakeshore Road

Borough of Dorval / L'Île-Dorval

Citizens are also invited to express their opinions and present statements on June 21 and 22 at Centre 7400, 7400 Saint-Laurent Boulevard (De Castelnau metro).

The revised draft version of the Master Plan presents a planning and development vision for the City, as well as measures for implementing the goals and objectives resulting from that vision. The Master Plan endorses the principles of sustainable development and favours public transportation and high-quality architecture and urban landscapes. It sets the main regulatory guidelines in terms of land use and building density and a municipal investment strategy. It also presents 26 areas that will require further detailed planning after the Master Plan is adopted. The draft version of the Plan also contains a complementary document that establishes the rules and criteria that will be integrated into the boroughs' urban planning by-laws which are adopted by borough councils.

Before the initial information session, Montrealers can obtain more information on the Master Plan's public consultation at the following address: <a href="www.ocpm.qc.ca">www.ocpm.qc.ca</a>, or by calling 872-8818.

### For more information:

Jean-Charles Panneton Conseiller en planification (514) 872-8404 Média : L'Interligne

Ville de Montréal

**COMMUNIQUÉ**Pour diffusion immédiate

### <u>Le nouveau Plan d'urbanisme</u> MONTRÉAL LANCE LA CONSULTATION PUBLIQUE

Montréal, le 28 avril 2004 – «J'invite les Montréalaises et les Montréalais à participer en grand nombre aux assemblées publiques portant sur le Plan d'urbanisme afin de poser des questions, de faire des suggestions et de nous faire part de leurs commentaires », a déclaré le maire de Montréal, M. Gérald Tremblay, au sujet de la consultation publique sur la version préliminaire du Plan d'urbanisme révisé, qui se tiendra du 17 mai au 22 juin, menée par l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM). Le projet de Plan d'urbanisme a été approuvé par le conseil municipal lors de la séance du 27 avril.

«Le Plan d'urbanisme sera le document de référence en matière d'aménagement et de mise en valeur du territoire aussi bien pour la Ville que pour ses partenaires privés et publics. Le Plan définit les cadres d'intervention pour assurer un développement durable et harmonieux, pour accroître l'importance du transport collectif et pour améliorer la beauté de notre ville », a précisé M. Robert Libman, membre du comité exécutif et responsable de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et de l'architecture

Le Plan d'urbanisme soutient plusieurs orientations qui concernent le territoire de l'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, dont la protection et la mise en valeur de l'arrondissement historique et naturel du mont Royal et du patrimoine bâti de l'arrondissement.

Des interventions sont prévues afin d'améliorer la qualité du paysage urbain aux abords de l'autoroute Décarie et d'atténuer les nuisances causées par le bruit. Des mesures avancées par la Stratégie de revitalisation urbaine intégrée seront mises en œuvre dans les secteurs résidentiels situés au nord du chemin de la Côte-Sainte-Catherine et à l'est de l'autoroute Décarie.

Le Plan préconise également une diversification et une intensification des activités dans les secteurs avoisinants des stations de métro Namur et de la Savane, de même que l'aménagement d'une nouvelle gare de train de banlieue, à l'intersection du chemin de la Côte-des-Neiges. De même, la consolidation des activités institutionnelles vise à soutenir l'emploi institutionnel dans l'arrondissement.

Les citoyens sont invités à assister aux séances d'information de l'OCPM sur le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal qui se tiendront du 17 mai au 16 juin, à travers le territoire montréalais :

17 mai Église Notre-Dame-des-Neiges

19h00 Salle paroissiale

5320, chemin De La Côte des Neiges

(métro Côte-des-Neiges)

19 mai	Fraternité des po	liciers et po	licières de l	Montréal
--------	-------------------	---------------	---------------	----------

19h00 480, rue Gilford (métro Laurier)

25 mai Centre civique de Dollard-Des Ormeaux

19h00 12001, boulevard de Salaberry

26 mai Salle du conseil d'arrondissement 19h00 Arrondissement de Montréal-Nord

4243, rue Charleroi

31 mai Église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle

19h00 Salle paroissiale

2525, boulevard Pie-IX

(métro Pie-IX)

2 juin Centre d'éducation des adultes (CEDA)

19h00 2515, rue Delisle

(métro Lionel-Groulx)

7 juin OCPM

19h00 1550, Metcalfe

14<sup>e</sup> étage (métro Peel)

9 juin Centre de loisirs Saint-Mathieu

19h00 7110, 8<sup>e</sup> avenue

(métro Saint-Michel)

14 juin Centre de loisirs Saint-Laurent

19h00 1375, rue Grenet

(métro Côte-Vertu)

16 juin Centre communautaire Sarto-Desnoyers

19h00 1335, chemin du Bord du Lac

Arrondissement de Dorval-L'Île-Dorval

Les citoyens et citoyennes sont également invités à exprimer leurs opinions et à présenter leurs mémoires les 21 et 22 juin au Centre 7400, situé au 7400, boulevard Saint-Laurent (métro de Castelnau).

Le projet de Plan d'urbanisme révisé présente la vision d'aménagement et de développement du territoire de Montréal ainsi que les mesures servant à mettre en œuvre les orientations et les objectifs qui en découlent. Le Plan d'urbanisme s'appuie sur les fondements du développement durable et accorde la priorité au transport collectif et à la qualité de l'architecture et du paysage urbain. Il dresse les principaux paramètres réglementaires, en matière d'affectation du sol et de densité de construction, et soutient une stratégie municipale d'investissements. Il présente 26 secteurs qui feront l'objet d'une planification détaillée subséquente à l'adoption du Plan d'urbanisme. Le projet de Plan comprend également le document complémentaire, qui précise

les règles et les critères auxquels se conformeront les règlements d'urbanisme adoptés par les conseils d'arrondissement.

D'ici la première séance d'information, les Montréalaises et les Montréalais peuvent obtenir plus d'information sur la consultation publique sur le Plan d'urbanisme à l'adresse suivante : <a href="https://www.ocpm.qc.ca">www.ocpm.qc.ca</a>, ou en téléphonant au numéro 872-8818.

- 30 -

Renseignements: Jean-Charles Panneton

Conseiller en planification

(514) 872-8404

Média: L'Interligne

Ville de Montréal

**PRESS RELEASE**For immediate release

# The new Master Plan MONTRÉAL LAUNCHES THE PUBLIC CONSULTATION

**Montréal, April 28, 2004** – "I invite Montrealers to participate in the public meetings on the Master Plan by asking questions, making suggestions and sharing their comments with us", declared Montréal Mayor, Mr. Gérald Tremblay, speaking about the public consultation on the draft version of the revised Master Plan that will be held by the Office de consultation publique de Montréal (OCPM) from May 17 to June 22. The draft version of the Master Plan was approved by City Council during its meeting on April 27.

"The Master Plan will be the urban planning reference document for the City as well as its private and public partners. The Plan sets out a framework for action to ensure sustainable and harmonious development, increase the importance of public transportation and improve the beauty of our City", stated Mr. Robert Libman, Executive Committee member responsible for urban and regional planning.

The Master Plan sets numerous goals that apply to the **borough of Côte-des-Neiges** / **Notre-Dame-de-Grâce**, such as the protection and enhancement of the Mount Royal historic and natural district and of the borough's built heritage.

Interventions are planned to improve the urban landscapes adjacent to the Décarie Expressway and to reduce noise nuisances. Important measures of the integrated urban revitalization strategy will be implemented in the residential areas located north of Côte-Sainte-Catherine Road and east of Décarie Expressway.

The Plan also recommends increasing the intensity and density of activities in the vicinity of the Namur and De La Savane metro stations, as well as the construction of a new commuter train station at the intersection of Côte-des-Neiges Road. In addition, the consolidation of institutional activities aims at supporting institutional employment in the borough.

Citizens are invited to attend the OCPM information sessions on the Ville de Montréal Master Plan which will be held from May 17 to June 16, across the City:

May 17 Église Notre-Dame-des-Neiges

7:00 p.m. Parish Hall

5320 Côte-des-Neiges Road (Côte-des-Neiges metro)

May 19 Fraternité des policiers et policières de Montréal

7:00 p.m. 480 Gilford Street

(Laurier metro)

May 25 Dollard-Des Ormeaux Civic Centre 7:00 p.m. 12001 De Salaberry Boulevard

May 26 Borough Council Chamber

4243 Charleroi Street

Borough of Montréal-Nord

May 31 Église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle

7:00 p.m. Parish Hall

7:00 p.m.

2525 Pie IX Boulevard

(Pie-IX metro)

June 2 Centre d'éducation des adultes (CEDA)

7:00 p.m. 2515 Delisle Street

(Lionel-Groulx metro)

June 7 OCPM

7:00 p.m. 1550 Metcalfe Street

14<sup>th</sup> Floor (Peel metro)

June 9 Centre de loisirs Saint-Mathieu

7:00 p.m. 7110 8<sup>th</sup> Avenue

(Saint-Michel metro)

June 14 Centre de loisirs Saint-Laurent

7:00 p.m. 1375 Grenet Street

(Côte-Vertu metro)

June 16 Sarto Desnoyers Community Centre

7:00 p.m. 1335 Lakeshore Road

Borough of Dorval / L'Île-Dorval

Citizens are also invited to express their opinions and present statements on June 21 and 22 at Centre 7400, 7400 Saint-Laurent Boulevard (De Castelnau metro).

The revised draft version of the Master Plan presents a planning and development vision for the City, as well as measures for implementing the goals and objectives resulting from that vision. The Master Plan endorses the principles of sustainable development and favours public transportation and high-quality architecture and urban landscapes. It sets the main regulatory guidelines in terms of land use and building density and a municipal investment strategy. It also presents 26 areas that will require further detailed planning after the Master Plan is adopted. The draft version of the Plan also contains a complementary document that establishes the rules and criteria that will be integrated into the boroughs' urban planning by-laws which are adopted by borough councils.

Before the initial information session, Montrealers can obtain more information on the Master Plan's public consultation at the following address: <a href="www.ocpm.qc.ca">www.ocpm.qc.ca</a>, or by calling 872-8818.

### For more information:

Jean-Charles Panneton Conseiller en planification (514) 872-8404 Média: The Westmount Examiner Westmount Times

Ville de Montréal

**COMMUNIQUÉ**Pour diffusion immédiate

#### <u>Le nouveau Plan d'urbanisme</u> MONTRÉAL LANCE LA CONSULTATION PUBLIQUE

Montréal, le 28 avril 2004 – «J'invite les Montréalaises et les Montréalais à participer en grand nombre aux assemblées publiques portant sur le Plan d'urbanisme afin de poser des questions, de faire des suggestions et de nous faire part de leurs commentaires », a déclaré le maire de Montréal, M. Gérald Tremblay, au sujet de la consultation publique sur la version préliminaire du Plan d'urbanisme révisé, qui se tiendra du 17 mai au 22 juin, menée par l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM). Le projet de Plan d'urbanisme a été approuvé par le conseil municipal lors de la séance du 27 avril.

«Le Plan d'urbanisme sera le document de référence en matière d'aménagement et de mise en valeur du territoire aussi bien pour la Ville que pour ses partenaires privés et publics. Le Plan définit les cadres d'intervention pour assurer un développement durable et harmonieux, pour accroître l'importance du transport collectif et pour améliorer la beauté de notre ville », a précisé M. Robert Libman, membre du comité exécutif et responsable de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et de l'architecture.

Le Plan d'urbanisme soutient plusieurs orientations qui concernent le territoire de l'arrondissement de Westmount.

Le Plan propose le maintien de la qualité des milieux de vie, ainsi que la protection et la mise en valeur du patrimoine bâti de l'ensemble de l'arrondissement.

De même, il soutient la protection et la mise en valeur de l'arrondissement historique et naturel du mont Royal, incluant la réserve naturelle du parc Summit.

Finalement, le Plan confirme la vocation résidentielle du secteur de la cour Glen situé dans les limites de l'arrondissement.

Les citoyens sont invités à assister aux séances d'information de l'OCPM sur le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal qui se tiendront du 17 mai au 16 juin, à travers le territoire montréalais :

17 mai Église Notre-Dame-des-Neiges

19h00 Salle paroissiale

5320, chemin De La Côte des Neiges

(métro Côte-des-Neiges)

19 mai Fraternité des policiers et policières de Montréal

19h00 480, rue Gilford

(métro Laurier)

25 mai 19h00	Centre civique de Dollard-Des Ormeaux 12001, boulevard de Salaberry
26 mai 19h00	Salle du conseil d'arrondissement Arrondissement de Montréal-Nord 4243, rue Charleroi
31 mai 19h00	Église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle Salle paroissiale 2525, boulevard Pie-IX (métro Pie-IX)
2 juin 19h00	Centre d'éducation des adultes (CEDA) 2515, rue Delisle (métro Lionel-Groulx)
7 juin 19h00	OCPM 1550, Metcalfe 14 <sup>e</sup> étage (métro Peel)
9 juin 19h00	Centre de loisirs Saint-Mathieu 7110, 8 <sup>e</sup> avenue (métro Saint-Michel)
14 juin 19h00	Centre de loisirs Saint-Laurent 1375, rue Grenet (métro Côte-Vertu)
16 juin 19h00	Centre communautaire Sarto-Desnoyers 1335, chemin du Bord du Lac Arrondissement de Dorval–L'Île-Dorval

Les citoyens et citoyennes sont également invités à exprimer leurs opinions et à présenter leurs mémoires les 21 et 22 juin au Centre 7400, situé au 7400, boulevard Saint-Laurent (métro de Castelnau).

Le projet de Plan d'urbanisme révisé présente la vision d'aménagement et de développement du territoire de Montréal ainsi que les mesures servant à mettre en œuvre les orientations et les objectifs qui en découlent. Le Plan d'urbanisme s'appuie sur les fondements du développement durable et accorde la priorité au transport collectif et à la qualité de l'architecture et du paysage urbain. Il dresse les principaux paramètres réglementaires, en matière d'affectation du sol et de densité de construction, et soutient une stratégie municipale d'investissements. Il présente 26 secteurs qui feront l'objet d'une planification détaillée subséquente à l'adoption du Plan d'urbanisme. Le projet de Plan comprend également le document complémentaire, qui précise les règles et les critères auxquels se conformeront les règlements d'urbanisme adoptés par les conseils d'arrondissement.

D'ici la première séance d'information, les Montréalaises et les Montréalais peuvent obtenir plus d'information sur la consultation publique sur le Plan d'urbanisme à l'adresse suivante : <a href="https://www.ocpm.qc.ca">www.ocpm.qc.ca</a>, ou en téléphonant au numéro 872-8818.

- 30 -

Renseignements: Jean-Charles Panneton

Conseiller en planification

Média: The Westmount Examiner Westmount Times

Ville de Montréal

PRESS RELEASE
For immediate release

## The new Master Plan MONTRÉAL LAUNCHES THE PUBLIC CONSULTATION

Montréal, April 28, 2004 – "I invite Montrealers to participate in the public meetings on the Master Plan by asking questions, making suggestions and sharing their comments with us", declared Montréal Mayor, Mr. Gérald Tremblay, speaking about the public consultation on the draft version of the revised Master Plan that will be held by the Office de consultation publique de Montréal (OCPM) from May 17 to June 22. The draft version of the Master Plan was approved by City Council during its meeting on April 27.

"The Master Plan will be the urban planning reference document for the City as well as its private and public partners. The Plan sets out a framework for action to ensure sustainable and harmonious development, increase the importance of public transportation and improve the beauty of our City", stated Mr. Robert Libman, Executive Committee member responsible for urban and regional planning.

The Master Plan sets numerous goals that apply to the **borough of Westmount**.

The Plan proposes the preservation of the quality of living environments as well as the protection and the enhancement of the built heritage throughout the borough.

In addition, the Plan intends to preserve and enhance the Mount Royal historic and natural district, including the Summit Park nature reserve.

Finally, the Plan confirms the residential vocation of the Glen yard located at the borough's south-west extremity.

Citizens are invited to attend the OCPM information sessions on the Ville de Montréal Master Plan which will be held from May 17 to June 16, across the City:

May 17 Église Notre-Dame-des-Neiges

7:00 p.m. Parish Hall

5320 Côte-des-Neiges Road (Côte-des-Neiges metro)

May 19 Fraternité des policiers et policières de Montréal

7:00 p.m. 480 Gilford Street (Laurier metro)

May 25 Dollard-Des Ormeaux Civic Centre

7:00 p.m. 12001 De Salaberry Boulevard

May 26 Borough Council Chamber 7:00 p.m. Borough of Montréal-Nord

4243 Charleroi Street

May 31 Église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle

7:00 p.m. Parish Hall

2525 Pie IX Boulevard

(Pie-IX metro)

June 2 Centre d'éducation des adultes (CEDA)

7:00 p.m. 2515 Delisle Street

(Lionel-Groulx metro)

June 7 OCPM

7:00 p.m. 1550 Metcalfe Street

14<sup>th</sup> Floor (Peel metro)

June 9 Centre de loisirs Saint-Mathieu

7:00 p.m. 7110 8<sup>th</sup> Avenue

(Saint-Michel metro)

June 14 Centre de loisirs Saint-Laurent

7:00 p.m. 1375 Grenet Street

(Côte-Vertu metro)

June 16 Sarto Desnoyers Community Centre

7:00 p.m. 1335 Lakeshore Road

Borough of Dorval / L'Île-Dorval

Citizens are also invited to express their opinions and present statements on June 21 and 22 at Centre 7400, 7400 Saint-Laurent Boulevard (De Castelnau metro).

The revised draft version of the Master Plan presents a planning and development vision for the City, as well as measures for implementing the goals and objectives resulting from that vision. The Master Plan endorses the principles of sustainable development and favours public transportation and high-quality architecture and urban landscapes. It sets the main regulatory guidelines in terms of land use and building density and a municipal investment strategy. It also presents 26 areas that will require further detailed planning after the Master Plan is adopted. The draft version of the Plan also contains a complementary document that establishes the rules and criteria that will be integrated into the boroughs' urban planning by-laws which are adopted by borough councils.

Before the initial information session, Montrealers can obtain more information on the Master Plan's public consultation at the following address: www.ocpm.qc.ca, or by calling 872-8818.

## For more information:

Jean-Charles Panneton Conseiller en planification (514) 872-8404 Média: Courrier Ahuntsic

**Courrier Bordeaux-Cartierville** 

Ville de Montréal

**COMMUNIQUÉ**Pour diffusion immédiate

## <u>Le nouveau Plan d'urbanisme</u> MONTRÉAL LANCE LA CONSULTATION PUBLIOUE

Montréal, le 28 avril 2004 – «J'invite les Montréalaises et les Montréalais à participer en grand nombre aux assemblées publiques portant sur le Plan d'urbanisme afin de poser des questions, de faire des suggestions et de nous faire part de leurs commentaires », a déclaré le maire de Montréal, M. Gérald Tremblay, au sujet de la consultation publique sur la version préliminaire du Plan d'urbanisme révisé, qui se tiendra du 17 mai au 22 juin, menée par l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM). Le projet de Plan d'urbanisme a été approuvé par le conseil municipal lors de la séance du 27 avril.

«Le Plan d'urbanisme sera le document de référence en matière d'aménagement et de mise en valeur du territoire aussi bien pour la Ville que pour ses partenaires privés et publics. Le Plan définit les cadres d'intervention pour assurer un développement durable et harmonieux, pour accroître l'importance du transport collectif et pour améliorer la beauté de notre ville », a précisé M. Robert Libman, membre du comité exécutif et responsable de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et de l'architecture.

Le Plan d'urbanisme soutient plusieurs orientations qui concernent le territoire de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville.

Le Plan propose la transformation à des fins résidentielles ou mixtes des abords du boulevard Laurentien et de la gare de train Bois-de-Boulogne, ceux de la station de métro Henri-Bourassa et à des fins d'emplois la partie sud du Marché central. De même, des mesures de la Stratégie de revitalisation urbaine intégrée seront mises en œuvre dans le secteur du boulevard Laurentien.

Une gare de train pourrait être implantée dans le secteur l'Acadie-Chabanel, sur la ligne de train de Blainville. La desserte en transport collectif devrait être améliorée par l'implantation de mesures préférentielles au transport collectif rue Sauvé et boulevard Henri-Bourassa.

Il est aussi prévu de mettre en valeur le parcours riverain et les berges, ainsi que les entrées de ville aux abords des différents ponts.

Les citoyens sont invités à assister aux séances d'information de l'OCPM sur le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal qui se tiendront du 17 mai au 16 juin, à travers le territoire montréalais :

17 mai Église Notre-Dame-des-Neiges

19h00 Salle paroissiale

5320, chemin De La Côte des Neiges

(métro Côte-des-Neiges)

19 mai 19h00	Fraternité des policiers et policières de Montréal 480, rue Gilford (métro Laurier)
25 mai 19h00	Centre civique de Dollard-Des Ormeaux 12001, boulevard de Salaberry
26 mai 19h00	Salle du conseil d'arrondissement Arrondissement de Montréal-Nord 4243, rue Charleroi
31 mai 19h00	Église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle Salle paroissiale 2525, boulevard Pie-IX (métro Pie-IX)
2 juin 19h00	Centre d'éducation des adultes (CEDA) 2515, rue Delisle (métro Lionel-Groulx)
7 juin 19h00	OCPM 1550, Metcalfe 14 <sup>e</sup> étage (métro Peel)
9 juin 19h00	Centre de loisirs Saint-Mathieu 7110, 8 <sup>e</sup> avenue (métro Saint-Michel)
14 juin 19h00	Centre de loisirs Saint-Laurent 1375, rue Grenet (métro Côte-Vertu)
16 juin 19h00	Centre communautaire Sarto-Desnoyers 1335, chemin du Bord du Lac Arrondissement de Dorval–L'Île-Dorval

Les citoyens et citoyennes sont également invités à exprimer leurs opinions et à présenter leurs mémoires les 21 et 22 juin au Centre 7400, situé au 7400, boulevard Saint-Laurent (métro de Castelnau).

Le projet de Plan d'urbanisme révisé présente la vision d'aménagement et de développement du territoire de Montréal ainsi que les mesures servant à mettre en œuvre les orientations et les objectifs qui en découlent. Le Plan d'urbanisme s'appuie sur les fondements du développement durable et accorde la priorité au transport collectif et à la qualité de l'architecture et du paysage urbain. Il dresse les principaux paramètres réglementaires, en matière d'affectation du sol et de densité de construction, et soutient une stratégie municipale d'investissements. Il présente 26 secteurs qui feront l'objet d'une planification détaillée subséquente à l'adoption du Plan d'urbanisme. Le projet de Plan comprend également le document complémentaire, qui précise les règles et les critères auxquels se conformeront les règlements d'urbanisme adoptés par les conseils d'arrondissement.

D'ici la première séance d'information, les Montréalaises et les Montréalais peuvent obtenir plus d'information sur la consultation publique sur le Plan d'urbanisme à l'adresse suivante : <a href="https://www.ocpm.qc.ca">www.ocpm.qc.ca</a>, ou en téléphonant au numéro 872-8818.

- 30 -

Renseignements: Jean-Charles Panneton

Conseiller en planification

Média: Le Monde

Ville de Montréal

**COMMUNIQUÉ**Pour diffusion immédiate

## <u>Le nouveau Plan d'urbanisme</u> MONTRÉAL LANCE LA CONSULTATION PUBLIQUE

Montréal, le 28 avril 2004 – «J'invite les Montréalaises et les Montréalais à participer en grand nombre aux assemblées publiques portant sur le Plan d'urbanisme afin de poser des questions, de faire des suggestions et de nous faire part de leurs commentaires », a déclaré le maire de Montréal, M. Gérald Tremblay, au sujet de la consultation publique sur la version préliminaire du Plan d'urbanisme révisé, qui se tiendra du 17 mai au 22 juin, menée par l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM). Le projet de Plan d'urbanisme a été approuvé par le conseil municipal lors de la séance du 27 avril.

«Le Plan d'urbanisme sera le document de référence en matière d'aménagement et de mise en valeur du territoire aussi bien pour la Ville que pour ses partenaires privés et publics. Le Plan définit les cadres d'intervention pour assurer un développement durable et harmonieux, pour accroître l'importance du transport collectif et pour améliorer la beauté de notre ville », a précisé M. Robert Libman, membre du comité exécutif et responsable de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et de l'architecture.

Le Plan d'urbanisme soutient plusieurs orientations qui concernent le territoire de l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension.

Des mesures avancées par la Stratégie de revitalisation urbaine intégrée seront mises en œuvre dans l'ensemble des secteurs résidentiels de l'arrondissement.

Des secteurs d'emplois seront consolidés et requalifiés, comme ceux qui longent l'ancienne carrière Françon et ceux situés aux abords de la gare de triage Outremont.

Le Plan propose de diversifier et d'intensifier les activités urbaines dans le secteur de la Cité des arts et du cirque et aux abords du boulevard Saint-Michel, de part et d'autre de l'autoroute Métropolitaine. Il en est de même pour le secteur compris entre les stations de métro de Castelnau et Du Parc.

Des mesures préférentielles au transport collectif seront envisagées, boulevard Pie-IX, ainsi que le prolongement de la ligne de métro 5 vers Anjou.

Finalement, des mesures seront mises en place pour atténuer l'impact sonore de la circulation intense de l'autoroute Métropolitaine dans les milieux résidentiels avoisinants.

Les citoyens sont invités à assister aux séances d'information de l'OCPM sur le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal qui se tiendront du 17 mai au 16 juin, à travers le territoire montréalais :

Église Notre-Dame-des-Neiges

17 mai

19h00	Salle paroissiale
-------	-------------------

5320, chemin De La Côte des Neiges

(métro Côte-des-Neiges)

19 mai Fraternité des policiers et policières de Montréal

19h00 480, rue Gilford (métro Laurier)

25 mai Centre civique de Dollard-Des Ormeaux

19h00 12001, boulevard de Salaberry

26 mai Salle du conseil d'arrondissement 19h00 Arrondissement de Montréal-Nord

4243, rue Charleroi

31 mai Église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle

19h00 Salle paroissiale

2525, boulevard Pie-IX

(métro Pie-IX)

2 juin Centre d'éducation des adultes (CEDA)

19h00 2515, rue Delisle

(métro Lionel-Groulx)

7 juin OCPM

19h00 1550, Metcalfe

14<sup>e</sup> étage (métro Peel)

9 juin Centre de loisirs Saint-Mathieu

19h00 7110, 8<sup>e</sup> avenue (métro Saint-Michel)

14 juin Centre de loisirs Saint-Laurent

19h00 1375, rue Grenet

(métro Côte-Vertu)

16 juin Centre communautaire Sarto-Desnoyers

19h00 1335, chemin du Bord du Lac

Arrondissement de Dorval-L'Île-Dorval

Les citoyens et citoyennes sont également invités à exprimer leurs opinions et à présenter leurs mémoires les 21 et 22 juin au Centre 7400, situé au 7400, boulevard Saint-Laurent (métro de Castelnau).

Le projet de Plan d'urbanisme révisé présente la vision d'aménagement et de développement du territoire de Montréal ainsi que les mesures servant à mettre en œuvre les orientations et les objectifs qui en découlent. Le Plan d'urbanisme s'appuie sur les fondements du développement durable et accorde la priorité au transport collectif et à la qualité de l'architecture et du paysage urbain. Il dresse les principaux paramètres réglementaires, en matière d'affectation du sol et de densité de construction, et soutient une stratégie municipale d'investissements. Il présente 26

secteurs qui feront l'objet d'une planification détaillée subséquente à l'adoption du Plan d'urbanisme. Le projet de Plan comprend également le document complémentaire, qui précise les règles et les critères auxquels se conformeront les règlements d'urbanisme adoptés par les conseils d'arrondissement.

D'ici la première séance d'information, les Montréalaises et les Montréalais peuvent obtenir plus d'information sur la consultation publique sur le Plan d'urbanisme à l'adresse suivante : <a href="https://www.ocpm.qc.ca">www.ocpm.qc.ca</a>, ou en téléphonant au numéro 872-8818.

- 30 -

Renseignements: Jean-Charles Panneton

Conseiller en planification

Média: Journal de Saint-Michel

Ville de Montréal

**COMMUNIQUÉ**Pour diffusion immédiate

## <u>Le nouveau Plan d'urbanisme</u> MONTRÉAL LANCE LA CONSULTATION PUBLIQUE

Montréal, le 28 avril 2004 – «J'invite les Montréalaises et les Montréalais à participer en grand nombre aux assemblées publiques portant sur le Plan d'urbanisme afin de poser des questions, de faire des suggestions et de nous faire part de leurs commentaires », a déclaré le maire de Montréal, M. Gérald Tremblay, au sujet de la consultation publique sur la version préliminaire du Plan d'urbanisme révisé, qui se tiendra du 17 mai au 22 juin, menée par l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM). Le projet de Plan d'urbanisme a été approuvé par le conseil municipal lors de la séance du 27 avril.

«Le Plan d'urbanisme sera le document de référence en matière d'aménagement et de mise en valeur du territoire aussi bien pour la Ville que pour ses partenaires privés et publics. Le Plan définit les cadres d'intervention pour assurer un développement durable et harmonieux, pour accroître l'importance du transport collectif et pour améliorer la beauté de notre ville », a précisé M. Robert Libman, membre du comité exécutif et responsable de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et de l'architecture.

Le Plan d'urbanisme soutient plusieurs orientations qui concernent le territoire de l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, et plus particulièrement le secteur de Saint-Michel.

Des mesures avancées par la Stratégie de revitalisation urbaine intégrée seront mises en œuvre dans l'ensemble des secteurs résidentiels de l'arrondissement.

Des secteurs d'emplois seront consolidés et requalifiés, comme ceux qui longent l'ancienne carrière Françon

Le Plan propose de diversifier et d'intensifier les activités urbaines dans le secteur de la Cité des arts et du cirque et aux abords du boulevard Saint-Michel, de part et d'autre de l'autoroute Métropolitaine.

Des mesures préférentielles au transport collectif seront envisagées, boulevard Pie-IX, ainsi que le prolongement de la ligne de métro 5 vers Anjou.

Finalement, des mesures seront mises en place pour atténuer l'impact sonore de la circulation intense de l'autoroute Métropolitaine dans les milieux résidentiels avoisinants.

Les citoyens sont invités à assister aux séances d'information de l'OCPM sur le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal qui se tiendront du 17 mai au 16 juin, à travers le territoire montréalais :

17 mai Église Notre-Dame-des-Neiges

19h00	Salle paroissiale
-------	-------------------

5320, chemin De La Côte des Neiges

(métro Côte-des-Neiges)

19 mai Fraternité des policiers et policières de Montréal

19h00 480, rue Gilford (métro Laurier)

25 mai Centre civique de Dollard-Des Ormeaux

19h00 12001, boulevard de Salaberry

26 mai Salle du conseil d'arrondissement 19h00 Arrondissement de Montréal-Nord

4243, rue Charleroi

31 mai Église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle

19h00 Salle paroissiale

2525, boulevard Pie-IX

(métro Pie-IX)

2 juin Centre d'éducation des adultes (CEDA)

19h00 2515, rue Delisle

(métro Lionel-Groulx)

7 juin OCPM

19h00 1550, Metcalfe

14<sup>e</sup> étage (métro Peel)

9 juin Centre de loisirs Saint-Mathieu

19h00 7110, 8<sup>e</sup> avenue (métro Saint-Michel)

14 juin Centre de loisirs Saint-Laurent

19h00 1375, rue Grenet

(métro Côte-Vertu)

16 juin Centre communautaire Sarto-Desnoyers

19h00 1335, chemin du Bord du Lac

Arrondissement de Dorval-L'Île-Dorval

Les citoyens et citoyennes sont également invités à exprimer leurs opinions et à présenter leurs mémoires les 21 et 22 juin au Centre 7400, situé au 7400, boulevard Saint-Laurent (métro de Castelnau).

Le projet de Plan d'urbanisme révisé présente la vision d'aménagement et de développement du territoire de Montréal ainsi que les mesures servant à mettre en œuvre les orientations et les objectifs qui en découlent. Le Plan d'urbanisme s'appuie sur les fondements du développement durable et accorde la priorité au transport collectif et à la qualité de l'architecture et du paysage urbain. Il dresse les principaux paramètres réglementaires, en matière d'affectation du sol et de densité de construction, et soutient une stratégie municipale d'investissements. Il présente 26

secteurs qui feront l'objet d'une planification détaillée subséquente à l'adoption du Plan d'urbanisme. Le projet de Plan comprend également le document complémentaire, qui précise les règles et les critères auxquels se conformeront les règlements d'urbanisme adoptés par les conseils d'arrondissement.

D'ici la première séance d'information, les Montréalaises et les Montréalais peuvent obtenir plus d'information sur la consultation publique sur le Plan d'urbanisme à l'adresse suivante : <a href="https://www.ocpm.qc.ca">www.ocpm.qc.ca</a>, ou en téléphonant au numéro 872-8818.

- 30 -

Renseignements: Jean-Charles Panneton

Conseiller en planification

Média : Le Progrès de Villeray

Ville de Montréal

**COMMUNIQUÉ**Pour diffusion immédiate

## <u>Le nouveau Plan d'urbanisme</u> MONTRÉAL LANCE LA CONSULTATION PUBLIQUE

Montréal, le 28 avril 2004 – «J'invite les Montréalaises et les Montréalais à participer en grand nombre aux assemblées publiques portant sur le Plan d'urbanisme afin de poser des questions, de faire des suggestions et de nous faire part de leurs commentaires », a déclaré le maire de Montréal, M. Gérald Tremblay, au sujet de la consultation publique sur la version préliminaire du Plan d'urbanisme révisé, qui se tiendra du 17 mai au 22 juin, menée par l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM). Le projet de Plan d'urbanisme a été approuvé par le conseil municipal lors de la séance du 27 avril.

«Le Plan d'urbanisme sera le document de référence en matière d'aménagement et de mise en valeur du territoire aussi bien pour la Ville que pour ses partenaires privés et publics. Le Plan définit les cadres d'intervention pour assurer un développement durable et harmonieux, pour accroître l'importance du transport collectif et pour améliorer la beauté de notre ville », a précisé M. Robert Libman, membre du comité exécutif et responsable de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et de l'architecture.

Le Plan d'urbanisme soutient plusieurs orientations qui concernent le territoire de l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, et plus particulièrement le secteur de Villeray.

Des mesures avancées par la Stratégie de revitalisation urbaine intégrée seront mises en œuvre dans l'ensemble des secteurs résidentiels de l'arrondissement. Le Plan soutient également le maintien de la qualité des milieux de vie, ainsi que la protection et la mise en valeur du patrimoine bâti.

Le Plan propose de diversifier et d'intensifier les activités urbaines dans le secteur compris entre les stations de métro de Castelnau et Du Parc.

Finalement, des mesures seront mises en place pour atténuer l'impact sonore de la circulation intense de l'autoroute Métropolitaine dans les milieux résidentiels avoisinants.

Les citoyens sont invités à assister aux séances d'information de l'OCPM sur le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal qui se tiendront du 17 mai au 16 juin, à travers le territoire montréalais :

17 mai Église Notre-Dame-des-Neiges

19h00 Salle paroissiale

5320, chemin De La Côte des Neiges

(métro Côte-des-Neiges)

19 mai Fraternité des policiers et policières de Montréal

19h00	480, rue Gilford (métro Laurier)
25 mai 19h00	Centre civique de Dollard-Des Ormeaux 12001, boulevard de Salaberry
26 mai 19h00	Salle du conseil d'arrondissement Arrondissement de Montréal-Nord 4243, rue Charleroi
31 mai 19h00	Église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle Salle paroissiale 2525, boulevard Pie-IX (métro Pie-IX)
2 juin 19h00	Centre d'éducation des adultes (CEDA) 2515, rue Delisle (métro Lionel-Groulx)
7 juin 19h00	OCPM 1550, Metcalfe 14 <sup>e</sup> étage (métro Peel)
9 juin 19h00	Centre de loisirs Saint-Mathieu 7110, 8 <sup>e</sup> avenue (métro Saint-Michel)
14 juin 19h00	Centre de loisirs Saint-Laurent 1375, rue Grenet (métro Côte-Vertu)
16 juin 19h00	Centre communautaire Sarto-Desnoyers 1335, chemin du Bord du Lac Arrondissement de Dorval–L'Île-Dorval

Les citoyens et citoyennes sont également invités à exprimer leurs opinions et à présenter leurs mémoires les 21 et 22 juin au Centre 7400, situé au 7400, boulevard Saint-Laurent (métro de Castelnau).

Le projet de Plan d'urbanisme révisé présente la vision d'aménagement et de développement du territoire de Montréal ainsi que les mesures servant à mettre en œuvre les orientations et les objectifs qui en découlent. Le Plan d'urbanisme s'appuie sur les fondements du développement durable et accorde la priorité au transport collectif et à la qualité de l'architecture et du paysage urbain. Il dresse les principaux paramètres réglementaires, en matière d'affectation du sol et de densité de construction, et soutient une stratégie municipale d'investissements. Il présente 26 secteurs qui feront l'objet d'une planification détaillée subséquente à l'adoption du Plan d'urbanisme. Le projet de Plan comprend également le document complémentaire, qui précise les règles et les critères auxquels se conformeront les règlements d'urbanisme adoptés par les conseils d'arrondissement.

D'ici la première séance d'information, les Montréalaises et les Montréalais peuvent obtenir plus d'information sur la consultation publique sur le Plan d'urbanisme à l'adresse suivante : <a href="https://www.ocpm.qc.ca">www.ocpm.qc.ca</a>, ou en téléphonant au numéro 872-8818.

- 30 -

Renseignements: Jean-Charles Panneton

Conseiller en planification

Média: Nouvelles Parc-Extension News

Ville de Montréal

**COMMUNIQUÉ**Pour diffusion immédiate

## <u>Le nouveau Plan d'urbanisme</u> MONTRÉAL LANCE LA CONSULTATION PUBLIQUE

Montréal, le 28 avril 2004 – «J'invite les Montréalaises et les Montréalais à participer en grand nombre aux assemblées publiques portant sur le Plan d'urbanisme afin de poser des questions, de faire des suggestions et de nous faire part de leurs commentaires », a déclaré le maire de Montréal, M. Gérald Tremblay, au sujet de la consultation publique sur la version préliminaire du Plan d'urbanisme révisé, qui se tiendra du 17 mai au 22 juin, menée par l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM). Le projet de Plan d'urbanisme a été approuvé par le conseil municipal lors de la séance du 27 avril.

«Le Plan d'urbanisme sera le document de référence en matière d'aménagement et de mise en valeur du territoire aussi bien pour la Ville que pour ses partenaires privés et publics. Le Plan définit les cadres d'intervention pour assurer un développement durable et harmonieux, pour accroître l'importance du transport collectif et pour améliorer la beauté de notre ville », a précisé M. Robert Libman, membre du comité exécutif et responsable de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et de l'architecture.

Le Plan d'urbanisme soutient plusieurs orientations qui concernent le territoire de l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, et plus particulièrement le secteur de Parc-Extension.

Des mesures avancées par la Stratégie de revitalisation urbaine intégrée seront mises en œuvre dans l'ensemble des secteurs résidentiels du secteur de Parc-Extension.

Des secteurs d'emplois seront consolidés et requalifiés, comme ceux situés aux abords de la gare de triage Outremont.

Le Plan propose de diversifier et d'intensifier les activités urbaines dans le secteur compris entre les stations de métro de Castelnau et Du Parc.

Finalement, des mesures seront mises en place pour atténuer l'impact sonore de la circulation intense de l'autoroute Métropolitaine dans les milieux résidentiels avoisinants.

Les citoyens sont invités à assister aux séances d'information de l'OCPM sur le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal qui se tiendront du 17 mai au 16 juin, à travers le territoire montréalais :

17 mai Église Notre-Dame-des-Neiges

19h00 Salle paroissiale

5320, chemin De La Côte des Neiges

(métro Côte-des-Neiges)

19 mai 19h00	Fraternité des policiers et policières de Montréal 480, rue Gilford (métro Laurier)
25 mai 19h00	Centre civique de Dollard-Des Ormeaux 12001, boulevard de Salaberry
26 mai 19h00	Salle du conseil d'arrondissement Arrondissement de Montréal-Nord 4243, rue Charleroi
31 mai 19h00	Église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle Salle paroissiale 2525, boulevard Pie-IX (métro Pie-IX)
2 juin 19h00	Centre d'éducation des adultes (CEDA) 2515, rue Delisle (métro Lionel-Groulx)
7 juin 19h00	OCPM 1550, Metcalfe 14 <sup>e</sup> étage (métro Peel)
9 juin 19h00	Centre de loisirs Saint-Mathieu 7110, 8 <sup>e</sup> avenue (métro Saint-Michel)
14 juin 19h00	Centre de loisirs Saint-Laurent 1375, rue Grenet (métro Côte-Vertu)
16 juin 19h00	Centre communautaire Sarto-Desnoyers 1335, chemin du Bord du Lac Arrondissement de Dorval–L'Île-Dorval

Les citoyens et citoyennes sont également invités à exprimer leurs opinions et à présenter leurs mémoires les 21 et 22 juin au Centre 7400, situé au 7400, boulevard Saint-Laurent (métro de Castelnau).

Le projet de Plan d'urbanisme révisé présente la vision d'aménagement et de développement du territoire de Montréal ainsi que les mesures servant à mettre en œuvre les orientations et les objectifs qui en découlent. Le Plan d'urbanisme s'appuie sur les fondements du développement durable et accorde la priorité au transport collectif et à la qualité de l'architecture et du paysage urbain. Il dresse les principaux paramètres réglementaires, en matière d'affectation du sol et de densité de construction, et soutient une stratégie municipale d'investissements. Il présente 26 secteurs qui feront l'objet d'une planification détaillée subséquente à l'adoption du Plan d'urbanisme. Le projet de Plan comprend également le document complémentaire, qui précise les règles et les critères auxquels se conformeront les règlements d'urbanisme adoptés par les conseils d'arrondissement.

D'ici la première séance d'information, les Montréalaises et les Montréalais peuvent obtenir plus d'information sur la consultation publique sur le Plan d'urbanisme à l'adresse suivante : <a href="https://www.ocpm.qc.ca">www.ocpm.qc.ca</a>, ou en téléphonant au numéro 872-8818.

- 30 -

Renseignements: Jean-Charles Panneton

Conseiller en planification

Média: Nouvelles Parc-Extension News

Ville de Montréal

PRESS RELEASE

For immediate release

## The new Master Plan MONTRÉAL LAUNCHES THE PUBLIC CONSULTATION

Montréal, April 28, 2004 – "I invite Montrealers to participate in the public meetings on the Master Plan by asking questions, making suggestions and sharing their comments with us", declared Montréal Mayor, Mr. Gérald Tremblay, speaking about the public consultation on the draft version of the revised Master Plan that will be held by the Office de consultation publique de Montréal (OCPM) from May 17 to June 22. The draft version of the Master Plan was approved by City Council during its meeting on April 27.

"The Master Plan will be the urban planning reference document for the City as well as its private and public partners. The Plan sets out a framework for action to ensure sustainable and harmonious development, increase the importance of public transportation and improve the beauty of our City", stated Mr. Robert Libman, Executive Committee member responsible for urban and regional planning.

The Master Plan sets numerous goals that apply to the **borough of Villeray / Saint-Michel / Parc-Extension**, and more specifically to the Parc-Extension area.

Important measures of the integrated urban revitalization strategy will be implemented across the residential areas of Parc-Extension.

Some employment areas will be consolidated and redeveloped such as those surrounding the Outremont marshalling yard.

The Plan recommends increasing the intensity and density of urban activities in the area located between the De Castelnau and Du Parc metro stations.

Finally, mitigation measures are planned in areas adjacent to the Métropolitaine Expressway in order to reduce the noise level generated from heavy traffic along this corridor.

Citizens are invited to attend the OCPM information sessions on the Ville de Montréal Master Plan which will be held from May 17 to June 16, across the City:

May 17 Église Notre-Dame-des-Neiges

7:00 p.m. Parish Hall

5320 Côte-des-Neiges Road (Côte-des-Neiges metro)

May 19 Fraternité des policiers et policières de Montréal

7:00 p.m. 480 Gilford Street

(Laurier metro)

May 25 Dollard-Des Ormeaux Civic Centre 7:00 p.m. 12001 De Salaberry Boulevard

May 26 Borough Council Chamber 7:00 p.m. Borough of Montréal-Nord

4243 Charleroi Street

May 31 Église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle

7:00 p.m. Parish Hall

2525 Pie IX Boulevard

(Pie-IX metro)

June 2 Centre d'éducation des adultes (CEDA)

7:00 p.m. 2515 Delisle Street

(Lionel-Groulx metro)

June 7 OCPM

7:00 p.m. 1550 Metcalfe Street

14<sup>th</sup> Floor (Peel metro)

June 9 Centre de loisirs Saint-Mathieu

7:00 p.m. 7110 8<sup>th</sup> Avenue

(Saint-Michel metro)

June 14 Centre de loisirs Saint-Laurent

7:00 p.m. 1375 Grenet Street

(Côte-Vertu metro)

June 16 Sarto Desnoyers Community Centre

7:00 p.m. 1335 Lakeshore Road

Borough of Dorval / L'Île-Dorval

Citizens are also invited to express their opinions and present statements on June 21 and 22 at Centre 7400, 7400 Saint-Laurent Boulevard (De Castelnau metro).

The revised draft version of the Master Plan presents a planning and development vision for the City, as well as measures for implementing the goals and objectives resulting from that vision. The Master Plan endorses the principles of sustainable development and favours public transportation and high-quality architecture and urban landscapes. It sets the main regulatory guidelines in terms of land use and building density and a municipal investment strategy. It also presents 26 areas that will require further detailed planning after the Master Plan is adopted. The draft version of the Plan also contains a complementary document that establishes the rules and criteria that will be integrated into the boroughs' urban planning by-laws which are adopted by borough councils.

Before the initial information session, Montrealers can obtain more information on the Master Plan's public consultation at the following address: <a href="www.ocpm.qc.ca">www.ocpm.qc.ca</a>, or by calling 872-8818.

## For more information:

Jean-Charles Panneton Conseiller en planification (514) 872-8404 Média : Journal de Mont-Royal TMR Post VMR

Ville de Montréal

**COMMUNIQUÉ**Pour diffusion immédiate

## <u>Le nouveau Plan d'urbanisme</u> MONTRÉAL LANCE LA CONSULTATION PUBLIQUE

Montréal, le 28 avril 2004 – «J'invite les Montréalaises et les Montréalais à participer en grand nombre aux assemblées publiques portant sur le Plan d'urbanisme afin de poser des questions, de faire des suggestions et de nous faire part de leurs commentaires », a déclaré le maire de Montréal, M. Gérald Tremblay, au sujet de la consultation publique sur la version préliminaire du Plan d'urbanisme révisé, qui se tiendra du 17 mai au 22 juin, menée par l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM). Le projet de Plan d'urbanisme a été approuvé par le conseil municipal lors de la séance du 27 avril.

«Le Plan d'urbanisme sera le document de référence en matière d'aménagement et de mise en valeur du territoire aussi bien pour la Ville que pour ses partenaires privés et publics. Le Plan définit les cadres d'intervention pour assurer un développement durable et harmonieux, pour accroître l'importance du transport collectif et pour améliorer la beauté de notre ville », a précisé M. Robert Libman, membre du comité exécutif et responsable de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et de l'architecture

Le Plan d'urbanisme soutient plusieurs orientations qui concernent le territoire de l'arrondissement de Mont-Royal.

Le Plan soutient le maintien de la qualité des milieux de vie, ainsi que la protection et la mise en valeur du patrimoine bâti.

Le Plan préconise, par ailleurs, de diversifier et d'intensifier les activités urbaines aux abords des stations de métro l'Acadie et de la Savane, en vue d'accroître l'utilisation du transport collectif.

De même, l'aménagement de liens routiers dans l'axe du boulevard Cavendish devrait permettre de requalifier les secteur industriels adjacents.

Les citoyens sont invités à assister aux séances d'information de l'OCPM sur le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal qui se tiendront du 17 mai au 16 juin, à travers le territoire montréalais.

Les citoyens sont invités à assister aux séances d'information de l'OCPM sur le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal qui se tiendront du 17 mai au 16 juin, à travers le territoire montréalais :

17 mai Église Notre-Dame-des-Neiges

19h00 Salle paroissiale

5320, chemin De La Côte des Neiges

(métro Côte-des-Neiges)

19 mai 19h00	Fraternité des policiers et policières de Montréal 480, rue Gilford (métro Laurier)
25 mai 19h00	Centre civique de Dollard-Des Ormeaux 12001, boulevard de Salaberry
26 mai 19h00	Salle du conseil d'arrondissement Arrondissement de Montréal-Nord 4243, rue Charleroi
31 mai 19h00	Église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle Salle paroissiale 2525, boulevard Pie-IX (métro Pie-IX)
2 juin 19h00	Centre d'éducation des adultes (CEDA) 2515, rue Delisle (métro Lionel-Groulx)
7 juin 19h00	OCPM 1550, Metcalfe 14 <sup>e</sup> étage (métro Peel)
9 juin 19h00	Centre de loisirs Saint-Mathieu 7110, 8 <sup>e</sup> avenue (métro Saint-Michel)
14 juin 19h00	Centre de loisirs Saint-Laurent 1375, rue Grenet (métro Côte-Vertu)
16 juin 19h00	Centre communautaire Sarto-Desnoyers 1335, chemin du Bord du Lac Arrondissement de Dorval–L'Île-Dorval

Les citoyens et citoyennes sont également invités à exprimer leurs opinions et à présenter leurs mémoires les 21 et 22 juin au Centre 7400, situé au 7400, boulevard Saint-Laurent (métro de Castelnau).

Le projet de Plan d'urbanisme révisé présente la vision d'aménagement et de développement du territoire de Montréal ainsi que les mesures servant à mettre en œuvre les orientations et les objectifs qui en découlent. Le Plan d'urbanisme s'appuie sur les fondements du développement durable et accorde la priorité au transport collectif et à la qualité de l'architecture et du paysage urbain. Il dresse les principaux paramètres réglementaires, en matière d'affectation du sol et de densité de construction, et soutient une stratégie municipale d'investissements. Il présente 26 secteurs qui feront l'objet d'une planification détaillée subséquente à l'adoption du Plan d'urbanisme. Le projet de Plan comprend également le document complémentaire, qui précise

les règles et les critères auxquels se conformeront les règlements d'urbanisme adoptés par les conseils d'arrondissement.

D'ici la première séance d'information, les Montréalaises et les Montréalais peuvent obtenir plus d'information sur la consultation publique sur le Plan d'urbanisme à l'adresse suivante : <a href="https://www.ocpm.qc.ca">www.ocpm.qc.ca</a>, ou en téléphonant au numéro 872-8818.

- 30 -

Renseignements: Jean-Charles Panneton

Conseiller en planification

Média : Journal de Mont-Royal TMR Post VMR

Ville de Montréal

**PRESS RELEASE**For immediate release

# The new Master Plan MONTRÉAL LAUNCHES THE PUBLIC CONSULTATION

**Montréal, April 28, 2004** – "I invite Montrealers to participate in the public meetings on the Master Plan by asking questions, making suggestions and sharing their comments with us", declared Montréal Mayor, Mr. Gérald Tremblay, speaking about the public consultation on the draft version of the revised Master Plan that will be held by the Office de consultation publique de Montréal (OCPM) from May 17 to June 22. The draft version of the Master Plan was approved by City Council during its meeting on April 27.

"The Master Plan will be the urban planning reference document for the City as well as its private and public partners. The Plan sets out a framework for action to ensure sustainable and harmonious development, increase the importance of public transportation and improve the beauty of our City", stated Mr. Robert Libman, Executive Committee member responsible for urban and regional planning.

The Master Plan sets numerous goals that apply to the **borough of Mont-Royal**.

The Plan proposes the preservation of the quality of living environments as well as the protection and the enhancement of the built heritage.

In order to increase the use of public transportation, the Plan recommends increasing the intensity and density of urban activities in the vicinity of the Acadie and De La Savane metro stations.

In addition, the construction of road links in the Cavendish Boulevard corridor should enable the redevelopment of adjacent industrial areas.

Citizens are invited to attend the OCPM information sessions on the Ville de Montréal Master Plan which will be held from May 17 to June 16, across the City:

May 17 Église Notre-Dame-des-Neiges

7:00 p.m. Parish Hall

5320 Côte-des-Neiges Road (Côte-des-Neiges metro)

May 19 Fraternité des policiers et policières de Montréal

7:00 p.m. 480 Gilford Street

(Laurier metro)

May 25 Dollard-Des Ormeaux Civic Centre 7:00 p.m. 12001 De Salaberry Boulevard

May 26 Borough Council Chamber 7:00 p.m. Borough of Montréal-Nord

4243 Charleroi Street

May 31 Église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle

7:00 p.m. Parish Hall

2525 Pie IX Boulevard

(Pie-IX metro)

June 2 Centre d'éducation des adultes (CEDA)

7:00 p.m. 2515 Delisle Street

(Lionel-Groulx metro)

June 7 OCPM

7:00 p.m. 1550 Metcalfe Street

14<sup>th</sup> Floor (Peel metro)

June 9 Centre de loisirs Saint-Mathieu

7:00 p.m. 7110 8<sup>th</sup> Avenue

(Saint-Michel metro)

June 14 Centre de loisirs Saint-Laurent

7:00 p.m. 1375 Grenet Street

(Côte-Vertu metro)

June 16 Sarto Desnoyers Community Centre

7:00 p.m. 1335 Lakeshore Road

Borough of Dorval / L'Île-Dorval

Citizens are also invited to express their opinions and present statements on June 21 and 22 at Centre 7400, 7400 Saint-Laurent Boulevard (De Castelnau metro).

The revised draft version of the Master Plan presents a planning and development vision for the City, as well as measures for implementing the goals and objectives resulting from that vision. The Master Plan endorses the principles of sustainable development and favours public transportation and high-quality architecture and urban landscapes. It sets the main regulatory guidelines in terms of land use and building density and a municipal investment strategy. It also presents 26 areas that will require further detailed planning after the Master Plan is adopted. The draft version of the Plan also contains a complementary document that establishes the rules and criteria that will be integrated into the boroughs' urban planning by-laws which are adopted by borough councils.

Before the initial information session, Montrealers can obtain more information on the Master Plan's public consultation at the following address: <a href="www.ocpm.qc.ca">www.ocpm.qc.ca</a>, or by calling 872-8818.

## For more information:

Jean-Charles Panneton Conseiller en planification (514) 872-8404 Média : L'Express d'Outremont Le Point d'Outremont

Ville de Montréal

**COMMUNIQUÉ**Pour diffusion immédiate

## <u>Le nouveau Plan d'urbanisme</u> MONTRÉAL LANCE LA CONSULTATION PUBLIOUE

Montréal, le 28 avril 2004 – «J'invite les Montréalaises et les Montréalais à participer en grand nombre aux assemblées publiques portant sur le Plan d'urbanisme afin de poser des questions, de faire des suggestions et de nous faire part de leurs commentaires », a déclaré le maire de Montréal, M. Gérald Tremblay, au sujet de la consultation publique sur la version préliminaire du Plan d'urbanisme révisé, qui se tiendra du 17 mai au 22 juin, menée par l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM). Le projet de Plan d'urbanisme a été approuvé par le conseil municipal lors de la séance du 27 avril.

«Le Plan d'urbanisme sera le document de référence en matière d'aménagement et de mise en valeur du territoire aussi bien pour la Ville que pour ses partenaires privés et publics. Le Plan définit les cadres d'intervention pour assurer un développement durable et harmonieux, pour accroître l'importance du transport collectif et pour améliorer la beauté de notre ville », a précisé M. Robert Libman, membre du comité exécutif et responsable de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et de l'architecture.

Le Plan d'urbanisme soutient plusieurs orientations qui concernent le territoire de l'arrondissement d'Outremont.

Le Plan soutient le maintien de la qualité des milieux de vie, ainsi que la protection et la mise en valeur du patrimoine bâti.

Le Plan propose par ailleurs la transformation à des fins résidentielles d'une partie importante de l'actuelle gare de triage. Le transport des marchandises sur la voie du CP sera toutefois maintenu et des mesures d'atténuation du bruit seront mises en place.

Les activités aux abords de la station de métro d'Outremont seront intensifiées, en vue d'encourager une plus grande utilisation du transport collectif.

Le Plan préconise, enfin, la protection et la mise en valeur de l'arrondissement historique et naturel du mont Royal. De même, le patrimoine bâti demeure une préoccupation constante en raison de la qualité des constructions et de l'importance de maintenir les acquis.

Les citoyens sont invités à assister aux séances d'information de l'OCPM sur le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal qui se tiendront du 17 mai au 16 juin, à travers le territoire montréalais :

17 mai Église Notre-Dame-des-Neiges

19h00 Salle paroissiale

5320, chemin De La Côte des Neiges

(métro Côte-des-Neiges)

19 mai	Fraternité des po	liciers et po	licières de l	Montréal
--------	-------------------	---------------	---------------	----------

19h00 480, rue Gilford (métro Laurier)

25 mai Centre civique de Dollard-Des Ormeaux

19h00 12001, boulevard de Salaberry

26 mai Salle du conseil d'arrondissement 19h00 Arrondissement de Montréal-Nord

4243, rue Charleroi

31 mai Église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle

19h00 Salle paroissiale

2525, boulevard Pie-IX

(métro Pie-IX)

2 juin Centre d'éducation des adultes (CEDA)

19h00 2515, rue Delisle

(métro Lionel-Groulx)

7 juin OCPM

19h00 1550, Metcalfe

14<sup>e</sup> étage (métro Peel)

9 juin Centre de loisirs Saint-Mathieu

19h00 7110, 8<sup>e</sup> avenue

(métro Saint-Michel)

14 juin Centre de loisirs Saint-Laurent

19h00 1375, rue Grenet

(métro Côte-Vertu)

16 juin Centre communautaire Sarto-Desnoyers

19h00 1335, chemin du Bord du Lac

Arrondissement de Dorval-L'Île-Dorval

Les citoyens et citoyennes sont également invités à exprimer leurs opinions et à présenter leurs mémoires les 21 et 22 juin au Centre 7400, situé au 7400, boulevard Saint-Laurent (métro de Castelnau).

Le projet de Plan d'urbanisme révisé présente la vision d'aménagement et de développement du territoire de Montréal ainsi que les mesures servant à mettre en œuvre les orientations et les objectifs qui en découlent. Le Plan d'urbanisme s'appuie sur les fondements du développement durable et accorde la priorité au transport collectif et à la qualité de l'architecture et du paysage urbain. Il dresse les principaux paramètres réglementaires, en matière d'affectation du sol et de densité de construction, et soutient une stratégie municipale d'investissements. Il présente 26 secteurs qui feront l'objet d'une planification détaillée subséquente à l'adoption du Plan d'urbanisme. Le projet de Plan comprend également le document complémentaire, qui précise

les règles et les critères auxquels se conformeront les règlements d'urbanisme adoptés par les conseils d'arrondissement.

D'ici la première séance d'information, les Montréalaises et les Montréalais peuvent obtenir plus d'information sur la consultation publique sur le Plan d'urbanisme à l'adresse suivante : <a href="https://www.ocpm.qc.ca">www.ocpm.qc.ca</a>, ou en téléphonant au numéro 872-8818.

- 30 -

Renseignements: Jean-Charles Panneton

Conseiller en planification

Média: Journal de Rosemont – Petite Patrie

Ville de Montréal

**COMMUNIQUÉ**Pour diffusion immédiate

## <u>Le nouveau Plan d'urbanisme</u> MONTRÉAL LANCE LA CONSULTATION PUBLIOUE

Montréal, le 28 avril 2004 – «J'invite les Montréalaises et les Montréalais à participer en grand nombre aux assemblées publiques portant sur le Plan d'urbanisme afin de poser des questions, de faire des suggestions et de nous faire part de leurs commentaires », a déclaré le maire de Montréal, M. Gérald Tremblay, au sujet de la consultation publique sur la version préliminaire du Plan d'urbanisme révisé, qui se tiendra du 17 mai au 22 juin, menée par l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM). Le projet de Plan d'urbanisme a été approuvé par le conseil municipal lors de la séance du 27 avril.

«Le Plan d'urbanisme sera le document de référence en matière d'aménagement et de mise en valeur du territoire aussi bien pour la Ville que pour ses partenaires privés et publics. Le Plan définit les cadres d'intervention pour assurer un développement durable et harmonieux, pour accroître l'importance du transport collectif et pour améliorer la beauté de notre ville », a précisé M. Robert Libman, membre du comité exécutif et responsable de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et de l'architecture.

Le Plan d'urbanisme soutient plusieurs orientations qui concernent le territoire de l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie.

Le Plan propose la transformation du secteur industriel situé à l'ouest de l'arrondissement, à proximité des voies du CP, afin de favoriser l'implantation de nouvelles activités et d'améliorer le cadre bâti. Un train léger sur rail, présentement à l'étude dans l'axe de l'avenue Du Parc, pourrait même desservir le secteur.

La Stratégie de revitalisation urbaine intégrée sera mise en œuvre dans certains secteurs de l'arrondissement, dont le Vieux-Rosemont. Plusieurs secteurs de l'arrondissement, où le bâti présente un intérêt patrimonial, seront protégés et mis en valeur.

Enfin, le Plan préconise le maintien des activités de transport des marchandises sur la voie du CP. Il en est de même des activités institutionnelles dans l'arrondissement.

Les citoyens sont invités à assister aux séances d'information de l'OCPM sur le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal qui se tiendront du 17 mai au 16 juin, à travers le territoire montréalais :

17 mai Église Notre-Dame-des-Neiges

19h00 Salle paroissiale

5320, chemin De La Côte des Neiges

(métro Côte-des-Neiges)

19 mai 19h00	Fraternité des policiers et policières de Montréal 480, rue Gilford (métro Laurier)
25 mai 19h00	Centre civique de Dollard-Des Ormeaux 12001, boulevard de Salaberry
26 mai 19h00	Salle du conseil d'arrondissement Arrondissement de Montréal-Nord 4243, rue Charleroi
31 mai 19h00	Église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle Salle paroissiale 2525, boulevard Pie-IX (métro Pie-IX)
2 juin 19h00	Centre d'éducation des adultes (CEDA) 2515, rue Delisle (métro Lionel-Groulx)
7 juin 19h00	OCPM 1550, Metcalfe 14 <sup>e</sup> étage (métro Peel)
9 juin 19h00	Centre de loisirs Saint-Mathieu 7110, 8 <sup>e</sup> avenue (métro Saint-Michel)
14 juin 19h00	Centre de loisirs Saint-Laurent 1375, rue Grenet (métro Côte-Vertu)
16 juin 19h00	Centre communautaire Sarto-Desnoyers 1335, chemin du Bord du Lac Arrondissement de Dorval–L'Île-Dorval

Les citoyens et citoyennes sont également invités à exprimer leurs opinions et à présenter leurs mémoires les 21 et 22 juin au Centre 7400, situé au 7400, boulevard Saint-Laurent (métro de Castelnau).

Le projet de Plan d'urbanisme révisé présente la vision d'aménagement et de développement du territoire de Montréal ainsi que les mesures servant à mettre en œuvre les orientations et les objectifs qui en découlent. Le Plan d'urbanisme s'appuie sur les fondements du développement durable et accorde la priorité au transport collectif et à la qualité de l'architecture et du paysage urbain. Il dresse les principaux paramètres réglementaires, en matière d'affectation du sol et de densité de construction, et soutient une stratégie municipale d'investissements. Il présente 26 secteurs qui feront l'objet d'une planification détaillée subséquente à l'adoption du Plan d'urbanisme. Le projet de Plan comprend également le document complémentaire, qui précise les règles et les critères auxquels se conformeront les règlements d'urbanisme adoptés par les conseils d'arrondissement.

D'ici la première séance d'information, les Montréalaises et les Montréalais peuvent obtenir plus d'information sur la consultation publique sur le Plan d'urbanisme à l'adresse suivante : <a href="https://www.ocpm.qc.ca">www.ocpm.qc.ca</a>, ou en téléphonant au numéro 872-8818.

- 30 -

Renseignements: Jean-Charles Panneton

Conseiller en planification

Média : Place publique Le Plateau

Ville de Montréal

**COMMUNIQUÉ**Pour diffusion immédiate

## <u>Le nouveau Plan d'urbanisme</u> MONTRÉAL LANCE LA CONSULTATION PUBLIOUE

Montréal, le 28 avril 2004 – «J'invite les Montréalaises et les Montréalais à participer en grand nombre aux assemblées publiques portant sur le Plan d'urbanisme afin de poser des questions, de faire des suggestions et de nous faire part de leurs commentaires », a déclaré le maire de Montréal, M. Gérald Tremblay, au sujet de la consultation publique sur la version préliminaire du Plan d'urbanisme révisé, qui se tiendra du 17 mai au 22 juin, menée par l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM). Le projet de Plan d'urbanisme a été approuvé par le conseil municipal lors de la séance du 27 avril.

«Le Plan d'urbanisme sera le document de référence en matière d'aménagement et de mise en valeur du territoire aussi bien pour la Ville que pour ses partenaires privés et publics. Le Plan définit les cadres d'intervention pour assurer un développement durable et harmonieux, pour accroître l'importance du transport collectif et pour améliorer la beauté de notre ville », a précisé M. Robert Libman, membre du comité exécutif et responsable de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et de l'architecture.

Le Plan d'urbanisme soutient plusieurs orientations qui concernent le territoire de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal.

Le Plan soutient la transformation et la revitalisation des secteurs de la rue D'Iberville et de l'avenue De Gaspé. Le secteur de la rue D'Iberville bénéficiera de plus de la Stratégie de revitalisation urbaine intégrée.

Le patrimoine bâti est une préoccupation constante en raison de la qualité des constructions et de l'importance de maintenir les acquis. De même, le Plan préconise la protection et la mise en valeur de l'arrondissement historique et naturel du mont Royal.

La vitalité commerciale du boulevard Saint-Laurent, des rues Rachel, Prince-Arthur et Saint-Denis, des avenues Laurier, Du Parc et Du Mont-Royal doit aussi participer à la qualité des milieux de vie.

Il est également prévu de réaménager le carrefour des avenues Des Pins et Du Parc de manière à améliorer les déplacements à pied et à vélo. Ce réaménagement tiendra compte de la possibilité d'implanter un projet de train léger sur rail dans l'axe de l'avenue Du Parc.

Le Plan prévoit, finalement, le maintien des secteurs d'emplois le long de la voie ferrée du CP et des activités de transport ferroviaire.

Les citoyens sont invités à assister aux séances d'information de l'OCPM sur le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal qui se tiendront du 17 mai au 16 juin, à travers le territoire montréalais :

17 mai Église Notre-Dame-des-Neiges

19h00 Salle paroissiale

5320, chemin De La Côte des Neiges

(métro Côte-des-Neiges)

19 mai Fraternité des policiers et policières de Montréal

19h00 480, rue Gilford

(métro Laurier)

25 mai Centre civique de Dollard-Des Ormeaux

19h00 12001, boulevard de Salaberry

26 mai Salle du conseil d'arrondissement 19h00 Arrondissement de Montréal-Nord

4243, rue Charleroi

31 mai Église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle

19h00 Salle paroissiale

2525, boulevard Pie-IX

(métro Pie-IX)

2 juin Centre d'éducation des adultes (CEDA)

19h00 2515, rue Delisle

(métro Lionel-Groulx)

7 juin OCPM

19h00 1550, Metcalfe

14<sup>e</sup> étage (métro Peel)

9 juin Centre de loisirs Saint-Mathieu

19h00 7110, 8<sup>e</sup> avenue

(métro Saint-Michel)

14 juin Centre de loisirs Saint-Laurent

19h00 1375, rue Grenet

(métro Côte-Vertu)

16 juin Centre communautaire Sarto-Desnoyers

19h00 1335, chemin du Bord du Lac

Arrondissement de Dorval-L'Île-Dorval

Les citoyens et citoyennes sont également invités à exprimer leurs opinions et à présenter leurs mémoires les 21 et 22 juin au Centre 7400, situé au 7400, boulevard Saint-Laurent (métro de Castelnau).

Le projet de Plan d'urbanisme révisé présente la vision d'aménagement et de développement du territoire de Montréal ainsi que les mesures servant à mettre en œuvre les orientations et les

objectifs qui en découlent. Le Plan d'urbanisme s'appuie sur les fondements du développement durable et accorde la priorité au transport collectif et à la qualité de l'architecture et du paysage urbain. Il dresse les principaux paramètres réglementaires, en matière d'affectation du sol et de densité de construction, et soutient une stratégie municipale d'investissements. Il présente 26 secteurs qui feront l'objet d'une planification détaillée subséquente à l'adoption du Plan d'urbanisme. Le projet de Plan comprend également le document complémentaire, qui précise les règles et les critères auxquels se conformeront les règlements d'urbanisme adoptés par les conseils d'arrondissement.

D'ici la première séance d'information, les Montréalaises et les Montréalais peuvent obtenir plus d'information sur la consultation publique sur le Plan d'urbanisme à l'adresse suivante : <a href="https://www.ocpm.qc.ca">www.ocpm.qc.ca</a>, ou en téléphonant au numéro 872-8818.

- 30 -

Renseignements : Jean-Charles Panneton

Conseiller en planification

Média : Échos du Vieux-Montréal Le Ville-Marie

Ville de Montréal

**COMMUNIQUÉ**Pour diffusion immédiate

# <u>Le nouveau Plan d'urbanisme</u> MONTRÉAL LANCE LA CONSULTATION PUBLIQUE

Montréal, le 28 avril 2004 – «J'invite les Montréalaises et les Montréalais à participer en grand nombre aux assemblées publiques portant sur le Plan d'urbanisme afin de poser des questions, de faire des suggestions et de nous faire part de leurs commentaires », a déclaré le maire de Montréal, M. Gérald Tremblay, au sujet de la consultation publique sur la version préliminaire du Plan d'urbanisme révisé, qui se tiendra du 17 mai au 22 juin, menée par l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM). Le projet de Plan d'urbanisme a été approuvé par le conseil municipal lors de la séance du 27 avril.

«Le Plan d'urbanisme sera le document de référence en matière d'aménagement et de mise en valeur du territoire aussi bien pour la Ville que pour ses partenaires privés et publics. Le Plan définit les cadres d'intervention pour assurer un développement durable et harmonieux, pour accroître l'importance du transport collectif et pour améliorer la beauté de notre ville », a précisé M. Robert Libman, membre du comité exécutif et responsable de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et de l'architecture

Le Plan d'urbanisme soutient plusieurs orientations qui concernent le territoire de l'arrondissement de Ville-Marie.

Montréal doit au dynamisme de son Centre son statut de Métropole du Québec. À cet égard, le Plan d'urbanisme favorise le maintien et le développement au Centre des grandes activités qui permettent à Montréal de rayonner à l'échelle métropolitaine et internationale. Le Plan vise ainsi à consolider et à mettre en valeur les activités de bureau, commerciales, institutionnelles, culturelles et touristiques du Centre.

À cette fin, le Centre des affaires, le Quartier des spectacles et le Havre, qui comprend notamment le Vieux-Port et les îles Sainte-Hélène et Notre-Dame, feront l'objet d'un exercice de planification détaillée dans les années à venir.

Le caractère habité du Centre de Montréal est une particularité qui le distingue de la plupart des centres-villes nord-américains. Dans cette optique, le Plan veut accroître la présence de la fonction résidentielle au Centre. Le Plan accorde une importance particulière à l'ensemble des éléments qui composent un milieu de vie (espaces verts, commerces de proximité, services, équipements communautaires, etc).

À cet effet, il désigne plusieurs parties du Centre où le développement de la fonction résidentielle sera encouragé, comme dans les faubourgs Saint-Laurent et des Récollets et la Cité du Havre. De

même, des mesures liées à la Stratégie de revitalisation urbaine intégrée seront mises en œuvre dans les secteurs résidentiels situés à l'est de la rue Amherst.

Le Plan préconise aussi la protection et la mise en valeur de l'arrondissement historique et naturel du mont Royal. Le patrimoine bâti demeure également une préoccupation constante en raison de la qualité des constructions et de l'importance de maintenir les acquis.

En matière de transport, le Plan soutient une augmentation de l'utilisation du transport collectif et des modes de transport alternatifs à l'automobile. À cet effet, seront étudiées la mise en place d'un lien ferroviaire entre le Centre et l'aéroport international et l'implantation d'un système léger sur rail dans l'axe de l'avenue Du Parc, du boulevard René-Lévesque et de l'autoroute Bonaventure.

Les citoyens sont invités à assister aux séances d'information de l'OCPM sur le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal qui se tiendront du 17 mai au 16 juin, à travers le territoire montréalais :

17 mai	Église Notre-Dame-des-Neiges
--------	------------------------------

19h00 Salle paroissiale

5320, chemin De La Côte des Neiges

(métro Côte-des-Neiges)

19 mai Fraternité des policiers et policières de Montréal

19h00 480, rue Gilford (métro Laurier)

25 mai Centre civique de Dollard-Des Ormeaux

19h00 12001, boulevard de Salaberry

26 mai Salle du conseil d'arrondissement 19h00 Arrondissement de Montréal-Nord

4243, rue Charleroi

31 mai Église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle

19h00 Salle paroissiale

2525, boulevard Pie-IX

(métro Pie-IX)

2 juin Centre d'éducation des adultes (CEDA)

19h00 2515, rue Delisle

(métro Lionel-Groulx)

7 juin **OCPM** 

19h00 1550, Metcalfe

14<sup>e</sup> étage (métro Peel)

9 juin Centre de loisirs Saint-Mathieu

19h00 7110. 8<sup>e</sup> avenue

(métro Saint-Michel)

Centre de loisirs Saint-Laurent 14 juin

19h00 1375, rue Grenet

(métro Côte-Vertu)

16 juin Centre communautaire Sarto-Desnoyers

19h00 1335, chemin du Bord du Lac

Arrondissement de Dorval-L'Île-Dorval

Les citoyens et citoyennes sont également invités à exprimer leurs opinions et à présenter leurs mémoires les 21 et 22 juin au Centre 7400, situé au 7400, boulevard Saint-Laurent (métro de Castelnau).

Le projet de Plan d'urbanisme révisé présente la vision d'aménagement et de développement du territoire de Montréal ainsi que les mesures servant à mettre en œuvre les orientations et les objectifs qui en découlent. Le Plan d'urbanisme s'appuie sur les fondements du développement durable et accorde la priorité au transport collectif et à la qualité de l'architecture et du paysage urbain. Il dresse les principaux paramètres réglementaires, en matière d'affectation du sol et de densité de construction, et soutient une stratégie municipale d'investissements. Il présente 26 secteurs qui feront l'objet d'une planification détaillée subséquente à l'adoption du Plan d'urbanisme. Le projet de Plan comprend également le document complémentaire, qui précise les règles et les critères auxquels se conformeront les règlements d'urbanisme adoptés par les conseils d'arrondissement.

D'ici la première séance d'information, les Montréalaises et les Montréalais peuvent obtenir plus d'information sur la consultation publique sur le Plan d'urbanisme à l'adresse suivante : <a href="https://www.ocpm.qc.ca">www.ocpm.qc.ca</a>, ou en téléphonant au numéro 872-8818.

- 30 -

Renseignements: Jean-Charles Panneton

Conseiller en planification

Média: Nouvelles de l'Est

Ville de Montréal

**COMMUNIQUÉ**Pour diffusion immédiate

## <u>Le nouveau Plan d'urbanisme</u> MONTRÉAL LANCE LA CONSULTATION PUBLIQUE

Montréal, le 28 avril 2004 – «J'invite les Montréalaises et les Montréalais à participer en grand nombre aux assemblées publiques portant sur le Plan d'urbanisme afin de poser des questions, de faire des suggestions et de nous faire part de leurs commentaires », a déclaré le maire de Montréal, M. Gérald Tremblay, au sujet de la consultation publique sur la version préliminaire du Plan d'urbanisme révisé, qui se tiendra du 17 mai au 22 juin, menée par l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM). Le projet de Plan d'urbanisme a été approuvé par le conseil municipal lors de la séance du 27 avril.

«Le Plan d'urbanisme sera le document de référence en matière d'aménagement et de mise en valeur du territoire aussi bien pour la Ville que pour ses partenaires privés et publics. Le Plan définit les cadres d'intervention pour assurer un développement durable et harmonieux, pour accroître l'importance du transport collectif et pour améliorer la beauté de notre ville », a précisé M. Robert Libman, membre du comité exécutif et responsable de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et de l'architecture.

Le Plan d'urbanisme soutient plusieurs orientations qui concernent le territoire de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, et plus particulièrement du quartier Hochelaga-Maisonneuve.

Des mesures de revitalisation urbaine intégrée seront mises en œuvre dans les secteurs résidentiels situés au sud de la rue Hochelaga. La vitalité commerciale de la rue Ontario Est est également envisagée dans cette stratégie d'amélioration de la qualité des milieux de vie.

Des mesures préférentielles au transport collectif seront étudiées dans l'axe de la rue Notre-Dame Est et des boulevards Pie-IX et De l'Assomption.

Finalement, le Plan confirme la consolidation des secteurs d'emplois existants et des activités portuaires.

Les citoyens sont invités à assister aux séances d'information de l'OCPM sur le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal qui se tiendront du 17 mai au 16 juin, à travers le territoire montréalais :

17 mai Église Notre-Dame-des-Neiges

19h00 Salle paroissiale

5320, chemin De La Côte des Neiges

(métro Côte-des-Neiges)

19 mai Fraternité des policiers et policières de Montréal

19h00 480, rue Gilford

#### (métro Laurier)

25 mai 19h00	Centre civique de Dollard-Des Ormeaux 12001, boulevard de Salaberry
26 mai 19h00	Salle du conseil d'arrondissement Arrondissement de Montréal-Nord 4243, rue Charleroi
31 mai 19h00	Église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle Salle paroissiale 2525, boulevard Pie-IX (métro Pie-IX)
2 juin 19h00	Centre d'éducation des adultes (CEDA) 2515, rue Delisle (métro Lionel-Groulx)
7 juin 19h00	OCPM 1550, Metcalfe 14 <sup>e</sup> étage (métro Peel)
9 juin 19h00	Centre de loisirs Saint-Mathieu 7110, 8 <sup>e</sup> avenue (métro Saint-Michel)
14 juin 19h00	Centre de loisirs Saint-Laurent 1375, rue Grenet (métro Côte-Vertu)
16 juin 19h00	Centre communautaire Sarto-Desnoyers 1335, chemin du Bord du Lac Arrondissement de Dorval–L'Île-Dorval

Les citoyens et citoyennes sont également invités à exprimer leurs opinions et à présenter leurs mémoires les 21 et 22 juin au Centre 7400, situé au 7400, boulevard Saint-Laurent (métro de Castelnau).

Le projet de Plan d'urbanisme révisé présente la vision d'aménagement et de développement du territoire de Montréal ainsi que les mesures servant à mettre en œuvre les orientations et les objectifs qui en découlent. Le Plan d'urbanisme s'appuie sur les fondements du développement durable et accorde la priorité au transport collectif et à la qualité de l'architecture et du paysage urbain. Il dresse les principaux paramètres réglementaires, en matière d'affectation du sol et de densité de construction, et soutient une stratégie municipale d'investissements. Il présente 26 secteurs qui feront l'objet d'une planification détaillée subséquente à l'adoption du Plan d'urbanisme. Le projet de Plan comprend également le document complémentaire, qui précise les règles et les critères auxquels se conformeront les règlements d'urbanisme adoptés par les conseils d'arrondissement.

D'ici la première séance d'information, les Montréalaises et les Montréalais peuvent obtenir plus d'information sur la consultation publique sur le Plan d'urbanisme à l'adresse suivante : <a href="https://www.ocpm.qc.ca">www.ocpm.qc.ca</a>, ou en téléphonant au numéro 872-8818.

- 30 -

Renseignements: Jean-Charles Panneton

Conseiller en planification

Média: Progrès Saint-Léonard

Ville de Montréal

**COMMUNIQUÉ**Pour diffusion immédiate

## <u>Le nouveau Plan d'urbanisme</u> MONTRÉAL LANCE LA CONSULTATION PUBLIQUE

Montréal, le 28 avril 2004 – «J'invite les Montréalaises et les Montréalais à participer en grand nombre aux assemblées publiques portant sur le Plan d'urbanisme afin de poser des questions, de faire des suggestions et de nous faire part de leurs commentaires », a déclaré le maire de Montréal, M. Gérald Tremblay, au sujet de la consultation publique sur la version préliminaire du Plan d'urbanisme révisé, qui se tiendra du 17 mai au 22 juin, menée par l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM). Le projet de Plan d'urbanisme a été approuvé par le conseil municipal lors de la séance du 27 avril.

«Le Plan d'urbanisme sera le document de référence en matière d'aménagement et de mise en valeur du territoire aussi bien pour la Ville que pour ses partenaires privés et publics. Le Plan définit les cadres d'intervention pour assurer un développement durable et harmonieux, pour accroître l'importance du transport collectif et pour améliorer la beauté de notre ville », a précisé M. Robert Libman, membre du comité exécutif et responsable de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et de l'architecture.

Le Plan d'urbanisme soutient plusieurs orientations qui concernent le territoire de l'arrondissement de Saint-Léonard.

Le Plan soutient le prolongement du métro vers le secteur des Galeries d'Anjou. Il préconise une diversification et une intensification des activités urbaines dans l'axe du métro et plus particulièrement aux abords des Galeries d'Anjou.

D'autres secteurs sont aussi visés par une intensification des activités : le côté est du boulevard Langelier, le côté nord du boulevard Couture, à l'ouest du boulevard Langelier, ainsi que de part et d'autre du boulevard Viau, entre les boulevards des Grandes Prairies et Couture.

Le Plan propose de consolider les secteurs d'emplois situés le long de l'autoroute Métropolitaine et dans la partie est de l'arrondissement.

Finalement, des mesures seront mises en place pour atténuer l'impact sonore de la circulation intense de l'autoroute Métropolitaine dans les milieux résidentiels avoisinants.

Les citoyens sont invités à assister aux séances d'information de l'OCPM sur le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal qui se tiendront du 17 mai au 16 juin, à travers le territoire montréalais :

17 mai Église Notre-Dame-des-Neiges

19h00 Salle paroissiale

5320, chemin De La Côte des Neiges

(métro Côte-des-Neiges)

19 mai 19h00	Fraternité des policiers et policières de Montréal 480, rue Gilford (métro Laurier)
25 mai 19h00	Centre civique de Dollard-Des Ormeaux 12001, boulevard de Salaberry
26 mai 19h00	Salle du conseil d'arrondissement Arrondissement de Montréal-Nord 4243, rue Charleroi
31 mai 19h00	Église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle Salle paroissiale 2525, boulevard Pie-IX (métro Pie-IX)
2 juin 19h00	Centre d'éducation des adultes (CEDA) 2515, rue Delisle (métro Lionel-Groulx)
7 juin 19h00	OCPM 1550, Metcalfe 14 <sup>e</sup> étage (métro Peel)
9 juin 19h00	Centre de loisirs Saint-Mathieu 7110, 8 <sup>e</sup> avenue (métro Saint-Michel)
14 juin 19h00	Centre de loisirs Saint-Laurent 1375, rue Grenet (métro Côte-Vertu)
16 juin 19h00	Centre communautaire Sarto-Desnoyers 1335, chemin du Bord du Lac Arrondissement de Dorval–L'Île-Dorval

Les citoyens et citoyennes sont également invités à exprimer leurs opinions et à présenter leurs mémoires les 21 et 22 juin au Centre 7400, situé au 7400, boulevard Saint-Laurent (métro de Castelnau).

Le projet de Plan d'urbanisme révisé présente la vision d'aménagement et de développement du territoire de Montréal ainsi que les mesures servant à mettre en œuvre les orientations et les objectifs qui en découlent. Le Plan d'urbanisme s'appuie sur les fondements du développement durable et accorde la priorité au transport collectif et à la qualité de l'architecture et du paysage urbain. Il dresse les principaux paramètres réglementaires, en matière d'affectation du sol et de densité de construction, et soutient une stratégie municipale d'investissements. Il présente 26 secteurs qui feront l'objet d'une planification détaillée subséquente à l'adoption du Plan d'urbanisme. Le projet de Plan comprend également le document complémentaire, qui précise

les règles et les critères auxquels se conformeront les règlements d'urbanisme adoptés par les conseils d'arrondissement.

D'ici la première séance d'information, les Montréalaises et les Montréalais peuvent obtenir plus d'information sur la consultation publique sur le Plan d'urbanisme à l'adresse suivante : <a href="https://www.ocpm.qc.ca">www.ocpm.qc.ca</a>, ou en téléphonant au numéro 872-8818.

- 30 -

Renseignements: Jean-Charles Panneton

Conseiller en planification

Média : Le Guide de Montréal-Nord

Ville de Montréal

**COMMUNIQUÉ**Pour diffusion immédiate

## <u>Le nouveau Plan d'urbanisme</u> MONTRÉAL LANCE LA CONSULTATION PUBLIQUE

Montréal, le 28 avril 2004 – «J'invite les Montréalaises et les Montréalais à participer en grand nombre aux assemblées publiques portant sur le Plan d'urbanisme afin de poser des questions, de faire des suggestions et de nous faire part de leurs commentaires », a déclaré le maire de Montréal, M. Gérald Tremblay, au sujet de la consultation publique sur la version préliminaire du Plan d'urbanisme révisé, qui se tiendra du 17 mai au 22 juin, menée par l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM). Le projet de Plan d'urbanisme a été approuvé par le conseil municipal lors de la séance du 27 avril.

«Le Plan d'urbanisme sera le document de référence en matière d'aménagement et de mise en valeur du territoire aussi bien pour la Ville que pour ses partenaires privés et publics. Le Plan définit les cadres d'intervention pour assurer un développement durable et harmonieux, pour accroître l'importance du transport collectif et pour améliorer la beauté de notre ville », a précisé M. Robert Libman, membre du comité exécutif et responsable de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et de l'architecture.

Le Plan d'urbanisme soutient plusieurs orientations qui concernent le territoire de l'arrondissement de Montréal-Nord.

Des mesures avancées par la Stratégie de revitalisation urbaine intégrée seront mises en œuvre dans l'ensemble des secteurs résidentiels localisés au sud du boulevard Léger.

Le Plan prévoit aussi mettre en valeur les abords du pont Pie-IX ainsi que le boulevard du même nom, à titre d'entrée de ville. Les activités urbaines seront intensifiées et l'aménagement du domaine public assurera une place privilégiée aux piétons et au transport collectif

Une attention particulière sera accordée, finalement, à l'aménagement du parcours riverain, des berges et du parc-nature de l'Île-de-la-Visitation.

Les citoyens sont invités à assister aux séances d'information de l'OCPM sur le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal qui se tiendront du 17 mai au 16 juin, à travers le territoire montréalais :

17 mai Église Notre-Dame-des-Neiges

19h00 Salle paroissiale

5320, chemin De La Côte des Neiges

(métro Côte-des-Neiges)

19 mai Fraternité des policiers et policières de Montréal

19h00 480, rue Gilford

(métro Laurier)

25 mai 19h00	Centre civique de Dollard-Des Ormeaux 12001, boulevard de Salaberry
26 mai 19h00	Salle du conseil d'arrondissement Arrondissement de Montréal-Nord 4243, rue Charleroi
31 mai 19h00	Église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle Salle paroissiale 2525, boulevard Pie-IX (métro Pie-IX)
2 juin 19h00	Centre d'éducation des adultes (CEDA) 2515, rue Delisle (métro Lionel-Groulx)
7 juin 19h00	OCPM 1550, Metcalfe 14 <sup>e</sup> étage (métro Peel)
9 juin 19h00	Centre de loisirs Saint-Mathieu 7110, 8 <sup>e</sup> avenue (métro Saint-Michel)
14 juin 19h00	Centre de loisirs Saint-Laurent 1375, rue Grenet (métro Côte-Vertu)
16 juin 19h00	Centre communautaire Sarto-Desnoyers 1335, chemin du Bord du Lac Arrondissement de Dorval–L'Île-Dorval

Les citoyens et citoyennes sont également invités à exprimer leurs opinions et à présenter leurs mémoires les 21 et 22 juin au Centre 7400, situé au 7400, boulevard Saint-Laurent (métro de Castelnau).

Le projet de Plan d'urbanisme révisé présente la vision d'aménagement et de développement du territoire de Montréal ainsi que les mesures servant à mettre en œuvre les orientations et les objectifs qui en découlent. Le Plan d'urbanisme s'appuie sur les fondements du développement durable et accorde la priorité au transport collectif et à la qualité de l'architecture et du paysage urbain. Il dresse les principaux paramètres réglementaires, en matière d'affectation du sol et de densité de construction, et soutient une stratégie municipale d'investissements. Il présente 26 secteurs qui feront l'objet d'une planification détaillée subséquente à l'adoption du Plan d'urbanisme. Le projet de Plan comprend également le document complémentaire, qui précise les règles et les critères auxquels se conformeront les règlements d'urbanisme adoptés par les conseils d'arrondissement.

D'ici la première séance d'information, les Montréalaises et les Montréalais peuvent obtenir plus d'information sur la consultation publique sur le Plan d'urbanisme à l'adresse suivante : <a href="https://www.ocpm.qc.ca">www.ocpm.qc.ca</a>, ou en téléphonant au numéro 872-8818.

- 30 -

Renseignements: Jean-Charles Panneton

Conseiller en planification

Média: Flambeau de l'Est

Ville de Montréal

**COMMUNIQUÉ**Pour diffusion immédiate

# <u>Le nouveau Plan d'urbanisme</u> MONTRÉAL LANCE LA CONSULTATION PUBLIQUE

Montréal, le 28 avril 2004 – «J'invite les Montréalaises et les Montréalais à participer en grand nombre aux assemblées publiques portant sur le Plan d'urbanisme afin de poser des questions, de faire des suggestions et de nous faire part de leurs commentaires », a déclaré le maire de Montréal, M. Gérald Tremblay, au sujet de la consultation publique sur la version préliminaire du Plan d'urbanisme révisé, qui se tiendra du 17 mai au 22 juin, menée par l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM). Le projet de Plan d'urbanisme a été approuvé par le conseil municipal lors de la séance du 27 avril.

«Le Plan d'urbanisme sera le document de référence en matière d'aménagement et de mise en valeur du territoire aussi bien pour la Ville que pour ses partenaires privés et publics. Le Plan définit les cadres d'intervention pour assurer un développement durable et harmonieux, pour accroître l'importance du transport collectif et pour améliorer la beauté de notre ville », a précisé M. Robert Libman, membre du comité exécutif et responsable de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et de l'architecture.

Le Plan d'urbanisme soutient plusieurs orientations qui concernent le territoire des arrondissements d'Anjou et de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles-Montréal-Est.

Le Plan soutient le prolongement du métro vers le secteur des Galeries d'Anjou. Il préconise également une diversification et une intensification des activités urbaines de ce secteur.

Le prolongement du boulevard Rodolphe-Forget est aussi proposé en lien avec la mise en valeur, à des fins d'emplois, des sites industriels situés de part et d'autre de l'autoroute 40, de même que ceux localisés au sud de la rue Sherbrooke Est.

Les citoyens sont invités à assister aux séances d'information de l'OCPM sur le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal qui se tiendront du 17 mai au 16 juin, à travers le territoire montréalais :

17 mai	Église Notre-Dame-des-Neiges
19h00	Salle paroissiale
	5320, chemin De La Côte des Neiges
	(métro Côte-des-Neiges)
19 mai	Fraternité des policiers et policières de Montréal
19h00	480, rue Gilford
	(métro Laurier)
25 mai	Centre civique de Dollard-Des Ormeaux
19h00	12001, boulevard de Salaberry

26 mai	Salle du conseil d'arrondissement
19h00	Arrondissement de Montréal-Nord
	4243 rue Charleroi

4243, rue Charleroi

31 mai Église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle

19h00 Salle paroissiale

2525, boulevard Pie-IX

(métro Pie-IX)

2 juin Centre d'éducation des adultes (CEDA)

19h00 2515, rue Delisle

(métro Lionel-Groulx)

7 juin OCPM

19h00 1550, Metcalfe

14<sup>e</sup> étage (métro Peel)

9 juin Centre de loisirs Saint-Mathieu

19h00 7110, 8<sup>e</sup> avenue

(métro Saint-Michel)

14 juin Centre de loisirs Saint-Laurent

19h00 1375, rue Grenet

(métro Côte-Vertu)

16 juin Centre communautaire Sarto-Desnoyers

19h00 1335, chemin du Bord du Lac

Arrondissement de Dorval-L'Île-Dorval

Les citoyens et citoyennes sont également invités à exprimer leurs opinions et à présenter leurs mémoires les 21 et 22 juin au Centre 7400, situé au 7400, boulevard Saint-Laurent (métro de Castelnau).

Le projet de Plan d'urbanisme révisé présente la vision d'aménagement et de développement du territoire de Montréal ainsi que les mesures servant à mettre en œuvre les orientations et les objectifs qui en découlent. Le Plan d'urbanisme s'appuie sur les fondements du développement durable et accorde la priorité au transport collectif et à la qualité de l'architecture et du paysage urbain. Il dresse les principaux paramètres réglementaires, en matière d'affectation du sol et de densité de construction, et soutient une stratégie municipale d'investissements. Il présente 26 secteurs qui feront l'objet d'une planification détaillée subséquente à l'adoption du Plan d'urbanisme. Le projet de Plan comprend également le document complémentaire, qui précise les règles et les critères auxquels se conformeront les règlements d'urbanisme adoptés par les conseils d'arrondissement.

D'ici la première séance d'information, les Montréalaises et les Montréalais peuvent obtenir plus d'information sur la consultation publique sur le Plan d'urbanisme à l'adresse suivante : www.ocpm.gc.ca, ou en téléphonant au numéro 872-8818.

Renseignements: Jean-Charles Panneton

Conseiller en planification (514) 872-8404

Média : Avenir de l'Est

Ville de Montréal

**COMMUNIQUÉ**Pour diffusion immédiate

## <u>Le nouveau Plan d'urbanisme</u> MONTRÉAL LANCE LA CONSULTATION PUBLIQUE

Montréal, le 28 avril 2004 – «J'invite les Montréalaises et les Montréalais à participer en grand nombre aux assemblées publiques portant sur le Plan d'urbanisme afin de poser des questions, de faire des suggestions et de nous faire part de leurs commentaires », a déclaré le maire de Montréal, M. Gérald Tremblay, au sujet de la consultation publique sur la version préliminaire du Plan d'urbanisme révisé, qui se tiendra du 17 mai au 22 juin, menée par l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM). Le projet de Plan d'urbanisme a été approuvé par le conseil municipal lors de la séance du 27 avril.

«Le Plan d'urbanisme sera le document de référence en matière d'aménagement et de mise en valeur du territoire aussi bien pour la Ville que pour ses partenaires privés et publics. Le Plan définit les cadres d'intervention pour assurer un développement durable et harmonieux, pour accroître l'importance du transport collectif et pour améliorer la beauté de notre ville », a précisé M. Robert Libman, membre du comité exécutif et responsable de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et de l'architecture.

Le Plan d'urbanisme soutient plusieurs orientations qui concernent le territoire de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles-Montréal-Est, et plus particulièrement le territoire de Montréal-Est et de Pointe-aux-Trembles.

Le Plan propose d'améliorer le paysage urbain aux abords du pont Le Gardeur, à titre d'entrée de ville, et de réaménager la rue Sherbrooke Est. De même, le Plan soutient la poursuite de la mise en valeur du parc-nature de la Pointe-aux-Prairies, de l'écoterritoire de la Trame verte de l'Est et de l'île Bonfoin.

Le prolongement du boulevard Rodolphe-Forget est aussi proposé en lien avec la mise en valeur, à des fins d'emplois, des sites industriels au sud du boulevard Henri-Bourasse Est.

De même, des mesures avancées par la Stratégie de revitalisation urbaine intégrée seront mises en œuvre dans le secteur du Vieux Pointe-aux-Trembles.

Les citoyens sont invités à assister aux séances d'information de l'OCPM sur le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal qui se tiendront du 17 mai au 16 juin, à travers le territoire montréalais :

17 mai Église Notre-Dame-des-Neiges

19h00 Salle paroissiale

5320, chemin De La Côte des Neiges

(métro Côte-des-Neiges)

19 mai Fraternité des policiers et policières de Montréal

19h00	480, rue Gilford (métro Laurier)
25 mai 19h00	Centre civique de Dollard-Des Ormeaux 12001, boulevard de Salaberry
26 mai 19h00	Salle du conseil d'arrondissement Arrondissement de Montréal-Nord 4243, rue Charleroi
31 mai 19h00	Église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle Salle paroissiale 2525, boulevard Pie-IX (métro Pie-IX)
2 juin 19h00	Centre d'éducation des adultes (CEDA) 2515, rue Delisle (métro Lionel-Groulx)
7 juin 19h00	OCPM 1550, Metcalfe 14 <sup>e</sup> étage (métro Peel)
9 juin 19h00	Centre de loisirs Saint-Mathieu 7110, 8 <sup>e</sup> avenue (métro Saint-Michel)
14 juin 19h00	Centre de loisirs Saint-Laurent 1375, rue Grenet (métro Côte-Vertu)
16 juin 19h00	Centre communautaire Sarto-Desnoyers 1335, chemin du Bord du Lac Arrondissement de Dorval–L'Île-Dorval

Les citoyens et citoyennes sont également invités à exprimer leurs opinions et à présenter leurs mémoires les 21 et 22 juin au Centre 7400, situé au 7400, boulevard Saint-Laurent (métro de Castelnau).

Le projet de Plan d'urbanisme révisé présente la vision d'aménagement et de développement du territoire de Montréal ainsi que les mesures servant à mettre en œuvre les orientations et les objectifs qui en découlent. Le Plan d'urbanisme s'appuie sur les fondements du développement durable et accorde la priorité au transport collectif et à la qualité de l'architecture et du paysage urbain. Il dresse les principaux paramètres réglementaires, en matière d'affectation du sol et de densité de construction, et soutient une stratégie municipale d'investissements. Il présente 26 secteurs qui feront l'objet d'une planification détaillée subséquente à l'adoption du Plan d'urbanisme. Le projet de Plan comprend également le document complémentaire, qui précise les règles et les critères auxquels se conformeront les règlements d'urbanisme adoptés par les conseils d'arrondissement.

D'ici la première séance d'information, les Montréalaises et les Montréalais peuvent obtenir plus d'information sur la consultation publique sur le Plan d'urbanisme à l'adresse suivante : <a href="https://www.ocpm.qc.ca">www.ocpm.qc.ca</a>, ou en téléphonant au numéro 872-8818.

- 30 -

Renseignements: Jean-Charles Panneton

Conseiller en planification

Média : L'Informateur de Rivière-des-Prairies

Ville de Montréal

**COMMUNIQUÉ**Pour diffusion immédiate

#### <u>Le nouveau Plan d'urbanisme</u> MONTRÉAL LANCE LA CONSULTATION PUBLIQUE

Montréal, le 28 avril 2004 – «J'invite les Montréalaises et les Montréalais à participer en grand nombre aux assemblées publiques portant sur le Plan d'urbanisme afin de poser des questions, de faire des suggestions et de nous faire part de leurs commentaires », a déclaré le maire de Montréal, M. Gérald Tremblay, au sujet de la consultation publique sur la version préliminaire du Plan d'urbanisme révisé, qui se tiendra du 17 mai au 22 juin, menée par l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM). Le projet de Plan d'urbanisme a été approuvé par le conseil municipal lors de la séance du 27 avril.

«Le Plan d'urbanisme sera le document de référence en matière d'aménagement et de mise en valeur du territoire aussi bien pour la Ville que pour ses partenaires privés et publics. Le Plan définit les cadres d'intervention pour assurer un développement durable et harmonieux, pour accroître l'importance du transport collectif et pour améliorer la beauté de notre ville », a précisé M. Robert Libman, membre du comité exécutif et responsable de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et de l'architecture.

Le Plan d'urbanisme soutient plusieurs orientations qui concernent le territoire de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles-Montréal-Est, et plus particulièrement le territoire de Rivière-des-Prairies.

Le Plan désigne les secteurs propices à la construction résidentielle, principalement à l'est du boulevard Marien. De même, des mesures avancées par la Stratégie de revitalisation urbaine intégrée seront mises en œuvre dans le secteur résidentiel situé de part et d'autre du boulevard Armand-Bombardier, au nord du boulevard Maurice-Duplessis.

Le Plan préconise la poursuite de la mise en valeur du parc-nature de la Pointe-aux-Prairies, des écoterritoires de la Trame verte de l'Est et de la Coulée verte du ruisseau de Montigny.

En matière d'infrastructures routières, sont proposés le parachèvement des boulevards Marien et Maurice-Duplessis et le prolongement du boulevard Rodolphe-Forget. Finalement, le Plan soutient la mise en valeur, à des fins d'emplois, des sites industriels situés de part et d'autre du boulevard Henri-Bourassa Est.

Les citoyens sont invités à assister aux séances d'information de l'OCPM sur le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal qui se tiendront du 17 mai au 16 juin, à travers le territoire montréalais :

17 mai Église Notre-Dame-des-Neiges

19h00 Salle paroissiale

5320, chemin De La Côte des Neiges

(métro Côte-des-Neiges)

19 mai	Fraternité des po	liciers et po	licières de l	Montréal
--------	-------------------	---------------	---------------	----------

19h00 480, rue Gilford (métro Laurier)

25 mai Centre civique de Dollard-Des Ormeaux

19h00 12001, boulevard de Salaberry

26 mai Salle du conseil d'arrondissement 19h00 Arrondissement de Montréal-Nord

4243, rue Charleroi

31 mai Église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle

19h00 Salle paroissiale

2525, boulevard Pie-IX

(métro Pie-IX)

2 juin Centre d'éducation des adultes (CEDA)

19h00 2515, rue Delisle

(métro Lionel-Groulx)

7 juin OCPM

19h00 1550, Metcalfe

14<sup>e</sup> étage (métro Peel)

9 juin Centre de loisirs Saint-Mathieu

19h00 7110, 8<sup>e</sup> avenue

(métro Saint-Michel)

14 juin Centre de loisirs Saint-Laurent

19h00 1375, rue Grenet

(métro Côte-Vertu)

16 juin Centre communautaire Sarto-Desnoyers

19h00 1335, chemin du Bord du Lac

Arrondissement de Dorval–L'Île-Dorval

Les citoyens et citoyennes sont également invités à exprimer leurs opinions et à présenter leurs mémoires les 21 et 22 juin au Centre 7400, situé au 7400, boulevard Saint-Laurent (métro de Castelnau).

Le projet de Plan d'urbanisme révisé présente la vision d'aménagement et de développement du territoire de Montréal ainsi que les mesures servant à mettre en œuvre les orientations et les objectifs qui en découlent. Le Plan d'urbanisme s'appuie sur les fondements du développement durable et accorde la priorité au transport collectif et à la qualité de l'architecture et du paysage urbain. Il dresse les principaux paramètres réglementaires, en matière d'affectation du sol et de densité de construction, et soutient une stratégie municipale d'investissements. Il présente 26 secteurs qui feront l'objet d'une planification détaillée subséquente à l'adoption du Plan d'urbanisme. Le projet de Plan comprend également le document complémentaire, qui précise

les règles et les critères auxquels se conformeront les règlements d'urbanisme adoptés par les conseils d'arrondissement.

D'ici la première séance d'information, les Montréalaises et les Montréalais peuvent obtenir plus d'information sur la consultation publique sur le Plan d'urbanisme à l'adresse suivante : <a href="https://www.ocpm.qc.ca">www.ocpm.qc.ca</a>, ou en téléphonant au numéro 872-8818.

- 30 -

Renseignements: Jean-Charles Panneton

Conseiller en planification